Assemblée Législative

JOURNAL DES CAMPAGNES

L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

7ème Année — Jeudi 6 Septembre 1888 — No 31

JOURNAL
DES CAMPAGNES
EDITION HEBDOMADAIRE.

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—UNE PIASTRE.
POUR LA FRANCE : 10 FRANCS

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par
LEGER BROUSSEAU,
EDITEUR-PROPRIETAIRE
No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

INAUGURATION
DE LA
STATUE DU P. LACORDAIRE

II

Sorèze, 24 juillet.

C'est hier à trois heures et demie du soir qu'a eu lieu selon le programme donné, la cérémonie spéciale d'inauguration de la statue du R. P. Lacordaire. La cour du collège dont cette statue occupe le centre était garnie d'estrades avec sièges numérotés et couvertes de tentures; cette cour s'est trouvée beaucoup trop petite pour le nombre de personnes qui ambitionnaient la faveur d'être présentes à la cérémonie. Aussi M. le maire de Sorèze avait-il eu la bonne pensée de placer un spacieux amphithéâtre dans la rue qui longe la grille de la cour et d'où l'on pouvait tout apercevoir. Mais ce secours encore était insuffisant. On n'avait accès dans ces diverses enceintes qu'avec des catégories, de personnes déterminées. Nombreux ont donc été ceux qu'une rigueur imposée par la nécessité a tenus à l'écart.

Sur l'estrade d'honneur, Mgr l'archevêque d'Albi occupe la présidence ; auprès de lui on remarque M. le duc de Broglie, les évêques de Cahors et de Montpellier, M. le baron Reille, député du Tarn, M. de Belcastel, MM. Abrial et Jammes, anciens députés, etc.

La fanfare exécuta la marche du *Prophète*, après quoi M. Henri Serres de Gauzy, président du comité de souscription, a la parole pour faire hommage de la statue, au nom des souscripteurs, au collège de Sorèze.

Elève distingué de l'école pendant la direction du P. Lacordaire, M. Serres de Gauzy a conservé pour son ancien directeur un attachement profond qui se trahit dès les premières paroles. " Nous l'avons bien aimé," s'écria-t-il avec émotion, et ce cri du cœur trouve dans l'auditoire l'écho la plus sympathique. Il explique cet attachement de la part des élèves en montrant dans le P. Lacordaire un cœur essentiellement bon : " Ce qui nous passionna pour lui, dit-il, ce fut sa bonté." Plus loin il définit le P. Lacordaire " une colombe aux ailes d'aigle." Ayant ainsi payer son tribut de reconnaissance au célèbre directeur de Sorèze, il remercie tous ceux qui ont contribué à l'érection du monument qui va être béni.

Il nomme et félicite celui qui a eu l'initiative de cette pieuse pensée, M. Salomon Vivarès, de Cette. Il adresse aussi des remerciements chaleureux à M. Clos, maïre de Sorèze et trésorier du comité, qui a été, on ne peut le dire, la cheville ouvrière de l'entreprise. Il n'oublie dans ses hommages ni les pères dominicains, ni les évêques présents à la cérémonie, ni le duc de Broglie appelé à retracer le portrait de son prédécesseur à l'Académie, ni l'habile sculpteur qui a rendu les traits du Père Lacordaire avec un merveilleux talent.

Enfin il demande à Mgr l'archevêque d'Albi de vouloir bénir la statue " parce que rien, dit-il, ne dure, ne se " perpétue que par la bénédiction de " Dieu."

Mgr l'archevêque se lève alors et prononce devant l'assemblée debout et recueillie les formules de la bénédiction.

C'est le moment, croyons-nous, de décrire l'œuvre de M. Girardet. Le P. Lacordaire y est représenté debout, appuyant avec tendresse sa main gauche sur l'épaule d'un jeune garçon portant le costume traditionnel du collège de Sorèze. Sa main droite fait un geste gracieux qui semble souligner à la fois une démonstration et une exhortation. La tête est légèrement penchée vers l'enfant, qu'il contemple avec une bonté touchante et paternel intérêt. Quant à l'enfant, son attitude, son regard et sa physionomie sont merveilleuses de confiance et d'intelligence, avec une nuance parfaite d'innocence et d'ingénuité.

C'est bien là le type de l'élève chrétien, de l'élève qui aime ses maitres et qui s'en fait aimer.

Le groupe est en marbre de Carrare de la plus éclante blancheur. Il est posé sur un socle de granit qu'a fourni la montagne au pied de laquelle Sorèze est pittoresquement assis.

Après la bénédiction, la parole est donnée à M. le duc de Broglie. L'éminent académicien n'est pas doué, la plupart de nos lecteurs le savent, d'un organe sonore. Dès qu'il se lève, le silence s'établit et chacun tend son oreille pour écouter. Placé au banc réservé à la presse relativement très proche de l'orateur, j'ai pu saisir quelques lambeaux de phrases de l'exorde, et il m'a paru que la pensée principale et la division de ce discours était que le P. Lacordaire a aimé passionnement l'Eglise et la France.

Mais bientôt les efforts d'attention de plus des trois quarts de l'assistance devenue infructueux, le silence n'a pas été observé aux extrémités de l'auditoire, et alors sur les deux ou trois mille personnes pressées dans l'enceinte, une centaine environ ont pu suivre l'élégant académicien dans le développement ingénieux de ses belles pensées. Nous sommes donc obligé de ne rien dire d'un discours dont nous n'avons pu entendre un seul mot après les cinq premières minutes, qui en avaient fait parvenir bien peu à nos oreilles.

Aussi bien, ayant sous les yeux le texte intégral de ce discours que je vous fais parvenir, jugerez-vous bon de donner en entier à vos lecteurs ce morceau d'éloquence académique, plutôt que d'en faire une analyse qui risquerait de *dnuancé* (qu'on me passe le mot) toutes les finesses et les intentions de l'orateur.

Entre deux morceaux d'éloquence, la musique et la poésie ont été admises sous forme de cantate, à célébrer la mémoire du P. Lacordaire. Le tiers ordre enseignant a fourni à la fois le poète, le R P. Raynier, et le musicien, le R. P. Ligonnet. L'œuvre est digne du héros qu'elle chante ; c'est en faire suffisamment l'éloge. Traité dans le style symphonique, cette musique renferme de réelles beautés, qui consacreront une fois de plus le nom si justement estimé dans l'art musical du R. P. Ligonnet.

Un troisième discours restait à entendre. Mgr de Cabrières était chargé de parler du " Cœur du R. P. Lacordaire." Avec l'éminent prélat, c'est l'éloquence tout entière qui apparaissait. Organe souple, net et sonore, action expressive et merveilleusement rhythmée, élégance et noblesse du langage, précision et beauté de la pensée, l'évêque de Montpellier possède tout ce qui fait l'orateur.

Aussi peut on dire que sans lui la séance eût été presque entièrement perdue pour beaucoup d'auditeurs, témoins désappointés de la mimique en apparence muette de M. le duc de Broglie.

La parole de Mgr de Cabrières atteignait partout et soulevait à chaque instant les plus vifs applaudissements.

Son discours est de ceux dont on ne veut rien perdre, et comme vous le recevrez dans son texte, je serai bref dans l'analyse.

Ce qu'il dit au début sur le grand nombre de statues qu'on élève de nos jours à tant de gens sans valeur ou même notoirement criminels, a été souligné par les acclamations de l'auditoire.

Envisageant le P. Lacordaire sous le rapport de la tendresse de son cœur, il l'a montré fidèle à ses affections dans toutes les circonstances de sa vie, et communiquant à tous ceux qui l'approchaient quelque chose de ses affectueuses ardeurs.

Après ce discours a eu lieu la distribution des prix annuelle aux élèves du collège.

A six heures et demie, un banquet donné par l'association des anciens élèves de Sorèze réunissait une assemblée plus restreinte que celle qui venait de finir, mais où l'on comptait encore près de quatre cents convertes.

Les anciens élèves donnaient le festin, les notabilités et la presse

étaient les invités. Le menu était composé avec cette noble largeur qui est de tradition dans l'école.

Au milieu du repas, *M. de Lahondès*, vice président de l'association Sorézienne, se lève, et après avoir prononcé une chaude et vibrante allocution, décerne, sur la désignation du directeur de l'école, à l'élève Granel, le prix de l'association Sorézienne.

Les toasts ont été trop nombreux pour qu'il me soit possible de les reproduire ou même de les analyser longuement.

Le *R. P. Ligonnet*, vicaire général du tiers ordre enseignant et ancien novice sous le R. P. Lacordaire, a exprimé ses remerciements à tous ceux qui avaient rehaussé l'éclat de la fête : aux évêques présents, aux notabilités qui avaient répondu à l'invitation, au maire de Sorèze, aux anciens élèves, dont il a rappelé les principaux avec un mot aimable pour chacun d'eux, enfin aux représentants de la presse, qu'il a nommés individuellement en rappelant notamment les services rendus par l'*Univers*.

M. le duc de Saint Simon, président de l'association Sorézienne, a bu au prieur de l'école et à l'artiste distingué qui avait sculpté le monument qu'on venait d'inaugurer.

M. Clos, maire de Sorèze, a parlé au nom de la ville, qu'il administre si bien depuis près de trente ans.

M. Sabatier, avocat à la cour de cassation, a bu à ceux qui ont eu les premiers la pensée d'ériger le monument et à ceux qui en ont pris l'initiative.

Le *R. P. Chocarne* a rappelé les principaux souvenirs de l'école pendant la période lacordairienne.

M. le duc de Broglie a bu au relèvement de la France par la restauration de l'éducation chrétienne.

M. Gronou, ancien *étudiant d'honneur* de Sorèze, a bu au drapeau de l'école.

M. de Belcastel, parlant au nom de l'académie de législation de Toulouse dont le P. Lacordaire avait fait partie, a parlé à l'auditoire de la " justice éternelle " et a trouvé les plus beaux mouvements oratoires dans cette pensée si bien faite pour son éloquence.

Enfin, *Mgr l'archevêque d'Alby* a porté la santé de Léon XIII, dont la bénédiction donnée à l'inauguration de la statue, avait été apportée par Mgr de Cabrières.

Rassasié de mets délicats et l'éloquence, on quitte la belle salle des Arts, où avait eu lieu le banquet, et on se répand dans la ville pour admirer l'illumination, à laquelle la municipalité et tous les habitants avaient donné un éclat merveilleux. Par une heureuse pensée, qui était en même temps un souvenir, M. le maire avait fait allumer un immense feu de joie sur une proéminence de la Montagne Noire, qui domine presque à pic la ville de Sorèze d'environ trois cents mètres et qui, visible à plus de 50 kilomètres, annonçait à toute la contrée la fête qui venait de se terminer.

PAUL LAPEYRE.

LETTRES DE BELGIQUE

Bruxelles, ce 31 juillet 1888.

Les incidents de Boom et la presse libérale.—La *Fédération libérale* et la " concentration " libérale.—Le Grand concours international.—M. Lajeune et les grâces données aux mineurs grévistes de 1886.—La solution de la question sociale.—Bruits de mariage.—Une nouvelle du *Matin*.

Les Chambres en vacances, le pays politique a repris un peu de repos, et il ne parait plus rien des agitations qui ont accompagné les élections législatives de cette année.

Le libéralisme, cependant, a essayé quelque peu de troubler l'onde pure d'une situation politique tranquille, à la suite des incidents de Boom, dont le télégraphe vous a entretenu et que la presse a essayé de dénaturer à plaisir.

Les gens de Boom ont le plaisir de posséder depuis longtemps une administration libérâtre à la tête de leur commune ; mais depuis quelques années, les efforts continus des catholiques ont fortement ébranlé cette domination, de telle sorte qu'à chaque élection communale les gueux de l'endroit sentent qu'ils jouent leur dernier atout. Vous connaissez assez la race " anti-cléricale " pour vous imaginer avec facilité qu'elle ne recule dès lors, à Boom, devant aucune fraude pour retenir le pouvoir qu'elle sent échapper de ses mains ; elle s'était donc donné tant de liberté dans les élections communales, que l'autorité supérieure s'était vue forcer d'annuler deux fois de suite le scrutin.

Enfin, au troisième scrutin, les libéraux de Boom l'emportèrent de quelques voix et le succès les grisa. Aidés de libéraux plus violents qu'eux encore et accourus des environs, ils parcourent le village, provoquant des désordres partout. Arrivés devant le Cercle catholique, ils firent pleuvoir sur celui-ci une grêle de projectiles, qui brisèrent les carreaux et blessèrent plusieurs catholiques attablés dans le café. Un peloton de gendarmes, que la prévoyance de M. van Reelle, le bourgmestre catholique de l'endroit, avait heureusement requis, s'efforcèrent en vain de repousser les émeutiers ou de les faire revenir au calme, Ceux-ci ne voulurent rien entendre et se jetèrent sur les gendarmes; qu'ils essayèrent de rompre. L'un des soldats, sur le point d'être désarmé par ces énergumènes, fit feu pendant qu'un de ces compagnons, menacé de mort, jouait de la baïonnette. Résultat, un homme tué et un de blessé. Les émeutiers, voyant qu'on n'était pas d'avis de les laisser piller et tuer, se dispersèrent effrayés.

Mais le lendemain, ce fut dans toute la presse libérale un *tolle* épouvantable contre ces pauvres gendarmes et contre le bourgmestre qui leur avait donné des ordres. Le cadavre du malheureux ouvrier, tué bien plus par les coupables excitations des libéraux que par le coup de feu des défenseurs de l'ordre, fut promené avec bien plus de joie que de tristesse à travers toutes les rédactions des feuilles libérales. Quel bonheur ; elles tenaient un cadavre, et il y avait là de quoi fortement ennuyer le ministère, croyaient-elles ! Cette joie n'a pas duré longtemps. Les journaux catholiques ont bien vite rétabli la vérité des faits, et une double enquête administrative et judiciaire, déjà menée fort loin, a eu pour premier résultat d'amener les libéraux à la prudence. Ce qu'on sait déjà, c'est qu'il n'y a rien à dire à la charge des gendarmes ni du bourgmestre, et que dil y a eu mort d'homme à déplorer, 'e n'est pas vraiment à l'impatience des gardiens de l'ordre qu'il faut s'en prendre. Ceux-ci ont montré une longanimité extraordinaire, et ils ne se sont défendus que lorsque la légitime défense d'eux-mêmes les y a obligés.

Aussi plus un mot dans les journaux libéraux. Il y a huit jours, les gueux de Boom, aidés de quelques amis de l'étranger, socialistes et autres, ont organisé un cortège dans le village pour fêter leur triomphe. Mais cette fois la présence de bonnets à poil leur a inspiré une grande sagesse, et ils ne se sont attaqués ni aux vies, ni aux propriétés. Ce qui prouve que les gueux, quand ils ont peur, savent se conduire convenablement.

Au reste, les journaux libéraux ont été assez maladroits. Car on n'oublie pas ici que, lors des dernières grèves socialistes qui ont eu lieu dans les bassins houillers, c'étaient eux qui poussaient le plus l'armée à " agir avec vigueur ". Il s'agissait alors de défendre leur bourse, et aucune action n'était trop sévère contre des malheureux qui avaient bien plus d'excuses que les émeutiers de Boom.

Cette affaire de Boom a, pour un moment, opéré la " concentration libérale ". Doctrinaires, radicaux, progressistes avaient crié contre le régime " sanguinaire " du parti conservateur avec un touchant ensemble. Mais cet accord n'a pas duré. Les voilà de nouveau ne s'entendant plus en rien, tirant à hue et à dia, et s'injuriant de plus belle.

La *Fédération libérale* a cependant tâché d'y mettre ordre. Son comité central a convoqué, quelques jours après les élections législatives, les présidents de toutes les associations fédérées. La réunion s'est tenue à Bruxelles. Toutes ces bonnes gens ont commencé d'abord par jurer un secret éternel sur ce qui allait se dire et faire ; histoire de se montrer partisans de la lumière et de la discussion. Puis ils sont restés deux heures ensemble. Après quoi, chacun s'en est retourné chez soi et les chefs sont allés en... villégiature, *procul negotiis*. Là ils se reposent de leurs fatigues, après n'avoir rien fait, exposés aux objurgations et aux quolibets de leurs propres amis, qui leur reprochent de s'en aller jouir du repos quand ils devraient travailler.

Ces reproches sont bien mérités ; mais il faut dire à la décharge des chefs qu'il n'est guère facile de remettre sur pied une armée qui tombe en marmelade, comme l'armée libérale.

C'est autant de gagné pour notre repos.

Dans l'entretemps, sur son terrain neutre. le grand concours international continue ici à attirer beaucoup de monde. Il donne bien quelques tracas à son initiateur M. Somzé, un des députés indépendants de Bruxelles ; mais, au fait on peut dire que c'est une oeuvre réussie. Il y a des sections fort intéressantes, entre autres celle de l'industrie agricole. Je ne suis certes pas chargé de faire de la réclame pour l'exposition, mais je la signale aux français qui ont quelques jours de vacances ; elle en vaut bien d'autres, et elle a surtout un caractère pratique pour les industriels et les commerçants.

Comme tout est à la pacification des esprits (pacification peut-être bien superficielle), M. Lejeune, ministre de la justice, continue à distribuer des grâces aux condamnés pour les troubles de 1886. Il est allé voir lui même en prison, avant de les libérer, deux des meneurs réels ou supposés des grèves sanglantes d'il y a deux ans, Schmidt et Falleur. Je dois dire que tout cela fait à notre ministre une certaine popularité parmi nos mineurs, d'autant que M. Lejeune s'acquitte avec charme et bonhomie des fonctions miséricordieuses qu'il s'est imposées. A ce titre, ses démarches et ses conversations sont ce qu'on appelle très politiques ; je doute, cependant, que l'on aboutisse par ces seuls moyens, ou par la poursuite de moyens ana- à ramener la paix dans ces couches industrielles où gronde toujours l'orage du mécontentement social. On annonce, il est vrai, de nouvelles mesures législatives pour prévenir certains abus ou adoucir certaines misères Tout cela est louable ; mais je m'en tiens à la résolution que M. Beernaert lui-même, le chef du cabinet préconisait chez M. le représentant vander Bruggen. Il y disait que la religion catholique seule peut nous sauver du désordre social.

Espérons que cette parole sera suivie d'actes et que, prononcée au milieu des populations si chrétiennes de la West-Flandre, elle retentira aussi dans les conseils de la couronne et dans les actes publics et privés des ministres. Alors nous n'aurons pas tant de peine à obtenir les plus simples redressements de nos griefs religieux ; alors on nous organisera une aumônerie militaire sérieuse, etc. Alors aussi l'on ne verra plus, sous je ne sais quels prétextes, sacrifiant la conscience chrétienne à je ne sais quelles exigences mondaines ou politiques, des ministres et des personnages haut placés suivre un convoi mortuaire civil de libre-penseurs, athées et francs-maçons.

On persiste à annoncer encore cette année le mariage de notre aimable princesse Clémentine avec le souffreteux prince de Naples.

L'on ne sait ici que penser de la réalité de ce projet. Nul doute qu'il ne soit dans les convenances du roi Humbert ; mais il doit répugner davantage à notre roi, et surtout à la tendresse maternelle de notre reine. A tous égards, ce mariage serait pour la princesse Clémentine une mésalliance ; et les catholiques, qui forment la grande majorité de ce pays, verraient avec douleur et indignation une alliance qui aurait pour but d'unir en quelque façon la dynastie belge à celle des spoliateurs du Saint Siège et des persécuteurs de l'Eglise.

Une autre " nouvelle " qui nous regarde et dont je puis garantir la fausseté, a été répandue dans ces derniers temps, par le *Matin* de Paris. D'après ce journal fantaisiste, le St-Père songerait à quitter Rome et à se réfugier en Belgique ; Léon XIII s'en serait ouvert au gouvernement belge, qui serait favorable au projet et le cardinal Schiaffino viendrait bientôt en Belgique pour tout arranger.

Non-seulement tout cela est faux ; mais il faut ne rien savoir des affaires belges pour la lancer. Pour qui connaît quelque peu notre ministère, celui-ci serait fort ennuyé si le Pape lui demandait l'hospitalité. Quant à Son Em. le cardinal Schiaffino, il vient en Belgique—on le sait ici depuis plus de quatre semaines—invité en sa qualité de bénédictin, pour assister à la bénédiction solennelle du minostère bénédictin de Maredsous.

C'est probablement sur ce voyage qu'aura brodé l'imaginatif reporter du *Matin*. Ces journaux " d'informations " sont du reste la plaie du journalisme. Pour une nouvelle vraie donnée six heures plus tôt, ils en servent à leurs lecteurs et au monde dix fausses, qu'ils inventent pour avoir l'air d'être bien informés. De telle sorte qu'on n'a jamais moins su la vérité que depuis l'existence de journaux " bien informés."

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Dans son article hebdomadaire du *Matin*, M. Jules Simon revient à la belle entreprise du cardinal Lavigerie pour l'abolition de l'esclavage. Voici ce qu'il en dit :

" Les rois de l'Europe se sont tout récemment avisés de se partager entre eux l'Afrique centrale : ils n'ont encore ni décrit ni parcouru leurs nouveaux empires. Ils en soupçonnent vaguement les frontières. Ils y entretiennent, dans quelque recoin, une escouade de soldats perdus. Ce sont des souverainetés de cinq cents lieues et de cinq mille hommes.

Autour de ces cinq mille hommes, vivent par millions des barbares qui ne reconnaissent que leurs chefs indigènes et qui ne nous ont encore emprunté, de toute notre civilisation, que nos fusils. La traite, que nous nous vantions d'avoir supprimée, l'esclavage que nous disions détruit,

existent là en pleine vigueur. C'est leur commerce le plus florissant, et peut-être leur seule institution sociale. Ceux qui sont forts se jettent sans provocation sur ceux qui sont faibles. Ils brûlent les villages, tuent tout ce qui résiste, attachent les restants, les subsistants, avec des cordes, leur mettent un bâillon dans la bouche, une fourche sur le cou en guise de cangue, un fardeau sur les épaules, les menottes aux mains, et les poussent pendant deux ou trois cents lieues, haletants et sanglants, sous le fouet et le bâton. Les captifs n'ont pas même à compter sur la cupidité de leurs maîtres ; ils ne sont qu'une marchandise sans valeur. Cinq femmes pour une chèvre ! On les tue par les chemins quand ils gênent. De toutes les créatures de Dieu, ce sont les plus misérables et les plus abandonnées.

Eh bien ! je comprends les ravisseurs, je comprends les tigres Je ne comprends pas les civilisés qui ont tant crié et agi contre la traite maritime, et qui laissent en paix celle-ci.

Le cardinal Lavigerie a entrepris de les faire rougir.

Il leur demande s'ils sont chétiens. Il leur dit :

" Vous êtes les enfants du même Dieu.

" Vous vivez en paix dans vos maisons, entourés de vos familles et de toutes les jouissances du luxe, tandis que ceux-ci traversent les déserts de l'Afrique, les membres pantelants et le cœur brisé. Un metis, qui sent le besoin de se distraire, tue un enfant avec indifférence dans les bras de sa mère qui le nourrit."

Le cardinal fait le dénombrement des victimes. Cinq mille par jour qui s'écoule. Près de deux millions par année !

Il demande au roi : " De qui êtes-vous rois ? De ceux qui tuent ou de ceux qui sont tués ? Vous n'avez le choix qu'entre ces deux infamies. A moins que, vous souvenant tout à coup de Dieu, vous ne preniez enfin sa cause entre vos mains pour châtier ces démons à figure humaine. "

Je voudrais pour l'absolution de ce dix neuvième siècle, qui a créé tant de forces physiques et détruit tant de forces morales, que celui qui a découvert cette plaie la guérit.

Qu'un simple prêtre âgé de plus de soixante ans, fasse autant et plus, avec sa parole, que tous les rois avec leurs milliards et leurs armées ! Vrai Dieu, j'ai l'espoir qu'il le fera ! Et que nous verrons un miracle cent cinquante ans après la publication de l'Encyclique."

Si M. Jules Simon avait fait l'économie du mot de la fin, son article n'y eut rien perdu, tout au contraire.

Il n'eût rien perdu non plus si M. Jules Simon avait évité d'y glisser cette phrase :

" La révolution française a rendu un service signalé à la propriété en établissant que, le droit et la liberté ne pouvant ni être, ni être conçus séparément l'un de l'autre, il ne se peut pas que la loi crée un droit contre la liberté ; qu'on ne peut être propriétaire que des choses et des bêtes ; que la propriété de l'homme est contre nature ; et qu'enfin il n'y a nulle différence au point de vue moral entre l'action de tuer un homme et celle de l'asservir, entre l'action de se suicider et celle de se vendre. Elle a même interdit la servitude temporaire en écrivant dans ses codes que toute obligation de faire ou de ne pas faire est rachetable par des dommages intérêts."

M. Jules Simon est-il bien sûr qu'avant la Révolution l'on n'avait aucune idée de tout cela ? Dans tout cela, d'ailleurs, il y a bien du mélange. Ainsi, tout en déclarant que la loi ne peut créer de droit contre la liberté, la Révolution ne s'est pas peu appliquée à édicter une foule de lois contre la liberté du bien, ce que nous lui voyons faire encore tous les jours. M. Jules Simon ne peut ignorer cela, et alors ?

De même n'en déplaise à M. Jules Simon, il y a quelque différence au point de vue moral entre l'action de tuer un homme et celle de l'asservir, entre l'action de se suicider et celle de se vendre. M. Jules Simon ne peut ignorer cela non plus, à moins qu'il ne méconnaisse les choses qu'il a dû jadis enseigner. Pourquoi faut-il que cet esprit si brillant, si fin, et parfois si plein de bon sens, ne puisse jamais proclamer de bonne grâce la vérité tout entière et qu'il y mêle toujours quelque sophisme ? On peut d'autant moins le lui pardonner qu'ayant connu tous les enseignements de la foi catholique, ce n'est pas l'ignorance ou le milieu qui peuvent lui servir d'excuse. Ajoutons que la cause défendue par M. Jules Simon, à la suite de l'éminent cardinal Lavigerie, est assez juste et assez belle par elle-même pour qu'on ne cherche pas à lui venir en aide par de mauvais arguments. M. Jules Simon en a fourni de bons, et nous en donnons plus haut un nouvel exemple. Il devait s'y tenir.

AUGUSTE ROUSSEL.

ROME

Décret

URBIS ET ORBIS

Emu par les longues souffrances de l'Eglise et par la difficulté des temps chaque jour croissante, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII n'a pas cessé, depuis le commencement de son Pontificat, d'exciter tous les chrétiens partout à honorer et à implorer la Vierge Marie, Mère de Dieu, par le culte du Saint-Rosaire. Parmi les enseignements qu'il a mis en pleine lumière dans la première Encyclique sur le Rosaire (1er septembre 1883), il disait :

" Nous avons, de nos jours, autant " besoin du secours divin qu'à l'épo- " que où le grand Dominique leva " l'étendard du Rosaire de Marie à " l'effet de guérir les maux de son " époque. Ce grand saint, éclairé " par la lumière céleste, entrevit " clairement que, pour guérir son " siècle, aucun remède ne serait plus " efficace que celui qui ramènerait " les hommes à Jésus-Christ, qui est " *la voie, la vérité et la vie*, et les pous- " serait à s'adresser à cette Vierge, à " qui il est donné *de détruire toutes* " *les hérésies*, comme à leur patronne " auprès de Dieu. La formule du " Saint-Rosaire a été composée de " telle manière par saint Dominique, " que les mystères de notre salut y " sont rappelés dans leur ordre suc- " cessif, et que cette matière de médi- " tation est entremêlée et comme " entrelacée par la prière de la salu- " tation angélique, et par une oraison " jaculatoire à Dieu, le père de Notre- " Seigneur Jésus-Christ. Nous, qui " cherchons un remède à des maux " semblables. Nous avons le droit " de croire qu'en Nous servant de la " même prière qui a servi à saint " Dominique pour faire tant de bien " à tout le monde catholique, Nous " pourrons voir disparaître de même " les calamités dont souffre notre " époque.

De toutes parts on a obéi à la volonté pontificale avec un si grand élan des cœurs et une si grande concorde, " qu'on a vu clairement de quelle " ardeur pour la religion et de la " piété était pénetré le peuple chré- " tien et quelle grande espérance tout " le monde fait reposer sur le patro- " nage céleste de la vierge Marie ". (Eucyclique du 30 août 1884.) Or on peut à bon droit considérer comme un fruit éminent de cet espoir le fait mémorable que Dieu a montré en cette année, la cinquantième du sacerdoce de Notre Très-Saint-Père, à savoir cet admirable exemple de la religion et de la foi publique, cette lutte si belle et si honorable qui s'est établie dans le monde catholique tout entier entre tous les témoignages de tout genre de la joie universelle. Les hommes de tout rang, jusque dans les contrées loitaines, se sont ingéniés à entourer le Souverain Pontife, successeur de saint Pierre, de toutes sortes de marques de respect : ambassades, lettres, pèlerinages venant même de très loin et spontanément entrepris, présents d'une abondante munificence offerts en très grand nombre, et desquels on a dit en toute vérité que la matière et le travail étaient encore dépassés par la générosité du cœur de ceux qui les offraient.

" Aussi en cela éclatent admira- " blement la bonté et la puissance " de Dieu, qui dans les grandes " épreuves de l'Eglise soutient et re- " lève ses forces ; qui accorde des " consolations à ceux qui combattent " pour son nom ; qui, dans les des- " seins de sa providence, tire du " mal lui-même une ample moisson " de bien. Et elle brille là aussi la " gloire de l'Eglise qui montre le ca- " ractère divin de son origine et de " sa vie, et l'esprit divin qui la gou- " verne et dont elle vit, et qui fait " que les esprits et les cœurs des " fidèles sont unis entre eux et au " Pasteur suprême de l'Eglise par un " seul et même lien." (Allocution consistoriale du 15 novembre 1887.)

Or, les nations catholiques qui réfléchissent à cela et qui voient en même temps que, dans la guerre pressante poussée contre l'Eglise, les portes de l'enfer deviennent plus féroces tous les jours, les familles catholiques sentent profondément combien il est nécessaire d'accroître la ferveur envers la très puissante Mère de Dieu, et aussi d'accroître la confiance que, si on lui adresse les prières du rosaire, elle donnera un secours propice au nom chrétien et à la Chaire apostolique ; ces familles n'oublient pas en effet que Dieu veut faire de la continuation et du complément de ses dons " le fruit non " seulement de sa bonté, mais aussi " de notre persévérance." (Bref apostolique du 24 décembre 1883.)

C'est pourquoi, afin de rendre grâce pour les bienfaits reçus et de prier avec plus de force pour en obtenir d'autres, le Très Saint Père ordonne et exhorte vivement que l'on fasse encore cette année tout ce que, par ses encycliques et par les décrets de la Congrégation des Saints-Rites (10 août 1886, 26 août 1886, 11 septembre 1887) il a ordonné et conseillé les années précédentes au sujet de la salutaire dévotion du Saint-Rosaire, surtout dans le mois d'octobre. Et comme il a déjà décrété beaucoup de dispositions en vue d'étendre davantage le culte liturgique de la Grande Vierge, sous le titre du Rosaire, il a voulu y ajouter encore un nouveau complètement, en décorant *d'un office propre avec messe* la fête sainte de la solennité de ce Rosaire, fixée au premier dimanche d'octobre, et en ordonnant que dorénavant cet office sera récité par le clergé séculier et le clergé régulier, conformément au modèle qui, examiné et approuvé par Sa Sainteté, a été publié ce même jour, d'ordre de la même Congrégation des Saints Rites.

A. Cardinal BIANCHI,
Préfet de la congrégation des Saints-Rites

Place † du sceau.

LAURENT SALVATI
Secrétaire de la Congrégation des Saints-Rites

LE GENERAL SHERIDAN

Il y a déjà quelque temps qu'on s'attendait à la mort du général Sheredan, dont la nouvelle nous a été apportée avant-hier par les dépêches de New-York. Depuis le mois de novembre son état était à peu près désespéré.

La carrière du général Sheridan a été une des plus étonnantes et des plus romanesques dans le pays des carrières étonnantes. Né dans une humble condition, d'une famille d'obscurs émigrants, il obtint une bourse à l'école militaire de West-Point, fit de brillantes études et, après diverses expéditions de frontières où il se signala par son courage et son audace, il prit part à la guerre de sécession, qu'il commença comme lieutenant et finit comme général. Toutes les histoires américaines sont pleines des actes de courage, de sang-froid et d'audace qu'il accomplit alors.

La fameuse expédition de cavalerie qu'il dirigea à travers les lignes ennemies jusqu'aux portes de Richmond, coupant les communications, faisant des prisonniers et battant tous les corps détachés à sa poursuite est célèbre. Mais c'est surtout la bataille de Cedar Creek qui lui valut d'enthousiastes éloges du général Grant et fit sa réputation militaire à laquelle M. le comte de Paris rend hommage dans son livre sur la guerre de sécession.

En Amérique, la guerre de sécession est à peu près oubliée, ou du moins ses souvenirs ont à peine le don d'émouvoir dans quelques régions les passions électorales. En France, ce sont les vaincus de la Confédération du Sud qui, pour plus d'une raison, ont gardé les sympathies populaires. Néanmoins, nous n'aurions rien à formuler contre la mémoire de Sheridan si ce n'était le rôle qu'il lui a plu de jouer pendant la guerre franco-allemande. Il était venu en Europe pour suivre les évènements.

Il se fit attacher à l'état-major allemand et le milieu ou ses affinités naturelles l'entraînant, il devint plus gallophobe que ne devait le permettre le code des convenances internationales. Nous ne rappellerons que le célèbre conseil donné par lui à Versailles en conversation intime avec le chancelier d'Allemagne, qui se plaignait de l'impossibilité de trouver un gouvernement avec lequel on pût traiter :

Frappez d'abord, dit Sheridan, sur les soldats de l'ennemi les coups les plus terribles que vous pourrez, causez ensuite le plus de souffrances possibles aux habitants du pays afin qu'ils désirent la paix et forcent le gouvernement à la demander. Il ne faut rien laisser à la population que des yeux pour voir et pleurer la guerre.

Ce fut M. de Bismarck qui eut soin de faire mettre dans la circulation ce célèbre conseil qui, même d'un officier allemand eût paru odieux De la part d'un général américain, c'était une façon imprévue de faire reluire l'uniforme américain dans la patrie de d'Estaing, de Grasse, de Lafayette et de Rochambeau. Au reste Sheridan n'était pas assez une exception ; car si, en général, la masse de la population des Etats-Unis est plutôt sympathique à la France, comme en témoignent les journaux du pays, le gouvernement américain n'a pas accablé la France de ses sympathies. On se rappelle notamment la célèbre dépêche du président Grant

L. NEMOURS GODRÉ.

UN AVEU

—

Dans son discours de Coaticook, M. Mercier, parlant de la question des biens des Jésuites, a prononcé les paroles suivantes :

Que voit-on en 1876 ? Une promesse formelle faite par le gouvernement d'alors de régler la question. La promesse est enregistrée à Rome, la promesse est enregistrée ici, et à mon avènement au pouvoir, je me suis trouvé en face de la difficulté, et dans une position telle qu'il me fallait ou répudier la promesse de mes prédécesseurs ou nous discréditer. J'ai cru que l'honneur était la meilleure politique et que, même dans une question aussi délicate, je devais effectuer un règlement afin de dégager la province d'un si grave embarras.

M. Mercier a donc déclaré formellement que ses prédécesseurs avaient posé le principe du règlement.

M. Mercier semble même, devant ses auditeurs anglais, rejeter sur les ministères précédents la responsabilité de son action.

De leur côté, les prédécesseurs de M. Mercier ne repoussent pas cette responsabilité. L'hon. M. Ross l'a déclaré au Conseil législatif. Nous n'avons pas sous la main les *Débats* officiels du Conseil, en ce moment Mais nous citons le compte-rendu de la *Justice* :

L'honorable M. J. J. Ross dit qu'il est heureux de voir que cette question est définitivement réglée. Le gouvernement dont il était le chef a été à deux doigts du règlement de cette question, et c'est avec plaisir qu'il constate aujourd'hui que l'on va en arriver à un règlement final. Il est d'avis que le projet soumis est excellent, à part la clause *sixième* qui donne au gouvernement le droit de disposer de ces biens.

Cela démontre l'unanimité de sentiment qui se manifestait sur cette grave question.

LE PÈRE LACORDAIRE

—

Notre correspondant *Gallus* revient à la charge et nous adresse un second article que nous nous empressons de publier, ayant adopté pour principe d'accorder, dans nos colonnes, la plus grande liberté de discussion à ceux que nos opinions contrarient. Sauf, bien entendu, les exceptions imposées par les sujets ou le ton des écrits.

A Monsieur le Rédacteur
du *Courrier du Canada*,

Monsieur le Rédacteur,

Vous désirez ne pas entamer une polémique et ce désir je le partage avec vous. Seulement, je suis obligé par honneur et en conscience de relever certains passages de votre réponse.

Compatriote comme je le suis, du bon abbé Lhomond, je ne puis pas oublier, pour mon propre compte, cette maxime, vieille comme le monde, qu'il a citée dans le plus populaire de ses ouvrages. *Sapiens nihil affirmat quod non probat.* Quoique je ne sois pas un sage, je veux, cependant, tenir compte de l'axiome et ne rien affirmer sans preuve.

Or, Monsieur le Rédacteur, vous m'accusez d'une assertion purement gratuite. Voici les termes de votre article :

" Comme nous n'avons pas le désir " d'entamer une polémique sur ces " sujets délicats, nous laisserons de côté " les traits à l'adresse de l'*Univers et de* " *son école qui voulaient ramener notre siè-* " *cle à l'ancien régime.* Une seule recti- " fication. Pas plus que Lacordaire et " ses amis, l'école de l'*Univers* ne vou- " lait retourner à la monarchie absolue " des Louis XIV et des Louis XV. Voilà " quelque chose de *purement gratuit.* " Louis Veuillot combattait à la fois le " césarisme et le libéralisme : nous " pourrions entasser des colonnes de " citations dans ce sens."

Monsieur le Rédacteur, laissez-moi, entre ces colonnes à venir, glisser quelques passages de Louis-Veuillot à l'appui de mon assertion. Louis Veuillot s'est prononcé plusieurs fois ouvertement contre la monarchie parlementaire ou constitutionnelle, et il s'est posé, non moins ouvertement, en champion du pouvoir absolu ou du césarisme.

Nous lisons d'abord au tome VI de la 1re série des *Mélanges*, p. 416, 2e édition :

" Nous n'espérons rien de la TRIBUNE, " rien de la presse. Nous croyons que " ces institutions ne sont pas des garan " ties, et ne peuvent avoir elles-mêmes " de garantie. Il est de leur essence de " se détruire par leur propre action," etc.

Au tome V de la même série des *Mélanges*, p. 95 :

" Comme tous les autres, le régime " parlementaire livre le monde à gou- " verner à un petit nombre d'individus " privilégiés du talent, de l'intrigue, " même de la naissance. Il ouvre la " voie à tous les intérêts particuliers. " Aucune cour n'est plus féconde en " brigues ; nulle part le favoritisme " n'est plus puissant, l'omnipotence plus " insolente. On y voit les faquins en " fortune, le mérite dans la disgrâce, " les services méconnus, le trésor sac- " cagé, la vérité haïe."

Et un peu plus loin, même article :

" Avec le régime parlementaire, plus " de naissance, plus de rang, plus de " talent, plus de services, plus rien qui " puisse désespérer la noble ardeur des " faquins, des forbans, des enfants trou- " vés et des sots. Tout au contraire, " après le mérite suprême d'avoir fait " le mal d'une certaine façon, et l'avan- " tage d'être connu par de mauvaises " œuvres, il n'y a pas, devant les élec- " teurs, de mérite plus précieux que de " n'avoir rien fait."

Mais voici qui est plus éloquent encore : c'est à la fois contre le parlementarisme et pour le césarisme. Trois semaines après le fameux coup d'état de Louis Napoléon (2 décembre 1851), et au lendemain de la victoire électorale du prince, c'est-à-dire le 26 décembre, Louis Veuillot écrivait dans l'*Univers* :

" La France rejettera le *Parlementa-* " *risme*, comme elle a rejeté le *Protes-* " *tantisme*, ou elle périra en essayant " de le *vomir*... Lorsqu'on a vu, il y a " vingt jours, crouler soudainement la " tribune et la presse, quelques-uns " disaient : c'est le triomphe de la force. " Nous ajoutions : c'est le triomphe du " bon sens. Nous avons entendu des " blessés du 2 décembre s'écrier : y a-t- " il encore une nation française ? Oui, " il y en a une, et la voilà, et c'est la " même qui fut toujours : une nation " sensée qui ne se laisse pas toujours " piper aux fictions, aux paroles vaines, " aux *modes étrangères*... Cette nation-là, " tant pis pour vous, dissidents et abs- " tenants, si vous n'en êtes pas, ou si " vous n'en êtes plus ! Vous n'êtes dans " son sein qu'un petit nombre de " pédants et de faux sages, contre qui " elle est en lutte perpétuelle et qui " serez vaincus. Le peuple a trouvé UN " HOMME dont le nom lui rappelait " moins encore des triomphes militai- " res qu'une éclatante victoire de l'au- " torité et de l'UNITÉ contre vos idées " folles et vos *prétendus principes de* " *liberté*. Il a dit à CET HOMME : " Mes " orateurs me fatiguent ; DÉBARRASSE-MOI, " GOUVERNE-MOI. " Sept millions de voix " à l'HOMME du 2 décembre, vingt jours " après qu'il a mis le SCELLÉ SUR LA TRI- " BUNE ET LA PRESSE, DISPERSÉ L'ASSEM- " BLÉE, crevé comme une bulle de sa- " von toute la puissance du libéralis- " me !.. Le peuple casse, annule, jette " au vent la théorie révolutionnaire et " PARLEMENTAIRE de 1789. Il *rit au nez* " des tribuns humiliés. Il est las de ces " *assemblées délibérantes dont la composi-* " *tion est* NÉCESSAIREMENT *le résultat de* " *la corruption et de l'intrigue*, las de " ces lois faites par des gens qui n'y en- " tendent rien. Le peuple en a assez ; " il n'en veut plus, il demande UN " CHEF. "

Oh je n'y entends rien, ou cette page débordante d'éloquence et de verve— nous le disons avec sincérité— est l'éloge le mieux réussi du pouvoir absolu ou du césarisme.

Passons à autre chose—De ce que le Père Lacordaire, dans son discours de réception à l'Académie, a cité et approuvé quelques passages de Montesquieu (*Esprit des lois*), vous dites : " Le " Père Lacordaire, faisait ainsi, avec " une bonne foi parfaite, l'éloge d'un " livre à l'index ! "

Cette conclusion, Monsieur le Rédacteur, est-elle bien logique ? est-elle bien conforme aux règles de l'Index ?

Dans un livre à l'Index, il y a des pensées et des pays que les catholiques citent et approuvent sans faire pour cela l'éloge du livre. Faut-il citer un exemple ? Tous les ouvrages de philosophie et de théologie reproduisent, sur la possibilité du miracle, un passage éloquent de J.-J. Rousseau. Or, ce passage est extrait des *lettres de la Montagne*, lesquelles sont à l'Index. Est-ce à dire pour cela que tous ces philosophes et théologiens catholiques approuvent tout le contenu de ces *lettres ?*

Autre chose encore. Vous dites : " Quant à l'école de l'*Univers* c'est *uni-* " *quement* et simplement, l'école de la " vérité intégrale, l'école des encycli- " cliques, l'école du Syllabus et l'infail- " libité, l'école des Papes et de Rome ! " —Tous ces titres pompeux que vous vous décernez en vous attribuant, à vous seule, la VÉRITÉ INTÉGRALE, et en vous proclamant l'école des encycliques, du Syllabus et de l'infaillibilité, l'ÉCOLE DES PAPES ET DE ROME ; tout cet encens que que vous vous offrez à vous-mêmes ; toute cette adulation pour votre parti qui tourne en excommunication et réprobation pour vos adversaires, puisque vous vous dites *la seule école des Papes et Rome*; tout cela mériterait une note que je n'ose pas exprimer. C'est, à tout le moins, un comble d'immodestie, auquel je ne connais qu'un pendant : le comble d'anxiété d'un lecteur distingué de l'*Univers* qui disait après les premiers actes pontificaux de Léon XIII : " OUI, CE PAPE COMMENCE A M'INQUIÉTER."

Vous dites encore : " Dans ses œuvres " (du père Lacordaire), les juges les plus " expérimentés trouvent des fortes tra- " ces de l'illusion libérale, dont ne se " défendait pas assez l'âme généreuse " de Lacordaire."—Oui, des juges expérimentés de votre école et de votre parti ; mais le juge des juges, le Pape, lui, n'a rien trouvé à reprendre dans *ces œuvres* du P. Lacordaire. Les " opinions risquées " dont vous parlez sont celles qui ne cadrent pas avec les idées de votre parti, et que vous devriez simplement nommer des opinions libres et permises: *In dubiis libertas.*

Au temps de Christophe Colomb, tout le monde parlait de la *mer ténébreuse*, et personne ne l'avait jamais vue. Depuis on ne l'a pas vue davantage.—Dans votre école, vous parlez sans cesse de *l'illusion libérale*, et vous oubliez toujours de nous faire voir ce qu'elle est. Pour ma part, je voudrais bien savoir ce que c'est, en avoir une définition nette, précise, technique, dans le genre de celle qui a été donnée par un des chefs de votre école, Mgr de Ségur : " *Libéral*, " dit-il, belle " et noble expression qui veut dire " *généreux* ! Etre libéral, c'est avoir " l'âme élevée, largement ouverte à " toutes les grandes aspirations. Rien " n'est chrétien, rien n'est français, " comme le sentiment qu'exprime le " mot *libéral.* "

(*La liberté*, par Mgr de Ségur p. 33).

En attendant votre précieuse définition, je vous salue respectueusement.

Canada, 29 août.

GALLUS.

MAUVAISE FOI

—

Le matamore redondant qui signe l'*Ami des Colons* et qui remplit l'*Etendard* de ses élucubrations boursouflées et déclamatoires, s'attaque à l'article publié dans le *Courrier du Canada* du 18 août sous ce titre : *L'histoire d'un bill*, etc.

Il attaque à outrance l'honorable M. Flynn, qui dans cette discussion a pourtant reçu des éloges de la *Vérité* elle-même.

Nous relèverons bientôt plusieurs des accusations de l'*Ami des Colons*. Pour aujourd'hui nous allons nous borner à faire ressortir une fois de plus sa mauvaise foi.

Il dit :

Pourquoi M Flynn, qui prend la peine d'écrire à la *Minerve* (16 août), une lettre où il nous accuse d'avoir fait une assertion *absolument fausse, sans aucun fondement*, n'a-t-il pas pris la peine de nous dire s'il est en faveur de l'abolition des réserves ?

M. Flynn nous demande de prouver nos assertions. Qu'avions-nous dit ? Que M. Flynn avait demandé à la chambre la *suppression de la clause 4e de la nouvelle loi*, et qu'en conséquence, *il avait demandé le maintien des réserves.* M. Flynn répond que son amendement ne visait que la suppression de la dernière partie de la clause 5e relative à la réserve de bois du colon.

Oui, et M. Flynn a raison. L'*Ami des colons* dans un de ses articles à l'*Etendard* avait dit :

D'ailleurs, qu'attendre d'un rhéteur dans toute l'habilité consiste à fendre les cheveux en quatre, quand il s'agit d'une question qui demande du cœur et du patriotisme ? Que la province se souvienne que cet homme s'est levé *pour demander à la chambre de supprimer la clause 4e du bill, de maintenir par conséquent les reserves.*

Or c'était là un éhonté mensonge, pour parler français.

L'*Electeur* lui-même avait été forcé de reconnaitre que M. Flynn était favorable à l'abolition de la réserve. Il disait dans son numéro du 10 juillet :

Dans notre rapport parlementaire de samedi dernier, nous avons commis *une injustice involontaire à l'égard de l'hon. M. Flynn.* Son amendement à l'acte concernant les terres publiques et les bois et forêts n'était pas favorable au maintien de la réserve forestière. *Il est même en faveur de l'abolition de la réserve de* 20 o/o, ainsi que le prouve le texte de son amendement que voici :

" L'hon. M. Flynn propose en amen- " dement que le rapport du comité " général sur ce bill ne soit pas main- " tenant reçu, mais que ce bill soit ren- " voyé au comité général avec instruc- " tion de retrancher : 1. la section *trois*, " 2. la partie suivante de la section " *quatre*, savoir : " et à l'avenir *une* " *réserve de bois de vingt pour cent du lot* " *vendu doit être faite lors de l'octroi du* " *billet de location pour des terres publi-* " *ques. Cette réserve est fixée à l'endroit* " *déterminé par l'agent des terres suivant* " *les réglements du département.*" 3. la section cinq.

Donc, l'*Ami des Colons* a porté contre M. Flynn une accusation mensongère. Et aujourd'hui, il n'a même pas la loyauté d'en convenir franchement.

QUELQUES RECTIFICATIONS

Notre correspondant *Gallus* s'est expliqué longuement hier, dans les colonnes du *Courrier du Canada*.

Sa lettre peut se diviser en trois parties. 1° Un réquisitoire contre Louis Veuillot. 2° Un essai d'excuse relativement à l'éloge de Montesquieu par le père Lacordaire. 3° Une charge contre l'école de l'*Univers*.

Nous avions écrit : " Pas plus que Lacordaire et ses amis, l'école de l'*Univers* ne voulait retourner à la monarchie absolue des Louis XIV et des Louis XV. Voilà quelque chose de *purement gratuit*. Louis Veuillot combattait à la fois le césarisme et le libéralisme : nous pourrions entasser des colonnes de citations dans ce sens. "

Là-dessus notre correspondant, évidemment piqué des mots " purement gratuit ", qu'il avait cependant employé d'abord à notre adresse, travaille vigoureusement à montrer dans Louis Veuillot le champion du césarisme.

Nos lecteurs ont vu les citations qu'il a faites du grand publiciste catholique. Manifestement, elles se dérobent au dessein du compilateur. Les passages des *Mélanges* reproduits par *Gallus* prouvent que Louis Veuillot n'avait pas foi au parlementarisme, pas plus que Donoso Cortès, pas plus que Montalembert lui-même au moment du coup d'Etat. Il avait constaté la stérilité, le fractionnement, l'instabilité, l'impuissance des assemblées issues de 1830 et de 1848 ; il avait compris que le parlementarisme ne pouvait s'acclimater en France, et conduisait à l'anarchie. Donoso Cortés écrivait, de Paris, en 1851 : " Ce " qu'ici l'on nomme un Parlement " n'est pas un parlement du tout, " mais bien un assemblage confus " d'individus que des haines unis- " sent, que des haines divisent, et " qui, alors même qu'ils sont unis, " restent dans l'impuissance de rien " édifier, quoiqu'ils puissent tout " détruire. "

Témoin clairvoyant de ce spectacle, Louis Veuillot désira pour la France un gouvernement plus fort et plus un. Il fit une peinture vivante du gâchis parlementaire, et prêta l'appui de son immense talent au Pouvoir qui promettait de museler l'hydre anarchique, de mettre un terme aux maux de l'Eglise et de la France.

Voilà quel est le sens et la portée des citations faites par *Gallus*.

Maintenant nous allons citer à notre tour. Louis Veuillot, dit notre correspondant, s'est posé en " champion du césarisme. " C'est pourtant lui qui a écrit :

Le césarisme, la force, *n'a pu sauver le monde païen, et ne nous sauvera pas.* Le fer qui dans la main du médecin, guérit, dans la main de l'insensé et du méchant, tue. Qui empêchera que César ne soit un sophiste ? (*Mélanges*, 1ère série, vol. V p. 25.)

C'est encore Louis Veuillot qui a écrit :

Le despotisme n'est autre chose qu'une forme de l'anarchie, une halte durant laquelle le désordre régularise et fortifie son action. (*Mélanges*, 1ère série, vol. V. p. 101).

Un flatteur du pouvoir absolu aurait-il signé les lignes suivantes :

Sans doute il faut respecter les rois ; sans doute il ne faut pas admettre le droit de la révolte, mais on n'emprisonne pas la conscience humaine dans ces formules. *Si les rois sont respectables, les peuples le sont aussi...* Il n'y a pas de droit pour la révolte ; *mais il n'y en a pas davantage pour l'oppression.* (*Mélanges*, 1ère série, vol. II. p. 205.

Et le passage qui suit, y trouve-t-on la doctrine de l'absolutisme ?

Lorsque des gens intelligents et qui connaissent la valeur des mots, parlent d'une société, ils entendent cet état *régulier où des lois fortes et sages mettent tout à l'abri des caprices d'un seul homme, qui est un tyran*, ou d'une seule force qui est la multitude. *Quand la volonté d'un seul fait tout*, sans autre loi, *c'est un despotisme* ; quand la multitude peut tout, malgré les lois, c'est une anarchie. (*Mélanges*, 1ère série, vol. V p. 338)

Gallus a parlé de la monarchie absolue des Louis XIV et des Louis XV. Qu'il se donne le plaisir de lire le parallèle entre Louis IX et Louis XIV qui se trouve dans l'opuscule intitulé : *De quelques erreurs sur la papauté*, pages 139 et suivantes, et il verra que l'idéal de Louis Veuillot était, non pas la monarchie de Louis XIV, mais la monarchie chrétienne et tempérée de Saint Louis.

ous croyons inutile d'insister davantage. Passons à l'incident-Montesquieu. *Gallus* essaie d'excuser Lacordaire de cette incartade libérale :

De ce que Lacordaire, a *cité et approuvé* quelques passages de Montesquieu (*Esprit des lois*) vous dites : Le père Lacordaire faisait ainsi, avec une bonne foi parfaite, l'éloge d'un livre à l'Index ! Cette conclusion, monsieur le rédacteur, est-elle bien logique ?... Dans un livre à l'Index, il y a des pensées et des pages que les catholiques citent et approuvent sans faire pour cela l'éloge du livre.

Tout cela est élémentaire. Mais tel n'est pas le cas dont nous nous occupons. Nous n'avons pas dit que Lacordaire avait *cité et approuvé quelques passages de Montesquieu*, ce qui pouvait certainement arriver sans scandale. Nous avons rappelé qu'en pleine Académie française, un an avant sa mort, l'illustre orateur avait fait un pompeux éloge de Montesquieu et de son *Esprit des lois*. Il n'approuvait pas tel ou tel passage. Il louait l'ouvrage. Nous citons de nouveau cette tirade :

Montesquieu *élevé par trente ans de méditations au dessus des erreurs de sa jennesse*, prenait place dans son *Esprit des lois*, à côté d'Aristote et de Platon. *Il eut l'honneur de dégager de l'irréligion vulgaire les principes d'une saine liberté...* Il est juste de dire que, si Jean-Jacques Rousseau a été, dans son *Contrat social*, le père de la démagogie moderne, Montesquieu a été ; dans son "*Esprit des Lois*," *le père du libéralisme conservateur où nous espérons un jour asseoir l'honneur et le repos du monde.* (*Œuvres de Lacordaire*, Notices et panégyriques, p. 353).

Pas de réserves ; une louange générale ! Et il s'agissait d'un livre faux et dangereux, d'un livre à l'Index !

Cela fut jugé *risqué* , n'en déplaise à *Gallus*. M. Frédéric Godefroy, le grand historien littéraire, qui n'appartient pas à notre ombrageuse école, écrit à ce propos :

Le père Lacordaire excita naguère quelque surprise, *en ne tempérant pas de fortes réserves* l'hommage qu'il rendait à l'auteur des *Lettres persanes* et de l'*Esprit des lois*, à la tribune de l'Académie française. (*Prosateurs français*, vol. 3, p. 590).

Ce seul fait suffirait à prouver que le père Lacordaire n'est pas toujours un guide sûr, et qu'il donne dans l'illusion libérale.

Enfin *Gallus* livre carrière à sa verve contre l'école de l'*Univers*, " votre école, " dit-il, et nous ne le contredirons pas. Il est singulièrement offusqué de ce que nous avons appelé cette école " l'école de la vérité intégrale, des encycliques, du *Syllabus*, de l'infaillibilité, des papes et de Rome." Ces expressions l'agacent, et il y paraît. " Tout cela, s'écrie-t-il, mériterait *une note que je n'ose exprimer*," Nous tremblons après coup, à la pensée du péril encouru.

Pourtant nos expressions ne sont pas si coupables. Pie IX, dans un bref au président du comité catholique d'Orléans, a désigné une école qui ne veut pas " embrasser la *vérité toute entière*, " et comme cette école n'était pas celle de l'*Univers*, on a fini par appeler celle-ci, pour la distinguer de l'autre, l'école de la vérité intégrale. Le motif n'était pas si mauvais !

" L'école des encycliques." Eh ! oui, les Encycliques *Mirari vos*, *Jamdudum*, *Quanta Cura*, *Immortale Dei*, *Libertas* ont fait tressaillir de joie les gens de cette école, tandis qu'il en est d'autres que l'Encyclique *Quanta Cura*, par exemple, a fort troublé.

" L'école du *Syllabus*." C'est un lieu commun des annales contemporaines. Ne sait-on pas que Louis Veuillot a eu l'honneur d'être consulté lors des préliminaires de ce grand acte, qui fut acclamé par lui et ses amis avec une allégresse sans mélange ? Dans un autre camp, M. de Falloux a écrit : " A l'apparition du *Syllabus* une sorte de commotion violente fit tressaillir la chrétienté... Le motif était facile à discerner, et Rome, j'en suis convaincu, observa avec une vigilance clairvoyante, *dont profitera l'avenir*, les mouvements divers qui surgirent au sein du monde civilisé." Ces paroles ne respirent pas précisément un vif enthousiasme pour le *Syllabus*.

" L'école de l'infaillibilité." Est-il nécessaire d'évoquer dans le *Courrier du Canada* le souvenir de *Rome pendant le Concile ?*

" L'école des papes et de Rome." Sans doute ; Pie IX et Léon XIII ont tour à tour comblé l'*Univers* de leurs bénédictions.

Ici nous prierons notre contradicteur de veiller sur sa plume. Il nous fait dire " la *seule* école, etc. Nous avons dit " l'école." En polémique, ces nuances valent qu'on les respecte.

Mais hâtons-nous de terminer. Dans certaines œuvres de Lacordaire, avons-nous dit, des juges expérimentés ont trouvé de fortes traces de l'illusion libérale. *Gallus* ne paraît pas se fier à ces juges. Pourtant c'étaient des hommes éminents : Mgr de Ségur, le P. At, l'abbé Morel, etc., dont l'*Hommage aux jeunes catholiques-libéraux*, le *Vrai et le faux*, et les *Incartades libérales* ont été honorés de Bref du Saint-Père.

Notre correspondant s'écrie :

Au temps de Christophe Colomb, tout le monde parlait de la *mer ténébreuse*, et personne ne l'avait jamais vue. Dans votre école, vous parlez sans cesse de l'illusion libérale et vous oubliez toujours de nous faire voir ce qu'elle est.

Serait-ce donc à dire que l'illusion libérale, que le libéralisme catholique, est un mythe, une chimère inventée par les ultras de l'*Univers ? Gallus* voudrait-il l'insinuer ? M. de Falloux disait un jour : " Je voudrais bien trouver quelqu'un qui me dit en quelques mots précis ce que c'est qu'un catholique-libéral." C'est cela ; le libéralisme catholique est comme la mer ténébreuse : on ne l'a jamais vu.

Pie IX pourtant l'avait vu. Il l'a désigné dans toute une série de brefs. Il a dénoncé ces " doctrines qu'on appelle *catholiques libérales*, " et leurs fauteurs qui " s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres. " (Bref au cercle St-Antoine de Milan.) Il a loué les membres de la fédération des cercles catholiques de Belgique d'être " rempli d'aversions pour les principes *catholiques libéraux*, " ajoutant : " ceux qui sont imbus de ces principes font profession, il est vrai, d'amour et de respect pour l'Eglise, et *semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux ;* mais ils s'efforcent néanmoins de pervertir sa doctrine et son esprit.....Ils pensent qu'il faut absolument suivre cette voie pour enlever la cause des dissensions ; *pour concilier avec l'Evangile le progrès de la société actuelle.* " (Bref au sénateur Canart d'Hanale). Pie IX a encore félicité les rédacteurs du journal *la Croix*, de Bruxelles, du dessein qu'ils avaient conçu : " de produire, de défendre, de mettre en lumière de faire pénétrer dans les esprits tout ce que le St-Siège a enseigné contre des doctrines coupables, ou contre des doctrines pour le moins fausses et reçues en plus d'un lieu, *notamment contre le libéralisme catholique, qui tâche de concilier la lumière avec les ténèbres, la vérité avec l'erreur.* " (Bref aux rédacteur du journal *la Croix*).

Pie IX s'escrimait sans doute contre des moulins à vent, il combattait un mythe, une erreur qui n'avait pas plus d'existence que la mer ténébreuse ? *Gallus* n'oserait le prétendre.

Quant à Louis Veuillot, il a reçu le plus magnifique témoignage que jamais journaliste catholique ait obtenu, et l'*école de l'* " *Univers* " peut montrer avec orgueil ce titre glorieux. Le 31 janvier 1874 le pape écrivait à l'illustre publiciste :

Dans cette grande perturbation de la société civile, comme vos efforts et vos forces, cher fils, *sont fidèlement appliqués à la propagation du bien*, vous ne devez pas vous étonner d'être dans la tribulation..... Pendant que les ennemis les plus acharnés de l'Eglise..... se trouvent emportés à grande vitesse dans la voie de l'injustice..... pendant que ceux *qui cherchent à concilier les ténèbres avec la lumière* se flattent fallacieusement et vainement d'atteindre au terme de leurs vœux ; pendant que d'autres, par la crainte d'une violente tempête, courbent inconsidérément la tête devant la fausse sagesse du siècle,..... vous, mon cher fils, d'un cœur ferme, confiant et tranquille, vous attendez, avec tous les bons, les temps et les moments que le Père Céleste a assigné dans sa puissance etc.

Avec un tel parchemin, l'*école de l'*UNIVERS peut braver bien des inimitiés, et laisser tomber bien des traits.

En voilà bien long, mais la lettre de *Gallus* appelait tous ces redressements.

Il est probable que M. Mercier va partir pour l'Europe dans le cours de septembre.

DÉPECHES

LE GENERAL BOULANGER

Paris, 29—Au cours d'une entrevue, le général Boulanger a dit qu'il s'occuperait lui-même de l'organisation de comités boulangistes dans chaque commune. Il est convaincu qu'il obtiendra, aux élections générales de 1889, une forte majorité en faveur de la révision de la constitution. Il nie qu'il ait été élu par les monarchistes et les bonapartistes et il prétend que les deux tiers des voix qu'il a obtenus à Amiens et à l'île de Ré lui ont été données par des ouvriers radicaux. Malgré les protestations du général, il reste avéré que les monarchistes lui prêtent leur appui. La presse catholique le soutient aussi parce qu'il a promis de défendre le concordat. Le général Boulanger a prié le rédacteur de l'*Observateur*, journal catholique, de faire connaître à ses lecteurs qu'il ne permettrait pas qu'on s'attaque à la religion et qu'il maintiendra les droits de l'Eglise.

LA VACCINE DU CHOLERA

Paris, 29—Il n'est question depuis quelques jours dans le monde des savants que de la méthode découverte et préconisée par le docteur russe Gamaleia pour la prévention du choléra. M. Pasteur qui ne croyait pas au système d'inoculation proposé, il y a quatre ans, par le docteur espagnol Ferran, est convaincu aujourd'hui de son efficacité. Voici du reste le langage qu'a tenu M. Pasteur au représeutant d'un grand journal : " Je suis si persuadé de la réussite du docteur Gamaleia que je consentirais volontiers à lui servir de sujet d'expérience. Il n'y a certainement rien de nouveau dans l'idée d'inoculation contre le choléra mais la difficulté réside dans l'application bien comprise des principes de vaccination dans ce nouveau cas. Le système est le même que pour la rage et on l'appliquera un jour aux maladies tuberculeuses et autres. La question est de savoir opérer. C'est en cela que consiste le mérite du docteur Gamaléia qui avec une patience merveilleuse et une habilité remarquable, a donné à la théorie une application pratique.

La difficulté que l'on considérait jusqu'à présent comme insurmontable était de ne pouvoir infecter les animaux avec le virus humain. Gamaleia est parvenu à produire un virus si mortel qu'une seule goutte tuerait infailliblement un porc-épic ou un pigeon. C'est là le premier grand pas. Il avait dès lors le moyen d'expérimenter. Il pouvait cultiver les bacciles d'après les méthodes chimiques habituelles. En parlant du virus humain, un baccille presque inoffensif, il a trouvé aussi un baccille du type le plus virulent. Si un pigeon ou un porc-épic peut résister à cette dernière forme de virus cholérique qui tuerait ordinairement ces créatures, on peut les considérer comme jouissant d'une immunité parfaite contre la maladie. C'est justement ce que Gamaleia a accompli. Il a trouvé qu'une série d'inoculations avec les virus les plus faibles rendait l'oiseau ou l'animal complètement indifférent aux virus les plus violents. Le même raisonnement s'applique à l'homme. En suivant la méthode progressive on arriverait graduellement à l'immunité complète."

AFFAIRES D'IRLANDE

Dublin, 29.—Cinq familles ont été évincées, aujourd'hui, de l'héritage Clauricale, à Woodfood. Il a fallu avoir recours à une armée de soldats et d'hommes de police pour réussir. Une vieille femme malade qu'on avait évincée fut transportée par des touristes anglais dans un lieu de sûreté.

Londres, 29.—M. Gladstone publie dans le *Nineteenth Century* un article portant pour titre : " M. Forster et l'Irlande."

M. Gladstone dit que son but est d'exposer devant le monde entier l'histoire de la mise en liberté de M. Parnell de la prison de Kilmahain et de la part prise par M. Forster à cette libération.

M. Forster, dit M. Gladstone, imposa les conditions auxquelles les personnes suspectes devaient être mises en liberté. Ces conditions étaient que toutes ces personnes ne cherchent pas à pratiquer l'intimidation.

La démission de M. Forster, comme vice-roi d'Irlande, restera toujours, dit M. Gladstone, une énigme profonde. Le gouvernement n'avait pas à choisir en pareil cas.

GOD SAVE IRELAND ! !

Dublin, 29.—Le corps de musique de Cork qui a refusé de jouer l'hymne national à l'exposition irlandaise qui a eu lieu à Londres dernièrement est retourné à Cork hier soir et les musiciens ont été l'objet d'une véritable ovation. Lorsque le vaisseau qui les portait est passé près de la frégate anglaise *Revenche* stationnée à Queenstown, la bande du vaisseau de guerre joua le " God save the Queen, " et la musique de Cork répondit par le " God save Ireland " du ton le plus fort.

LES NIHILISTES

Paris, 29.—Le *Gaulois* publie des avis de St Petersbourg annonçant qu'on vient d'y découvrir un nouveau complot nihiliste. Les conspirateurs tenaient leur lieu de rendez-vous près du palais impérial. La police y a fait une descente et a arrêté 12 hommes et 3 femmes. On rapporte que deux autres arrestations ont été faites depuis.

Paris, 29 — Un individu du nom de Garnier qui allègue que la guerre franco-allemande a été la cause de sa ruine s'est rendu à l'ambassade allemande ce matin et a déchargé son revolver sur un portier en s'écriant : " Enfin j'en ai tué un ! " Le concierge n'a pas eté atteint. On suppose Garnier fou.

Plus tard.—Le nommé Garnier qui a fait feu sur un portier à l'ambassade ce matin a été examiné en police correctionnelle et renvoyé en prison. Les actions de cette homme prouvent que c'est un maniaque.

La France dit que l'ambassade allemande a demandé qu'on lui fournise des copies des documents que Garnier a lus en cour. Le portier est un français.

GUILLAUME II A DRESDE

Berlin, 29.—Le roi de Saxe a rencontré l'empereur à son arrivée à Dresde hier. La ville était pavoisée et douze mille personnes attendaient l'empereur. Ce dernier monta en carosse avec le roi et partout sur son passage il fut vivement acclamé. Le cortège se rendit au palais Pilvnitz où un dîner fut donné et auquel la reine Caroline était présente.

L'empereur partira de Berlin dans la dernière semaine de septembre pour aller rendre visite au grand duc de Bade, à Carlsruhe, au roi de Würtemberg, à Stuttgart, et au prince Léopold à Munich. Il se rendra ensuite en Italie d'où il viendra en passant par Venise et Vienne.

CONVENTION DU CANAL DE SUEZ

Constantinople, 29.—Sir W. A. White et le comte de Montebello, ambassadeur anglais et français, ont fait une demande collective à la Porte de signer la convention du canal de Suez. Ils attirèrent en outre son attention sur le fait que toutes les grandes puissances ont adhéré à cette convention.

LEGISLATURE DE MANITOBA

Winnipeg, 29.—C'est M. Sifton qui a proposé l'adresse en réponse au discours du trône. Il a félicité le pays de la nomination du docteur Schultz comme lieutenant-gouverneur, a parlé des dernières élections, a fait l'éloge de la politique financière du gouvernement et a dit que le contrat avec le Northern Pacifique était la mise à exécution de la politique que le gouvernement avait proclamée en venant devant le pays.

M. Lagimodière fut le secondeur de l'adresse. Il parla en français.

L'hon. M. Norquay a dénoncé le contrat avec le Northern Pacific comme étant une iniquité et a dit que s'il existait une conspiration pour le faire tomber, chose qu'on a prétendue, ce serait une conspiration dans un excellent but.

Le résultat des dernières élections n'a pas trouvé confiance dans le gouvernement local mais seulement dénonciation de la politique fédérale.

Les moyens dont on s'est servi pour gagner la victoire ont été des plus iniques, comme entr'autres, d'enivrer les électeurs.

Il a accusé le gouvernement de négliger la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Après les remarques de M. Norquay, le premier ministre a proposé l'ajournement du débat sur l'adresse.

L'EMPEREUR GUILLAUME

Rome, 30.— L'empereur Guillaume d'Allemagne est attendu en cette ville le 6 octobre prochain. Les autorités civiques font des préparatifs pour le recevoir dignement.

L'OCCUPATION DE MASSOUAH

Paris, 30.— On a publié ce matin la réponse du gouvernement français à M. Crispi, premier ministre italien, annonçant la prise de Massouah par l'Italie. Cette réponse dit que la France désire éviter toute polemique irritante et qu'elle ne se soucie pas davantage de prolonger le débat, mais qu'il lui est impossible de ne pas rappeler à l'Italie qu'un consulat français, sanctionné par la Porte, a été établie à Massouah 25 ans avant la date de l'occupation italienne.

LE REJET DU TRAITE DES PECHERIES

Dublin, 30. L'*United Ireland* dit que le sénat américain en rejetant le traité des pêcheries a donné à l'Angleterre une terrible preuve du pouvoir de représailles de la grande Irlande de l'autre côté de l'océan dont M. Balfour s'est attiré la vengeance par sa politique de coercition. Ce journal ajoute que l'arrestation des frères Redmond donnera encore plus de force à cette vengeance.

L'IRLANDE ET L'AUSTRALIE

Dublin, 30.—Le cardinal Muran, archevêque de Sydney qui visite actuellement Quam, en réponse à une adresse qui lui a été présentée aujourd'hui, a fait contraster l'état prospère de l'Australie ayant un gouvernement autonome et loyal avec l'état abject de l'Irlande.

FONDS DE DEFENCE PARNELL

Londres, 80.—La *Pall Mall Gazette* parlant du fonds de défense Parnell demande à M. Gladstone et ses collègues de se mettre à la tête du mouvement.

La *St James Gazette*, dénonce la circulaire de M. Fitzgerald, le président de la ligne nationale d'Amérique, demandant des souscriptions au fonds de défense Parnell. Cette circulaire, dit ce journal, est remplie de faussetés.

Dublin. 30.—A une assemblée tenue à Cork, ce soir, 2.200 louis ont été souscrits pour le fonds de défense Parnell.

ELECTION D'UN SOCIALISTE

Berlin, 30. A l'élection dans le sixième district aujourd'hui, Herr Liebknecht, socialiste, a été élu. Il a reçu 26,067 voix sur total de 41, 791 voix.

LE ROI DE SUÈDE

Berlin, 30.—Le roi de Suède est arrivé en cette ville aujourd'hui et il a dîné ce soir avec l'empereur. On rapporte que le roi a été nommé amiral dans l'armée de mer.

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Calais, Maine, 30.—L'honorable M. James G. Blaine a adressé la parole hier en présence d'un auditoire de 3,000 à 5,000 personnes.

Faisant des commentaires sur le message de représailles du président Cleveland, il s'est demandé si on ne pourrait pas dire que tandis que le sénat aurait renvoyé le bill de M. Mills le président va faire un revirement à propos du tarif comme il l'a fait à propos des pêcheries.

M. Blaine, en parlant de la protection et du libre-échange, a dit : " Nous n'avons rien contre le Canada, il a fait ce qu'il avait droit de faire et je ne discuterai pas ses droits ni les envierai. Si les Canadiens viennent avec nous ils auront ce que nous avons ; mais c'est une faute contre les droits des sujets américains que des milliers d'hommes qui ne doivent aucune allégeance, qui ne sont pas des nôtres, aient les mêmes droits sur nos marchés et les mêmes privilèges à propos du commerce que nous avons sous le pavillon américain."

DEPART DE SIR JOHN MACDONALD

Inch Arran, Dalhousie, 30.—Sir John A Macdonald et sa suite sont partis hier matin directement pour Ottawa. Le premier ministre est en excellente santé et il a passé de très heureuses vacances.

TRIOMPHE CONSERVATEUR A HALDIMAND

Hagersville, Ont., 30.—Près de 5,000 personnes se sont réunies sur le terrain Kerkmer hier apres midi pour entendre les discours qui furent prononcés et faire honneur au docteur Montague l'éloquent député d'Haldimand. La ville était plendidement pavoisée. On voyait en plusieurs endroits des inscriptions et on y lisait les noms de Sir Thompson, Sir Hector Langevin, l'hon. M. Chapleau et le docteur Montague.

Les orateurs qui prirent la parole furen Sir Hector Langevin, Sir Thompson le docteur Montague, M. Brown, M. P., pour Hamilton, M. Boyle, et M. McCulla, M. P. pour Peel.

Il y eut procession triomphale dans les principales rues de la ville et présentation d'une adresse à Sir Hector Langevin par la fanfare Mississuage.

La journée s'est passée sans le moindre de ces incidents désagréables qui quelque fois déparent un jour de triomphe et de réjouissances publique.

LE CENTENAIRE CHEVREUL

Paris, 31 août.— Le célèbre chimiste français Michel Emile Chevreul, membre de l'Institut, ex-directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et membre de la société Royale de Londres, est entré aujourd'hui dans sa 103e année. Il aura donc vécu plus longtemps que le fameux philantrophe israélite Moses Montefiore. Toutefois, on craint qu'il ne passe pas le prochain hiver, car ses forces vont sans cesse en s'affaiblissant.

BOULANGER EN SUEDE

Paris, 31 août.— Le général Boulanger est parti pour la Suède et voyage incognito. Les opportunistes, pour lui faire pièce, font une agitation en faveur du rétablissement du scrutin d'arrondissement, le scrutin de liste étant dangereux entre les mains d'un " aventurier " tel que Boulanger.

On prépare aussi de nouvelles mesures pour discréditer le général à la rentrée du Sénat. M. Tirard demandera qu'une enquête soit faite sur " la conspiration boulangiste " dans l'espoir que cette enquête aboutira à une loi d'exception contre Boulanger.

ROCHEFORT CUMULE

Paris, 31.—Rochefort vient d'acheter le " Cri du Peuple " à Mme Séverine— et l' " Homme Libre," autre journal révolutionnaire. La clientèle de ces deux feuilles sera désormais servie par l' " Intransigeant "

BATAILLE EN EGYPTE

Le Caire, 31.—Cinq cents derviches ont attaqué un fort Egyptien près de Wady-Halfa et en ont capturé une partie. Ayant reçu des renforts de la ville, les égyptiens ont réussi à les en expulser après en avoir tué une centaine. Les défenseurs ont perdu 10 hommes tués et 23 blessés.

NOUVELLES DU MANITOBA

Winnipeg, 31.—Ce matin la chambre a ratifié le contrat du Northern Pacific par un vote de 27 contre 10. MM. Robblin, Fisher, McMillan, Campbell (Winnipeg Sud) et Thompson (Carberry) ont voté avec l'opposition.

A la demande de la gauche de soumettre à la considération de la chambre l'offre de la compagnie de Saint-Paul, Minnesota et Manitoba, concernant le chemin de fer de la Rivière-Rouge, les honorables MM. Greenway et Martin ont répondu que cette offre était plutôt pour entraver la politique du gouvernement que pour aider à la province, et alors on en a appelé au vote.

Le contrat a subi sa troisième lecture cet après-midi.

LA PRISE DE SEDAN

Berlin, 1er.—L'anniversaire de la prise de Sédan a été célébrée aujourd'hui par une revue des corps de gardes. Une foule immense assistait aux manœuvres. L'empereur au champ des manœuvres était accompagné du roi de Suède, du roi de Saxe, du prince héritier de la couronne de Saxe, des princes Henri et Albert de Saxe. Le peuple acclama l'empereur avec le plus grand enthousiasme. La journée était splendide.

BAPTEME ROYAL

Berlin, 1er.—Le fils de l'empereur Guillaume II a été baptisé hier. On lui a donné les noms de Oscar, Charles, Gustave, Adolphe.

MONUMENT A GARIBALDI

Ravenne, 1er.—Le roi Humbert a dévoilé aujourd'hui le monument érigé en l'honneur de Garibaldi et des martyrs de la cause de la liberté de l'Italie. Une foule immense assistait à la cérémonie et elle était très enthousiaste.

LE TESTAMENT DE L'EMPEREUR

Londres, 2—Le testament de l'empereur Guillaume sera publié. On dit qu'un passage déclare que l'extension des droits populaires du peuple est la meilleure garantie d'union entre le peuple et la monarchie.

LE PALLIUM

Dublin, 2. — L'archevêque Logue, coadjuteur du primat d'Irlande, recevra le Pallium du cardinal Moran, à la cathédrale d'Armagh, le 9 courant.

LE BILL DE REPRÉSAILLES.

Boston 1er.–Pour répondre aux désirs d'un grand nombre d'hommes d'affaires, le général Butler a adressé la parole à un nombreux auditoire hier soir. Il s'est occupé de la question du tarif, et en faisant allusion au traité des pêcheries qui touche à divers traités en force entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, il a dit :

" J'avoue avec le président que le bill qui lui donne le pouvoir de représailles est une pauvre loi, indigne du gouvernement et que s'il l'eût dénoncée j'aurais été porté à le supporter sur ce point.

Suivant moi la faute du bill de représailles c'est qu'il ne contient aucune déclaration pour tenir les navires et les marchandises au Canada dans les possessions britanniques de l'Amérique du Nord en dehors de nos ports, et cela quand nous savons que dans ces mêmes possessions il n'est pas permis à nos navires d'entrer dans leurs ports. Qu'on prenne donc le taureau par les cornes, quand même il s'appellerait "John" et qu'on donne au président le pouvoir et le droit chaque fois qu'il jugera qu'un navire américain quelque petit qu'il soit est tenu en dehors des ports du Canada ou autrement illégalement traité, de défendre à tout navire britannique quelque grand qu'il soit d'entrer dans nos ports tant que l'injustice n'aura pas cessé à l'égard de nos navires.

Qu'on fasse des représailles contre les torts à nos pêcheurs par les Canadiens en prohibant l'entrée de nos ports aux steamers de la ligne Cunard, naviguant sous le pavillon britannique et l'on verra cesser les injustices commises à notre égard.

Si on laisse le président libre d'exercer les pouvoirs qui lui sont conférés par l'acte du 3 mars 1887, et si en fait il exerce ces pouvoirs qu'il demande, on sera sûr que le président tout en étant dans une position difficile, a émis un message qui n'est pas une manœuvre politique mais l'œuvre d'un homme qui aime son pays.

Londres, 1er.—Le *Times* dit que le Canada peut être certain que des représailles affectant le transport libre des marchandises soulèveront une grande clameur parmi la population qui dépend de la prospérité de certains chemins de fer américains. Les représailles vont faire long feu sans que le Canada y mette la main.

Londres, 3.—Le *Daily News* dit : " Ce que M. Cleveland désire c'est le redressement des torts et que le Canada devrait faire tout ce qu'il peut actuellement pour arriver à cette fin. Le président Cleveland semble demander au Canada de faire ce que l'Angleterre aurait certainement fait si elle n'eut pas eu un commissaire si peu habile pour la représenter. Les mains de l'Angleterre sont liées et il n'y aura pas de chance pour elle tant que les liens que la diplomatie a faits ne seront pas rompus.

PROTESTATION

Berlin, 3.—Les évêques catholiques d'Allemagne réunis à Fulda ont signé une adresse au Pape protestant sévèrement contre les clauses du nouveau code pénal italien et relatives aux prétendus abus du clergé. Les archevêques de Cologne et de Posen sont au nombre des signataires.

EN FRANCE

Paris, 3.—A la rentrée des chambres les députés boulangistes demanderont une enquête à propos des élections qui ont eu lieu dans les départements de la Somme, de la Charente Inférieure et du Nord.

Une dépêche de Nice à *La France* dit que Hobenberg, l'ex-officier allemand qui a été arrêté est le chef d'un service régulier d'espions opérant sur la frontière franco-allemande.

LE VOYAGE DE BOULANGER

Paris, 3—Les amis du général Boulanger continuent à lui faire de la réclame. Aussitôt qu'on sut la nouvelle de son départ pour la Suède, quelques personnes ont prétendu que le général s'était dirigé vers l'Allemagne où il devait avoir une entrevue avec le prince de Bismark. Le *Gil Blas* s'est fait l'écho de ce racontar. Ce journal déclare qu'il ne voit pas pourquoi le général Boulanger n'aurait pas le droit de faire visite au prince de Bismark, alors que Gambetta n'a pas reculé devant cette démarche.

LE BILL DE REPRESAILLES

Londres, 3.—Le *Standard* dit dans son article de rédaction : " Il serait bon pour le président et le gouvernement des Etats-Unis de se souvenir que le Canada est une dépendance de la Grande Bretagne, et que si la malheureuse nécessité arrivait il aurait pour lui les canons des frégates anglaises. Si nos cousins les Américains le veulent nous pouvons leur mettre en mémoire l'affaire du Trent."

La *Pall Mall Gazette* dénonce le *Standard* pour ses articles violents à propos du message du président sur la question des pêcheries. Il accuse le *Standard* de porter atteinte aux bonnes relations d'amitié qui doivent exister entre l'Angleterre et les Etats Unis.

La *St James Gazette* ridiculise l'idée d'une guerre entre l'Angleterre et les Etats Unis. Elle nie que le traité des pêcheries a fourni à l'Angleterre l'occasion de s'assurer jusqu'à quel point la fédération impériale peut devenir une sérieuse réalité ou si ce projet doit rester dans le domaine des illusions.

Ottawa, 3.—Au banquet à Aylmer, samedi soir, Sir Hector. Langevin a dit que c'était le temps pour toutes les classes du peuple de s'unir. " Nous ne devons, dit-il, être ni libéraux ni conservateurs, mais avant tout Canadiens. Nous devons être soucieux de nos intérêts et garder avec un soin jaloux l'héritage que nos ancêtres nous ont légué. Nous ne sommes pas les ennemis des Etats Unis, mais leurs amis, comme nous l'avons toujours été, mais nous avons nos intérêts à protéger et nous les protégerons. Les élections une fois passées et l'effervescence qu'elles produisent dans l'opinion publique une fois disparue, le peuple américain verra quelle grande faute a été commise, que nous avons été en paix depuis soixante-dix ans et que nous ne réclamons que des droits nous résultant de traités."

Sir John Thompson, dans un très éloquent discours, a parlé dans le même sens que Sir Hector à propos des relations entre le Canada et les Etats-Unis.

Londres, 3.—Le *Times*, de cette ville, publie de longs extraits des discours prononcés par Sir Hector Langevin et par Sir John Thompson. Dans un article de rédaction, ce journal dit que les raisons données dans les deux discours contre la proposition de réciprocité illimitée avec les Etats-Unis sont tout à fait irréfutables. Parlant ensuite de la portée de ces deux discours relatifs aux pêcheries, le même journal dit : " Ces déclarations venant de membres du gouvernement canadien doivent porter M. Cleveland à réfléchir et à songer combien inutilement il a tendu, par son message, les relations entre les deux grandes puissances de l'Amérique du Nord et pour une période de temps illimitée.

Washington, 3.—Au sénat cette semaine on s'attend à un certain nombre de discours sur le message du président.

Au congrès le bill de représailles est fixé pour débat à mardi prochain et il pourrait bien se faire que le débat se continuât mercredi aussi.

Toronto, 3.—Dans un sermon à la cathédrale St Jacques, la chanoine Dumoulin a dit qu'il n'y avait pas de mots assez forts pour flétrir l'acte du président Cleveland qui dans son message n'a agi qu'en vue de se faire élire.

FETE A AYLMER

Ottawa, 3.—Il y avait grande fête à Aylmer, samedi, à l'occasion de la pose de la pierre angulaire du nouveau bureau de poste par Sir Hector Langevin.

Un demi jour de fête publique avait été proclamé par M. le maire Cormier et toutes les maisons d'affaires étaient fermées.

Peu après une heure, sir Hector Langevin, accompagné de sir John Thompson, ainsi que des honorables MM. Costigan et Haggart, partirent d'Ottawa dans un magnifique carrosse tiré par quatre chevaux et furent conduits à Aylmer.

A la rencontre des chemins d'Aylmer et de Chelsea, un grand nombre de citoyens de Hull s'étaient reunis et présentèrent des adresses en français et en anglais à sir Hector, qui répondit brièvement. M. E. B. Eddy invita ensuite les ministres à descendre à sa résidence après quoi une procession de soixante et quinze voitures environ se forma et l'on partit pour Aylmer où l'on arriva à deux heures.

Les ministres y furent salués par la musique des Gardes à Pied du gouverneur-général, et ils furent escortés au bureau de poste par une grande foule de citoyens, et M. le maire Cormier présenta une adresse de bienvenue à Sir Hector, qui posa ensuite la pierre angulaire. L'on se rendit ensuite à l'hôtel Ritchie, du balcon duquel on adressa la parole. Sir Hector remercia chaleureusement les citoyens d'Aylmer de leur réception, et il leur promit que si dans dix ou quinze ans il était constaté que les progrès d'Aylmer auront été si grands qu'il faudrait un plus grand bureau de poste, il sera prêt à le faire, car il s'attendait à être encore à cette époque ministre des Travaux Publics.

Parlant des diverses nationalités qui composent notre population, il dit que bien que les Anglais, les Irlandais, les Ecossais, les Français, pouvaient avoir leurs aspirations nationales et chérir leurs traditions nationales, cependant ils ne devaient point perdre de vue le grand fait qu'ils étaient tous Canadiens (accl).

Sir John Thompson, l'honorable M. Haggart et M. Eddy adressèrent aussi quelques mots. M. Eddy dit que, bien qu'Américain de naissance, il était Canadien par adoption, et qu'il aimait son pays d'adoption. Nous avons un grand pays, dit il, et si toutes les classes travaillent à l'unisson, il deviendra plus grand encore et il ne pourra être amoindri par un message comme celui du président des Etats-Unis.

Une procession se forma ensuite, et les distingués visiteurs furent escortés au quai, pour y examiner le site du pont projeté sur l'Ottawa, à Deschênes. Comme l'eau était basse cependant, le grand bateau à vapeur ne put s'éloigner du quai et cette partie du programme fut remise à plus tard.

De retour à l'hôtel, un splendide banquet fut offert aux ministres. M. le maire Cormier présidait, ayant MM. le Dr Church et R. H. Conroy comme vice-présidents. Après les toasts ordinaires, le président en présenta un " à sir Hector Langevin et aux ministres de Sa Majesté." Sir Hector en se levant pour répondre, fut l'objet d'une véritable ovation.

Après que les applaudissements eurent cessé, sir Hector remercia les convives de leur chaleureux accueil et discuta ensuite les questions politiques. Il fut suivi par les honorables MM. Costigan et Haggart, qui furent vivement applaudis. Ce dernier s'engagea à la construction du canal de l'Ottawa, mais il annonça qu'il ne pouvait promettre que ses collègues fussent du même avis.

Après le banquet les ministres furent escortés par une procession aux flambeaux jusqu'aux limites du village.

LA FIEVRE JAUNE EN FLORIDE

Jacksonville, 3—L'épidémie de fièvre jaune continue à se propager. Le dernier bulletin officiel signale 23 nouveaux cas et 3 décès. On dit que la maladie prend un caractère plus violent, à mesure qu'elle se propage.

La panique est à son comble ici. Les quelques grands magasins de nouveautés qui étaient restés ouverts jusqu'à présent ont fermé. Tous les habitants qui le peuvent de n'importe qu'elle façon s'enfuient.

Les personnes honnêtes vivant de leur travail sont dans le dénuement et les malfaiteurs, blancs ou nègres, profitent de la consternation générale pour piller impunément les maisons abandonnées, et cela tout aussi bien à Jacksonville qu'à Tampa. D'ailleurs la paralysie des affaires s'étend maintenant dans presque toute la Floride ; dans le sud même de l'Etat les provisions commencent à s'épuiser.

Enfin des mesures plus rigoureuses encore que celles que l'on avait prises jusqu'à présent, dans les Etats voisins pour empêcher l'épidémie de s'y introduire, ont été adoptées de tous côtés. Ainsi le conseil d'hygiène de l'état du Mississipi, avec l'approbation du gouverneur, vient d'interdire l'entrée de cet Etat à toute personne qui ne sera pas munie d'un certificat émanant d'un fonctionnaire du service d'hygiène et constatant qu'elle n'a pas été exposée à contracter la fièvre jaune.

LE PAPE HISTORIEN

Rome, 4.—Le Pape, aidé de Abbott Pesulto, un journaliste, est à écrire une histoire de Rome au moyen âge. Il insistera particulièrement sur la période de Grégoire le Grand.

CHOSES ET AUTRES

Londres, 4.—Le prince Jérôme Napoléon a refusé de faire paix avec le prince Victor.

Berlin, 4.—La diete catholique s'est ouverte hier à Brieberg. M. Windthorst annonça que la position actuelle de la Papauté serait le principal sujet à considérer.

Paris, 4.—On dit encore que le général Boulanger est allé en Russie.

Londres, 4.—La maladie du cardinal Manning n'est qu'une conséquence de son grand âge.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 4.—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que le prince de Bismark se propose de réorganiser la charge de secrétaire d'Etat. Le bureau des affaires étrangères va devenir indépendant sous la direction du comte Herbert Bismark ; on formera aussi un département de la défense nationale contenant les administrations navales et militaires.

LA POLITIQUE FRANÇAISE

Paris, 4.—On prétend que M. Waddington, ambassadeur de France. à Londres, a l'intention de donner sa démission parce qu'il n'approuve pas la politique étrangère de M. Floquet, président du conseil.

Le général Boulanger fera un voyage en Europe à la fin du mois de septembre et il saisira cette occasion pour assurer aux hommes d'Etat européens qu'il n'a pas le désir de troubler la paix européenne. Il s'efforcera de les persuader que son programme politique ne tend qu'à établir un gouvernement ferme en France.

LES REPRÉSAILLES

Washington, 4.—Au sénat hier, M. Hoar a déposé sur le bureau du greffier et a fait lire une lettre qu'il avait reçue de M. Charles Arpin, de la province de Québec, déclarant que si certaines réclamations de marchands de foin contre le gouvernement des Etats-Unis étaient actuellement réglées, le parti républicain pourrait compter sur l'appui du Canada. La lettre dit que les réclamants sont prêts à faire une bonne diminution.

M. Hoar a fait remarquer que de semblables lettres étaient reçues de temps à autres et venant d'hommes ignorants et vils, mais que l'auteur de la lettre actuelle avait été un candidat pour le parlement du Canada, que ce M. Arpin était un homme d'une grande intelligence et de beaucoup d'habileté. Il dit que cette lettre doit être remise sur la liste des papiers du sénat afin que quand il serait question de cette affaire on put avoir l'histoire de cette tentative de corruption.

Cette proposition de M. Hoar fut adoptée après certaines remarques de M. Riddleberger qui fit allusion à un article publié par un journal anglais (le *Standard*) et disant que le Canada avait pour le protéger les canons des frégates anglaises. " Si tel est le cas, a dit M. Riddleberger, nous avons, nous, des hommes en arrière de nos canons et non pas des esclaves."

On lit dans la *Presse* :

Comment pouvons-nous croire à l'intégrité de la magistrature quand on voit que l'élévation sur le banc judiciaire est le prix d'une trahison politique, d'une transaction honteuse!

Il n'y a qu'un gouvernement de démoralisation nationale qui puisse récompenser un acte de trahison par un magistrat. C'est ravaler la justice que de la faire servir à des marchés déshonorants.

LE PATRIOTISME
DE M. LAURIER.

IL SOUTIENT LA THÈSE AMÉRICAINE.

PROTESTATION DU "*GLOBE*".

L'honorable M. Laurier vient de commettre la plus grande faute qu'un homme d'Etat canadien pouvait commettre, dans les circonstances actuelles. Il a plaidé la cause d'une nation étrangère avec laquelle nous sommes en conflit. Il s'est montré plus *yankee* que *canadien*. Il a dit pratiquement aux Américains que le Canada est dans son tort, que le gouvernement des Etats-Unis a raison de nous en vouloir, et qu'il y a une juste cause pour les représailles dont on nous menace. Voilà ce qu'un homme d'Etat canadien a eu le triste courage de jeter au vent de la publicité au moment d'une crise dont la gravité est reconnue de tous.

Il n'y a pas un canadien vraiment digne de ce nom qui ne doive protester contre cette partie du discours de M. Laurier, à St-Thomas. Il n'y a pas un citoyen de ce pays qui ne doive réprouver cette absence de sentiment canadien, cet oubli de la solidarité nationale, dont le chef de l'opposition a fait preuve.

Le président des Etats-Unis nous menace de représailles ; il veut nous condamner à une sorte de blocus ; il nous accuse de mauvaise foi, d'injustice ; les esprits s'échauffent de l'autre côté de la frontière. Tout à coup, au milieu du vacarme de la presse yankee, une voix canadienne s'élève et cette voix fait écho aux clameurs américaines ; elle proclame bien haut que le Canada s'est justement attiré ce qui arrive. Elle s'écrie :

" Le président prétend avoir droit à des représailles. Pourquoi ? Parce que, dans son opinion, il y est obligé par la conduite hostile du gouvernement canadien.

Si nous nous heurtons à l'état de choses qui nous menace, cela est dû à la politique vicieuse du gouvernement canadien à l'égard des droits que nous assurait le traité de 1818. Si sa conduite eût été plus douce, il n'y aurait pas eu aujourd'hui de difficultés. *Si nos droits eussent été affirmés d'une façon convenable*, les Etats-Unis ne les eussent jamais discutés. Ils ont été affirmés *durement*, *ils ont été affirmés d'une manière agressive.* Plusieurs fois en 1885, des pêcheurs américains ont été arrêtés *pour des offenses frivoles*, pour de *simples contraventions à des lois de douane* qu'ils ignoraient sans doute. *Il ne faut pas s'étonner si on se plaint à Washington.*"

C'est un plaidoyer américain ! Comment ! s'écrie M. Laurier, on a arrêté des pêcheurs américains pour " *des offenses frivoles,* " pour de *simples contraventions à des lois de douane* " !

Des *simples contraventions à des lois de douane !*...Mais c'est une bagatelle. On punit les citoyens canadiens qui violent nos lois, très bien. Mais la courtoisie demande qu'on laisse violer impunément ces lois par les étrangers. Deux poids et deux mesures ; sévérité pour les canadiens et indulgence pour les yankees : voilà l'idéal de M. Laurier sans doute.

On n'est pas plus galant !

Aussi, il faut voir la popularité soudaine et bruyante de M. Laurier..... aux Etats Unis. Le discours de Saint-Thomas est cité par la presse américaine avec des titres et sous-titres flamboyants. En voici quelques-uns :

UN CANADIEN PARLE BON SENS— LE CHEF DES LIBÉRAUX DIT QUE TOUTES LES DIFFICULTÉS VIENNENT DE LA FAUTE DU GOUVERNEMENT CANADIEN.

LE CANADA EST À BLAMER. UN MEMBRE DU PARLEMENT DE LA PUISSANCE JUSTIFIE LA POLITIQUE DES AMÉRICAINS.

LE CANADA CENSURÉ MÊME CHEZ LUI. LANGAGE TRÈS CLAIR D'UN CHEF DU PARLEMENT DE LA PUISSANCE. IL DIT À SES CONCITOYENS QU'ILS ONT GAGNÉ LE MAUVAIS VOULOIR DES ETATS-UNIS PAR LEUR MAUVAISE CONDUITE. LE CANADA N'EST PAS ASSEZ FORT POUR COMBATTRE.

Et ainsi de suite. Les grands organes de publicité aux Etats-Unis commentent avec allégresse ce malheureux discours. Le *Times*, de New-York, dit entre autres choses :

L'honorable M. Laurier, dans un discours, à Saint-Thomas, lundi dernier, a rappelé à ses auditeurs que, *durant vingt-cinq ans le Canada a pris une attitude hostile et égoïste envers les Etats-Unis. Son hostilité non déguisée à la cause de l'Union durant la guerre a été la cause réelle de l'abrogation du traité de réciprocité.....Il est exactement vrai que, lorsque les intérêts des deux pays demandent une coopération amicale, et une conduite libérale, e Canada a adopté uniformément une conduite hostile et essayé de profiter à notre détriment. Il n'a aucun droit de se plaindre si ce pays est enclin au ressentiment.*

Voilà les approbations humiliantes que reçoit M. Laurier.

A ces approbations étrangères, un cri d'indignation va répondre dans notre pays. Le *Globe*, lui-même, le premier organe libéral du pays, le *Globe*, ennemi acharné des conservateurs, le *Globe* n'a pu s'empêcher de faire la leçon à M. Laurier et de protester contre ses paroles. Nous prions nos lecteurs de conserver cette déclaration du *Globe*. Elle est d'une importance extrême.

Voici comment s'est exprimé le grand journal grit :

Jusqu'à ce que M. Laurier ait réfuté l'argument par lequel nous avons soutenu hier cette opinion, nous devons, avec toute déférence et bon-vouloir à son égard, maintenir *qu'il a tort de prétendre que la politique du Canada dans la question des pêcheries a été hostile aux Etats Unis.* Sans doute, cette politique, comme il dit, a été vexatoire pour les Américains, mais quel *choix laissaient-ils au Canada autre que celui de la stricte protection de ses droits*, suivant son interprétation de la Convention de 1818 ? Ils ont refusé de négocier, quoique nous leur ayons donné en 1885 une saison de pêche libre, afin de leur prouver notre esprit amical.

Il est vrai que plusieurs officiers du gouvernement ont été parfois très prompts à faire des saisies, lorsqu'ils auraient pu judicieusement fermer les yeux. *Mais notre gouvernement était réellement forcé* par l'attitude agressive des Américains de donner des ordres pour maintenir dans son intégrité la position canadienne. Tout cela se tenait. Personne n'accusera le *Globe* de souhaiter défendre l'administration de John A. Macdonald. Mais nous avons approuvé d'une manière générale sa politique de pêcheries, comme étant *imposée au Canada par l'attitude américaine, et nous pensons encore que les libéraux, s'ils eussent été au pouvoir à Ottawa, auraient été forcés d'adopter une ligne de conduite presque identique.*

De la part du *Globe* on conçoit de quel poids sont ces paroles. Elle sont une condamnation écrasante des déclarations criminelles de M. Laurier. Le principal organe du parti libéral dit virtuellement à son chef : " Vous avez été injuste et maladroit."

Ceux dont M. Laurier n'est pas le chef, diront davantage. Ils diront qu'il a trahi la cause de son pays dans une circonstance critique, et qu'un chef de parti qui ne craint pas de blesser sa patrie en voulant frapper ses adversaires, n'est pas digne de gouverner, et ne mérite pas la confiance du peuple.

LE BILL DE RÉPRÉSAILLES

Discussion au Sénat

Il est question d'annexion

Washington, 31—Voici le texte même du bill de substitut :

" Préambule.—Un bill pour donner au Président le pouvoir de mettre à exécution les fins de l'acte pour autoriser le président des Etats-Unis à protéger et défendre les droits des pêcheurs Américains, des navires de commerce Américains et autres navires dans certains cas et pour d'autres fins, a été sanctionné le 3 mars 1887.

Qu'il soit statué, etc., etc.

Clause 1.—Que quand le Président jugera qu'il est de son devoir d'exercer aucun des pouvoirs à lui conférés par un acte intitulé . " Un acte pour autoriser le Président des Etats-Unis à protéger et défendre les droits des navires de pêche américains, des pêcheurs américains, des navires de commerce américains et autres navires dans certains cas et pour d'autres fins, sanctionné le 3 mars 1887 " il lui sera loisible à sa discrétion par proclamation à cet effet de suspendre, en tout ou en partie, le transit ou transport sur le territoire des Etats-Unis, en entrepôt et sans paiements de droits, des effets, objets de commerce et marchandises importés ou exportés d'aucun pays étranger de ou aucune colonie britannique de l'Amérique du Nord.

Clause 2.—Que chaque fois que le président sera convaincu qu'il y a aucune difference quelconque dans l'usage du canal Welland ou autres canaux du St Laurent, le canal Chambly ou aucun d'iceux, soit dans les droits, remises, remboursements de droits ou autrement et qui soit ou puisse être au détriment des intérêts des Etats Unis ou d'aucun des sujets des Etats-Unis, il lui sera loisible à sa discrétion d'émaner une proclamation à cet effet, en vertu de laquelle il sera prélevé un droit de 20 centins par tonneau sur chaque navire étranger et sa cargaison passant soit dans le canal du Sault Ste Marie ou le canal Ste Claire ; et le secrétaire du trésor pourra autoriser et donner instructions à aucun officier de douane de percevoir des droits prélevés en vertu de cet acte ; ou le président pourra, à sa discrétion chaque fois qu'il sera convaincu que telle différence existe, prohiber l'usage des dits canaux à aucun tel navire étranger. Le président, quand il sera convaincu que telle différence préjudiciable a cessé, pourra émaner une proclamation à cet effet, à sa discrétion, en vertu de laquelle, les droits autorisés par cet acte ne seront pas perçus ; et la dite prohibition si elle a été ordonnée, cessera.

Clause 3.—Que le secrétaire du trésor est autorisé à faire tous règlements nécessaires pour la mise à exécution de cet acte."

Une résolution fut ensuite proposée disant que s'il existe aucune différence entre les députés démocrates et républicains de cette chambre ce n'est qu'en vertu d'une proposition venant des républicains que la courtoisie à l'égard de l'Angleterre exige qu'on la notifie que l'article 29 du traité de Washington a été pratiquement annulé et abrogé par le refus ou la négation des droits des citoyens américains dans les ports canadiens.

Le vote est pris sur cette résolution et elle est perdu par un vote de parti de 5 à 6.

Lorsque vint la question de faire un rapport favorable sur le bill de substitut, bien qu'il n'y eut pas de vote négatif, les députés républicains dirent qu'ils ne s'attendaient pas à ce qu'il y ait opposition de leur part lorsque le bill serait appelé, bien que la résolution qui vient d'être rejetée puisse être renouvelée et servir de base à quelque discours dans lequel on prétendrait que le président avait déjà des pouvoirs suffisants pour faire ce qu'il désirait en matière de représailles.

Au sénat, en réponse à une affirmation faite par le sénateur Edmunds dans son discours de la semaine dernière, assertion par laquelle M. Edmunds affirmait que le président avait le droit de suspendre l'opération de la 3,006 des statuts révisés permettant le transit des marchandises entre les Etats-Unis et le Canada sans paiement de droits, M. George prétendit que si le président croyait devoir suspendre l'opération de la dite clause, il assumerait un pouvoir d'autocrate qui n'est accordé et possédé que par certains potentats de l'Europe et de l'Asie.

Le président ne peut abroger une disposition solennelle du Congrès et absolue dans les termes mêmes.

M. Cullom adressa la parole au sénat sur la même question. Il commença par dire que les Etats-Unis étaient destinés à dominer sur le continent américain et exprima l'opinion que dans un avenir qui n'est pas éloigné, les provinces du Canada formeraient partie des Etats-Unis.

Le rejet, dit-il, du traité des pêcheries par le sénat, a reçu l'approbation de la grande majorité du peuple américain. Le message de représailles a peut-être été considéré justement comme une preuve que lorsque le président s'est aperçu que le traité était un malheur pour regagner ce qui avait été perdu par ce malheureux traité, le président s'était laissé aller dans une mer plus vaste et qu'il se trouvait à naviguer dans une mer plus profonde que jamais et par conséquent exposée à plus de dangers.

Cullom traita ensuite le sujet en détail et parla longuement sur la question de savoir si le secrétaire du trésor a le droit de prohiber les exportations du Canada dans les ports de Etats-Unis et en destination de ce pays étranger. Il prétendit que le secrétaire du trésor a pratiquement le pouvoir de prohiber tel transit et cela en établissant des règles et règlements le rendant impossible.

Quant à la question des droits différentiels contre les navires américains, il prétendit que si elle existait elle pourrait être enlevée en faisant des remontrances à la Grande-Bretagne. Il sera temps encore, dit-il, quand telles remontrances seront infructueuses, pour le président de demander de nouveaux pouvoirs au congrès.

Quant on veut, dit-il, appliquer le message à la situation actuelle on voit de suite combien il est peu excusable. Il devient de jour en jour plus évident que ce message a été dicté par une nécessité politique. Il prouve clairement aussi pourquoi le président a si longtemps retardé à accepter par lettre la candidature à la présidence et la crainte qu'il a de ne pas être élu.

Ce changement d'opinion du président sur la question des pêcheries prouve que le président et son parti sont dans un état désespéré. Ils voient que la défaite les attend et cherchent à détourner l'attention du peuple américain. Tout cela n'est qu'un mouvement politique.

M. Cullom présenta une résolution qui fut mise de côté, exprimant le désir que le secrétaire du trésor informe le Senat si le transit des marchandises canadiennes sur le territoire des Etats-Unis et franc de droit a été permis depuis le 1er juillet 1885, attendu que la clause 3 de l'acte du 1er mars 1873 a dit-on, cessé d'être en force et s'il en est ainsi en vertu de quelle loi ces clauses ont-elles cessé d'avoir force de loi ?

Après le discours de M. Cullom, la question du message fut mise de côté.

New-York, 31.— Le message du président Cleveland recommandant des mesures de représailles au congrès a reçu un chaleureux appui à l'assemblée sous les auspices démocratiques de l'Etat de New-York. Plus de 3,000 personnes s'étaient réunies dans la salle de la Cooper Union. Le sénateur Gray, du Delaware, a été le principal orateur.

Washington, 31.—Les sénateurs républicains ont tenu un concours à la résidence du sénateur Edmunds, hier au soir, de sept heures et demie à minuit. L'assistance était nombreuse et le seul sujet dont on s'est occupé a été la question du tarif.

Le sénateur Altion a dit à un groupe

de reporters que les détails du bill du tarif avaient été discutés et qu'on en était venu à une entente et que le bill serait rapporté lundi ou mardi de la semaine prochaine.

On veut que les droits sur le sel et le bois ne soient pas chargés et ceux sur les sucres seront diminués d'un demi-centin.

Correspondance d'Essex, Ontario

27 août 1888.

Agriculture.—De l'épuisement du sol, et de l'affaiblissement des plantes cultivées.

En parlant de la nécessité des fumures, nous avons avancé que la plupart des maladies qui ruinent les plantes de toutes sortes cultivées dans nos champs, doivent être attribuées à quelques négligences de la part du fermier. En effet, on ne sait pas assez, chez le travailleur du sol, quels sont les principes vitaux que la nature exige pour donner le développement, l'accroissement complet de tous végétal, ainsi que pour le garder de toute destruction prématurée. On ignore trop l'importance à attacher à la libre circulation des rayons solaires, de l'air, de l'humidité ou fraîcheur, éléments sans lesquels la végétation s'étiole bien vite, et laisse la plante aux éléments de destruction que la nature porte en elle d'après les lois de la création. A nous fermiers de nous rendre compte de ces lois que l'on peut appeler de vie et la mort, enfin de les modifier, de les atténuer dans les limites laissées à l'homme par le créateur. Une considération dont il faut aussi tenir compte est la nécessité d'étudier la nature du sol, la température de la région exploitée afin de n'y cultiver que les plantes qui doivent y trouver une vie forte, une multiplication abondante et assurée.

La vie de tout être animé ne s'entretient que par une nourriture abondante, saine, appropriée au genre d'existence qui lui a été assigné dans la nature. Une plante quelconque se nourrit, et sa nourriture consiste principalement dans les engrais qui lui sont apportés. Il ne faut pas que le fermier prétende pouvoir s'affranchir de la nécessité des fumures fréquentes, s'il prétend obtenir des récoltes abondantes. De même tout être animé réclame des soins hygiéniques pour se défendre contre les parasites qui l'envahissent et doivent une fois lui donner la mort. C'est le but de tous les travaux de culture qui se font dans nos diverses explotations agricoles, et plus ces travaux sont intelligemment faits, et plus nos plantes sont assurées d'une vie forte, et d'une abondante fructification. Cela compris, nous voulons, autant qu'il nous est possible, expliquer comment il peut arriver qu'en tant de cas, les céréales, les légumes, les arbres fruitiers, la vigne, par exemple, malgré tous les apports d'engrais, malgré tous les soins minutieux, ces végétaux divers arrivent à une destruction prématurée que les savants incrédules restent incapables d'expliquer, et se battent les flancs à rechercher des causes et des remèdes à des fléaux qui se jouent de leur prétendue science.

Dans la création en général, il semble que de toute part l'on entende cette voix ! Ote-toi de là que je m'y mette " c'est la lutte de la mort contre la vie. De là les déplacements les substitutions, dans la nature, et disons-le les révolutions dans la société. Rien n'est immuable sur le globe terrestre On a vu l'eau courir le sol, d'une part, et d'autre part la terre prendre la place de la mer. On a vu des montagnes devenir des plaines, et des plaines devenir des montagnes. Les animaux se sont déplacés également, beaucoup même ont disparu pour ne plus reparaître probablement. Les institutions humaines ont subi cette loi des choses créées, sans en accepter la civilisation qui a bien éprouvé une large part de cette vicissitude des temps. Nos lecteurs vont t'impatienter en attendant ce que nous nous proposons d'appliquer par ces considérations multiples, et un peu nouvelles, peut-être. Mais ils nous excuseront, si nous arrivons à conclure que les plantes aussi sont, de par la nature, soumises à cette règle de substitution, qu'il faut en tenir compte, et qu'un grand talent, en agriculture, c'est d'appliquer aux plantes cultivées, le meilleur système de rotation ou assolement, qui permettent d'assurer une vie luxuriante aux récoltes que l'on veut obtenir de la terre.

[*A continuer*)

TEMPERATURE D'ESSEX.— Après quelques pluies à contre temps, arrivées à la pire des récoltes de nos céréales, le temps s'est remis au beau fixe. Les chaleurs cependant ne restent pas trop modérées, les nuits trop fraîches pour la raison, et pour la maturité des fruits à récolter.

Le raisin a quelque peu souffert, dans quelques places ; l'oïdium et la pourriture ont donné certaine inquiétude aux vignerons. Mais, vu la saison avancée, ces maladies ne se sont pas propagées au point de causer des déficits sérieux. Somme toute la vendange sera abondante, et le vin aura toute la qualité désirable. Le raisin entre dans sa période de maturité à la date des années ordinaires. Ainsi nous le récolterons comme d'habitude vers le 25 septembre.

UN FERMIER.

Une dépêche de Londres nous communique enfin la liste de ceux à qui la Reine a conféré des honneurs, à l'occasion des services rendus dans la commission des pêcheries qui a siégé à Washington, l'hiver dernier. Sir Charles Tupper a été nommé baronet ; Sir Lionel Sackville West, ministre anglais à Washington, a été élevé au rang de grand'croix de l'ordre de St Michel et de St George; l'honorable J. S. D. Thompson, notre ministre de la justice, l'honorable J. S. Winter, procureur-général de Terreneuve, et M. J. G. H. Bergne, du ministère des affaires étrangères, ont été faits commandeurs de l'ordre de St-Michel et de St-George. Ces distinctions sont bien vues par la presse anglaise qui ne ménage pas les éloges à ceux qui ont été ainsi honorés par leurs souveraine.

M. l'abbé More, prêtre du séminaire de St-Sulpice de Paris, arrivera la semaine prochaine à Montréal où il doit se fixer. M. More, qui est un prédicateur hors ligne, a été appelé à Montréal pour remplir la lacune à Notre-Dame par la mort de M. Martineau.

M. l'abbé Norbert Proulx, de Newport, Vt. a été chargé de la desserte des Canadiens de Rutland, Vt. en remplacement de l'abbé Caissey, qui est dangereusement malade.

M. l'abbé Roussel, P. S. S., ancien professeur de morale au Collège de Montréal, ne pourra pas reprendre ses fonctions cette année. Il est retenu en France par une maladie de poitrine dont il n'est pas probable qu'il guérisse.

Echos & Nouvelles

Falsifications

Un employé du revenu de l'Intérieur, envoyé à New-York pour examiner le saindoux américain, y a découvert par analyse une proportion d'huile de coton ; la conséquence est qu'on va faire analyser les saindoux américains et canadiens. Les inspecteurs du revenu des différents districts ont reçu ordre de recueillir des échantillons de cet article et de les expédier à Ottawa.

Un curé en présence de deux voleurs

Les journaux de Montréal ont annoncé, la semaine dernière, qu'un vol audacieux avait été commis dans une église de la rive sud, non loin de cette ville, par deux audacieux coquins qui se présentèrent au curé et se firent donner de l'argent, en le menaçant de leur colère, s'il ne s'exécutait pas.

Nous nous sommes procuré, sur cette affaire, des détails qui ne manquent pas d'intérêt. Disons d'abord que l'affaire ne s'est pas passée exactement comme on l'a raconté. Le curé n'était pas au confessionnal, mais bien dans la sacristie avec son bedeau.

Les deux hardis fripons entrèrent dans la sacristie et furent tout droit à M. le curé, à qui ils demandèrent de l'argent sur le ton des gens qui n'entendent pas qu'on fasse des façons

Le curé leur offrit une pièce de vingt cinq centins. Celui à qui cette pièce de monnaie était offerte la repoussa avec dédain. Il exigea cinq piastres. Le curé n'avait pas cette somme sur lui et fut dans un grand embarras en face de l'attitude menaçant des *desperados*. On dit qu'il fit alors un signe au bedeau et lui ordonna d'aller chercher cinq piastres au presbytère ce qu'il fit.

Les voleurs, dès qu'ils eurent touché le billet de banque, ils s'empressèrent de déguerpir et on n'a plus entendu parler d'eux.

Faute de télégraphe

L'ouverture au trafic du chemin de fer de Témiscouata est retardée faute de ligne télégraphique. Il est absolument impossible de mettre plusieurs trains en mouvement sans cette ligne. De plus, c'est illegal.

Nous tenons à dire que la compagnie n'est nullement en faute. L'hiver dernier elle a donné un contrat à un nommé Anderson pour faire des poteaux de télégraphe. Ce monsieur a tant et si mal rempli son contrat que la compagnie a été obligée de refuser une bonne partie de ses poteaux. Ils étaient moins que bons à rien. Il paraît que c'est la faute d'un sous-contracteur.

Un autre contrat a été donné. L'ouvrage sera poussé rapidement vu les circonstances. Il est probable que tout sera prêt pour la première semaine de septembre.

Tentative de baraterie

Douze matelots du trois mâts barque anglaise "Gylfe" amenés à New-York par le steamer " Persian Monarch" qui les a recueillis en mer mardi dernier à cinq cents milles environ des bancs de Terneuve, se sont présentés devant le consul d'Angleterre et ont fait sous serment, la déclaration suivante qui aura probablement pour résultat l'arrestation et la mise en jugement de leur capitaine, nommé Tait, pour crime de baraterie.

Nous avons quitté Québec le 3 juillet dernier avec une cargaison de bois de construction pour Greenock (Ecosse). Tandis que nous étions dans le golfe du Saint-Laurent, une voie d'eau s'est produite dans la cale, et bien qu'il n'eût aucune importance, le capitaine a voulu absolument que nous allions à Saint-Jean de Terreneuve pour faire examiner son navire. Nous sommes arrivés dans ce port le 19 juillet ; le navire a été réparé et nous nous sommes remis en route le 16 août. Pendant la nuit du 19 août, une nouvelle voie d'eau s'est produite et nous nous sommes mis aux pompes qui ont très bien fonctionné jusqu'au lever du jour ; mais tout à coup elles se sont dérangées, et plusieurs d'entre nous ont pu constater depuis qu'on les avait détériorés à dessein.

" Cet incident a éveillé des soupçons parmi les hommes d'équipage, car déjà, à notre départ de Terre-Neuve, on nous avait prévenus que nous n'arriverions jamais à destination. Nous avons chargé alors le maître d'hôtel Brown de surveiller le capitaine. Or, le même jour quelques instants avant midi, Brown a surpris le capitaine et le premier maître de l'équipage descendant à fond de cale et les a épiés. Le premier maître d'équipage avait une tarière et il s'en est servi pour faire des trous la coque du navire, tandis que le capitaine se tenait devant lui pour le cacher. Il y avait en ce moment quatre pieds d'eau dans le navire. Pendant l'après-midi, le capitaine et le maître d'équipage sont de nouveau descendus à fond de cale, à l'arrière cette fois; mais il n'a pas été possible de voir ce qu'ils y faisaient.

" La nuit suivante le matelot Lyons a aperçu le " Persian Monarch " et le capitaine l'a envoye donné l'ordre immédiatement à tous les hommes d'équipage de se préparer à descendre dans les embarcations parce qu'il avait résolu d'abandonner le navire. Lorsque tous les hommes sont arrivées sur le pont avec leurs sacs et leurs vêtements, le capitaine les a fait entrer dans sa cabine et leur a fait signer un document par lequel ils déclaraient que le " Gylfe " ne pouvait plus tenir la mer. " Il y a actuellement dix pieds d'eau dans la cale nous a dit le capitaine, mais lorsque vous arriverez à bord du steamer ne manquez pas de dire qu'il y en a quinze." Le capitaine a fait ensuite enduire d'huile le pont et tous les œuvres hautes du navire, disant qu'il se proposait de l'incendier en l'abandonnant.

" Mais lorsque le " Persian Monarch " attiré par les signaux de détresse, s'est approché du " Gylfe " et tandis que tous les autres hommes étaient transbordés par le steamer, le second maître d'équipage du voilier, nommé Robinson, a obstinément refusé de quitter le navire, déclarant qu'il se faisait fort de le conduire dans un port. Le capitaine Tait et son premier maître d'équipage, qui étaient déjà depuis longtemps sur le " Persian Monarch " ont alors décidé tout-à-coup de retourner à bord du " Gylfe "; mais les hommes d'équipage n'ont pas voulu les suivre et ont été ainsi amenés à New-York."

Le " Gylfe " ajoute-t-on, et sa cargaison sont assurés pour une somme considérable.

Les douze matelots qui ont fait cette étrange déclaration, dont la fin est d'ailleurs confirmée par les officiers du " Persian Monarch," étant presque tous anglais et sans ressources, seront rapatriés par les soins du consulat d'Angleterre.

Témoignage flatteur

Hier le personnel de la maison Leclerc & Larochelle a présenté à M. Arthur Gagnon, teneur de livres de cet établissement, à l'occasion de son prochain mariage, une adresse accompagnee d'un magnifique cadeau consistant en un *set* de coutellerie.

Joyeux anniversaire

Les pensionnaires de l'hôtel St Lawrence Hall, de Cacouna, ont présenté à Mme McCaffrey, femme du propriétaire de cet hôtel, de magnifiques cadeaux, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

Un magnifique banquet leur fut offert par M. et Mme McCaffrey et les pensionnaires ont passé la plus agréable soirée.

La tombe de Cartier

On a commencé, la semaine dernière, l'érection d'un magnifique monument dans le cimetière de la Côte des Neiges, sur la tombe de Sir George Etienne Cartier, mort en 1873.

On travaille, aujourd'hui, à l'achèvement du socle qui recevra le buste en bronze du grand homme d'état. Ce buste sera mise en position vers la mi-septembre.

A la campagne

La fenaison est très peu avancée dans le bas du fleuve, dit le *Courrier de Fraserville*. Beaucoup de bons cultivateurs ont à peine 20 voyages de foin d'engrangés.

Aussi la température est loin d'être propice. Il a plu toute la semaine dernière et la présente commence aussi bien.

D'un autre côté les récoltes donneront un rendement audessus de la moyenne.

Action en dommage

On dit que les héritiers de feu le capitaine Harvey, qui s'est noyé près de la douane, sont décidés à prendre une action en dommage contre les propriétaires du quai où le malheureux a trouvé la mort.

LA PLUS NOBLE AMBITION

Un poète américain a remarqué qu'aucun présent, si beau qu'il soit, aucun succès, même le plus brillant, ne saurait être placé audessus de l'habilité et du talent qui peut soulager la douleur. Jugé d'après cela, Thomas Holloway dont tout le monde a entendu parler depuis quarante ans, occupe une haute position. Sa vie semble avoir été consacrée au soulagement de la souffrance, et son désir de rendre service à ses concitoyens paraît avoir été secondé par beaucoup de talent naturel et d'habilité rarement trouvée chez le même individu. Le résultat propre à cette combinaison a été la production de ces deux remèdes connus par tout l'univers dans le nom de Pilules d'Holloway et d'Orguent d'Holloway, qui, ont laissé toutes les autres produits de la science bien arrière dans le grand art de soulafier la souffrance, de renforcer la constitution, et de prolonger la vie.

Dans les désordres bilieux, les Pilules ont été merveilleusement efficaces, et, par cette raison elles sont une très haute importante médicale dans le pays où la fièvre bilieuse et toutes les variétés des maladies du foie sont malheureusement si fréquentes. Nous apprenons de personnes sujettes aux attaques de bile au Printemps et à l'Automne, qui ont eu recours à ces Pilules comme moyens préventifs, qu'elles n'ont jamais failli de se sauver de ces affections périodiques. Il nous fait plaisir de dire que notre propre expérience confirme et vérifie les témoignages venus de sources étrangères. N'étant pas au courant de la philosophie de la science médicale, nous ne pouvons entrer dans une exposition raisonnée du *modus operandi* des Pilules d'Holloway dans les cas de bile, mais nous nous contenterons de dire, que sous l'influence du remède la peau et le blanc des yeux perdent bientôt leur teinte jaune, la douleur dans le côté droit disparaît, l'appétit revient, la digestion s'améliore,et la force physique de l'invalide se restaure. Holloway, qui a étudié la physiologie et la pathologie pendant un quart de siècle, a publié le pourquoi et le comment de leurs effets curatifs ; nous disons simplement qu'elles remplissent les promesses de l'inventeur, fait qui n'a jamais été mis en question, croyons-nous, par ceux qui en ont fait l'essai.

The Commonwealth.

Echos & Nouvelles

Dîner à la Citadelle

Voici la liste des invités à dîner chez Son Excellence le gouverneur-général, à la Citadelle, jeudi soir dernier: Son Eminence le cardinal Taschereau, l'hon. et Mme Mercier, M. le juge et Mme La-Rue, Mgr Légaré, Mgr Pâquet, le comte de Prémio Réal, M. Dubail, M. et Mme Downs, M. et Mme Chase Casgrain, M., Mme et Mlle Atkinson, M., Mme et Mlle Gaspard Drolet, M., Mme et Mlles Joly de Lotbinière, M. et Mme Light, M. le Dr, Mme et Mlle Montizambert, le lieut. colonel Pope.

Magasin dans une tournure

Un journal de Boston raconte qu'une femme de la Nouvelle-Ecosse traversa la frontière américaine l'autre jour avec une tournure ("bustle") grosse assez pour deux. Un douanier soupçonneux en fit l'examen et trouva dans les profondeurs de la tournure une demi-douzaine de bas de laine, tandis que deux ou trois douzaines d'autres pendaient à la jupe de cette esclave de la mode.

Incendies désastreux

Un incendie s'est déclaré à Greenwick Conn. E.-U hier matin dans l'écurie en brique de l'hôtel Indian Harbour. Le feu a originé dans la paille qui servait de lit aux chevaux et s'est rapidement communiqué dans toute la bâtisse. Trois chevaux de prix ont péri dans les flammes et quinze autres ont été si sérieusement blessés que plusieurs succomberont.

Cincinnati, 29,— La manufacture du bas de Klein et fils a été incendiée hier, Pertes : $100,000.

Frégates anglaises

A 2 heures samedi l'après-midi, les vaisseaux de guerre anglais *Bellerophon*, *Camus* et *Pylades* sont entrés dans le port et ont jeté l'ancre vis-à-vis la ville.

Le *Bellerophon* est un ancien visiteur de notre port. C'est comme nos lecteurs le savent déjà probablement, un vaisseau de 7,500 tonneaux, portant 24 canons et un équipage de 700 hommes.

Le *Camus* et le *Pylades* visitent notre port pour la première fois. Ce sont deux vaisseaux en fer, genre bélier, et gréés en navires.

Le premier a un port de 2,380 tonneaux. et porte 12 canons. Le second est du port de 1420 tonneaux et porte 14 canons.

Ces deux derniers qui sont plus petits que le premier iront probablement à Montréal.

Un grand nombre de personnes ont visité hisité hier ces trois frégates.

Service funèbre

Mercredi, le 29 août dernier, ont eu lieu à St-Irénée les funérailles de Mme veuve Nazaire Roy, née Marie Angeline Letellier, décédée au presbytère de cette paroisse, à l'âge de soixante-treize ans.

Le service funèbre a été célébré par M. le grand-vicaire Doucet, curé de la Malbaie, assisté de M. l'abbé Lauriault, curé de St Hilarion comme diacre et de M. l'abbé Renaud comme sous-diacre. M. l'abbé Roger Boily, curé des Eboulements, a fait l'absoute.

Madame Roy était la mère de M. l'abbé Michel Edouard Roy, curé de St-Irénée, de Louis Rodolphe Roy, avocat et de M. Jean Roy, de Québec.

M. Pasteur au Nord-Ouest

Comme on le sait certaines parties du Nord-Ouest sont infestées par les blaireaux. De bonne heure, ce printemps, MM. Hill et Mason, de Sintula, Territoires du Nord-Ouest, écrivirent à M. Pasteur à Paris pour obtenir une petite quantité du poison qu'il avait recommandé pour la destruction des lapins en Australie, enfin de voir quel en serait le résultat sur les blaireaux. M. Pasteur leur fit la réponse la plus courtoise, en même temps qu'il envoyait le poison demandé. L'expérience a plainement réussi et MM. Hill et Mason disent qu'ils se sont débarassés des blaireaux. On les a trouvés morts en quantité, et quand à ceux qui restent encore, tout leur poil est tombé. Les autorités sont à considéré l'opportunité de purger complètement le pays de cette vermine en ayant de nouveau recours à M. Pasteur.

Mort subite

Jeudi matin, entre huit et neuf heures arrivait à l'Hôtel Pelletier (ancien Hôtel Blanchard, vis-à-vis l'église Notre-Dame des Victoires, Basse-Ville) M. Louis Messier, marchand de Kamouraska, âgé d'environ 35 ans, citoyen à l'aise et père de famille.

En arrivant, il fit monter sa malle à la chambre qu'on lui assigna, et dans la journée il vaqua à ses affaires après avoir déjeuné. Vers 3½ heures de l'après midi, il dîna et monta ensuite à sa chambre. On ne le revit pas depuis et on supposa qu'il s'était mis au lit. Hier au matin, la fille heurta son huis, et ne recevant pas de réponse, elle supposa qu'il était sorti emportant la clé de sa chambre.

Hier au soir enfin, vers 6.15 heures, ne le voyant pas reparaître, Mme Pelletier et l'un des garçons de l'hôtel se décidèrent à ouvrir la porte de la chambre.

En entrant ils aperçurent M. Messier couché sur son lit, en caleçon, et ne donnant plus signe de vie. Ils firent appeler le docteur Gosselin, qui constata la mort.

M. le coroner Belleau étant absent à l'Ile d'Orléans, M. le Dr Garneau, député-coroner, fut alors mandé, et après avoir constaté lui aussi que M. Messier était mort, il décida qu'une enquête aurait lieu ce matin sur le corps du défunt à l'hôtel Pelletier.

Noyade à Sorel

On mande de Sorel, qu'à l'arrivée du remorqueur *Anglesea*, venant de Québec, jeudi soir, l'un des hommes du bateau qui se tenait sur le bordage, a perdu l'équilibre en lançant une amarre à terre et s'est noyé. Ce malheureux dont on ignore le nom, était arrivé de France depuis quelque temps seulement. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

Nouvelles religieuses

—M. l'abbé Lauzé, missionnaire de la côte nord, a été nommé curé de Ste Germaine.

—On annonce la mort de M. le curé Gravel, de Saint-Benoit, arrivée lundi soir.

Bénédiction d'un église

On dit que Son Eminence le cardinal Taschereau a accepté l'invitation de M. le curé d'aller benir l'église de St-Christophe le 10 septembre courant. La cérémonie sera des plus imposantes. Plusieurs évêques et une foule de prêtres accompagneront Son Eminence.

Ce sera un grand honneur pour la paroisse de St Christophe et nous connaissons assez le zèle des paroissiens pour compter qu'ils feront une digne réception au prince de l'église et aux distingués prélats qui l'accompagneront.

Vitesse du son

Un spirituel chroniqueur français vient de se livrer à un petit calcul de physique appliquée .

Le bruit d'une parole insignifiante arrive à l'oreille à raison de 340 mètres par seconde.

La louange atteint une vitesse de 1,500 mètres.

La flatterie, plus rapide encore, franchit 1,800 mètres.

La vérité ne parcourt guère plus de deux mètres.

Employé infidèle

Un employé de la banque nationale, du nom de F. X. Audy, compteur et receveur des dépôts, a disparu de son bureau samedi matin, laissant dans sa caisse un déficit au montant de $11,365 S'étant aperçu de la disparution extraordinaire de cet employé, le caissier de la banque mit aussitôt la police à ses trousses. Celle-ci fit des recherches durant toute la journée de samedi et d'hier sans pouvoir le découvrir.

Audy est père d'une nombreuse famille, qui demeure au faubourg Saint Jean.

La banque a reçu samedi soir $1,000 qui lui ont été remis par un membre de la famille Audy, plus $4,000 depuis.

Mgr Tanguay

Mgr Tanguay, l'auteur du dictionnaire généalogique, assistait hier à la messe à l'église de Notre-Dame de Lévis. Aux vêpres il a donné le sermon et a parlé assez longuement des splendides fêtes qui eurent lieu à Rome à l'occasion du jubilé du Pape et auxquelles il a eu le plaisir d'assister.

Greffier des comités

On dit que M. le notaire Legaré, ci-devant de St-Romuald, et maintenant résidant à Lévis, va être nommé greffier des comités du parlement, en remplacement de feu M. Edouard Demers.

Un épileptique

Vers 7.30 heures hier au soir, un individu qui passait sur la rue St Jean, s'affaissa tout à coup sur le pavé. Le sergent Longchamp qui se trouvait en cet endroit, s'empressa autour du malheureux, qui avait été pris d'une attaque d'épilepsie, et bondissait sur le pavé tellement que quatre hommes eurent mille misères à le retenir.

Le médecin fut demandé et ordonna de transporter l'épileptique à l'Hôtel-Dieu.

Cet homme, est Joseph Hamel, de St Raymond et était venu à Québec pour rendre témoignage dans une cause.

Accident

Vers six heures, samedi soir, un cultivateur du nom de Dussault, de St-David de Lauberivière, a été victime d'un accident, sur la rue Commerciale, à Lévis.

Il était en voitere, en compagnie d'une autre personne, lorsqu'il fit la renoontre d'une autre voiture qu'il accrocha. Le contre-coup fit tomber Dussault hors de sa voiture, et dans sa chute il se cassa une jambe.

Le blessé fut transporté à la station de police, où les premiers soins lui furent donnés, puis on le ramena chez lui.

Ecrou de la prison

Il y a en ce moment dans la prison du district 56 détenus dont 16 femmes. Voici les causes d'incarcération :

Incapables de quitter la prison par maladie	6
Condamnés par les tribunaux	1
En vertu de l'ordonnance de police	24
Conviction sommaire de larcin	4
Autres convictions sommaires	12
Matelots en vertu de l'acte impérial	3
Attendant leur procès et sans caution	1
Débiteur	1
Prisonniers militaires	3
Non jugé	1

Concours de tir

Le 20ième concours de l'association de tir à la carabine du 87ième bataillon du comté de Québec a eu lieu sur les battures de Beauport le 30 août 1388.

Patron l'hon. Sir A. P. Caron C. C. M. G.

Vice-patron, T. Chase Casgrain, écr., M. P. P.

2e Vice-patron, chevalier Frs. Kérouack préfet du comité.

Membre honoraire, Capt. Arch. Fages, Batterie B.

Président-major, M. Fiset R. A. C.

LISTE DES PRIX

Médaille offerte par T. Casgrain, écr., M. P. P., gagnée par le Capt. Luc Routier.

Une coupe en argent offerte par le Capt. Arch. Fages, B. B. R. A. C., gagnée par le Capt. Joseph Blondeau.

Le lieu.-colonel V. Laurin a fait la distribution des prix.

Le prix du pain

A l'assemblée des boulangers de Lévis et de St Joseph des Lévis, réunis samedi dernier, le prix du pain a été élevé à 18 centins, vu la hausse du prix de la farine.

A une réunion analogue des boulangers de Québec, il a aussi été résolu que le prix du pain serait désormais de 18 centins.

Capitalistes

Des capitalistes de Boston se trouvaient à Québec la semaine dernière dans le but de visiter les mines canadiennes afin de les exploiter sur une grande échelle. Un ingénieur a été charge de visiter les principales mines et de faire un rapport.

Obituaire

Le capitaine Malcolm Nugent Ross Davenport, qui a été transporté récemment à l'hôpital Jefferey Hall, a succombé samedi à la consomption maladie dont il était atteint depuis longtemps. Le défunt, qui était âgé de 39 ans, est le fils de feu le major Davenport, du régiment 1er Royal.

Collège Bourget

On nous informe que M. l'abbé Levasseur, docteur en thologie, de Québec enseignera la théologie au Collège Bourget, à Rigaud, pendant la nouvelle année scolaire qui va bientôt s'ouvrir.

Laval transportera ses pénates

Le gouvernement a enfin décidé de transporter la cour de circuit de Montréal dans la bâtisse maintenant occupée par l'Université Laval ; ce changement de lieu nécessite l'établissement d'un bureau des timbres pour l'usage exclusif de la cour de Circuit ; on nous informe aussi que l'Université Laval transportera son cours de Droit, dans les bureaux occupés par la *Presse* et celui de la Médecine, dans ceux de la *Minerve*.

Un homme fort

Dimanche soir, dit l'*Etoile du Nord*, de Joliette, il nous a été donné d'assister à une représentation donnée par le fameux Louis Cyr. Notre "Hercule Canadien," est certainement, d'après les tours de force qu'il a accomplis, l'homme le plus fort qu'il soit possible de rencontrer.

Etant encore à la fleur de l'âge, il a parcouru toutes les différentes parties du Haut et du Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick et une partie des Etats-Unis, et il n'a jamais rencontré son égal.

En 1885, à Québec, il a vaincu le fameux David Michaud, le champion de l'univers en levant sur son dos 371 livres de plus que lui. Il a aussi surpassé Pierce, à Moncton, N.-B., de 700 livres.

M. Cyr est encore un jeune homme, n'étant âgé que 26 ans ; sa pesanteur normale est de 308 livres ; sa hauteur, 5 pieds et 10 pouces.

La grosseur du muscle biceps, est de vingt pouces et 22 a l'état de contraction, il mesure 64 pouces aux épaules, 48 à la poitrine, et 58 à l'abdomen.

Comme on peut en juger par ces différentes dimensions, il n'est pas étonnant que M. Louis Cyr puisse exécuter des tours de force, qui ne peuvent être faits par autre mortel, et nous en citerons quelques-uns :

Notre champion canadien soulève au-dessus de sa tête un " dumbbell " de 226 livres ; à l'aide d'une seule main, il

place un baril de farine sur son épaule.

Un homme du poids de 205 est facilement placé au bout de son bras, et balancé dans l'air.

Une table sur laquelle est placée 21 hommes formant une pesanteur de 3,300 livres est soulevée de terre sur son dos. M. Cyr a levé avec l'aide d'un seul doigt, un poids de 326 livres et manœuvre un poids de 100 livres aussi facilement qu'un autre de 10 pour un simple individu.

Comme on peut le voir par l'énumération de tous ces différents tours de force, M. L. Cyr ne peut être difficilement surpassé, aussi ce monsieur veut-il aller exhiber en Europe sa force herculéenne, et montrer aux Européens ce que peut faire un bon "Canayen" au bout du bras.

Incendie

Le feu s'est déclaré la nuit dernière dans l'étage supérieur du magasin en gros de verrerie de M. John Shee, situé sur le côté nord de la Côte Lamontagne et entre les bâtisses de la Canadian Express Co et celle occupée par les bureaux de l'*Electeur*, de *La Justice* et le magasin de MM. Thomas May et Cie marchands de marchandises sèches en gros.

Tout l'étage supérieur de la bâtisse dans laquelle le feu a originé a été complètement consumé ; l'eau et la fumée ont causé des dommages considérables dans les autres étages de la bâtisse.

Des dommages par l'eau et la fumée ont aussi été causés à l'établissement de l'*Electeur* et de la *Justice* ainsi qu'au magasin de MM. May & Cie.

En arrière de la bâtisse de M. Shee se trouvait la fabrique de balais Whitehead & Turner. Là aussi il y des dommages assez sérieux par l'eau.

L'établissement de l'*Electeur* est assuré pour un montant de $30,000 dans deux ou trois compagnies qui auront à rembourser les dommages par l'eau.

L'*Electeur* n'a pas paru ce matin.

Nouvel entrepôt d'accise

Pour la première fois à Québec, le gouvernement vient d'ouvrir un entrepôt spécial d'accise en dehors des douanes. Cet entrepôt, auquel est préposé un fonctionnaire public se trouve dans les immenses caves de l'épicerie Turcotte et Provost, rue de la Couronne, ce qui est la meilleure preuve de la prospérité de St-Roch.

Une entreprise importante

Une compagnie a été formée pour construire un chemin de fer entre Disraéli, sur la ligne du Québec Central, et Saint Vital de Lambton et pour organiser en même temps un service de bateaux à vapeur sur le lac Saint-François.

Couvent des Sœurs de la Charité

Le 29 août dernier ont eu lieu les cérémonies religieuses suivantes dans la chapelle des Sœurs de la Charité :

VOEUX PERPÉTUELS

Mlles Alphonsine Lamontagne dite Sr St-Cyprien ; Agnès-Aurèle Gagné, Sœur St-Alexis ; Léda Mercier, Sœur Ste-Séraphine ; Marie Poulin, Sœur Ste Odile.

PRISE D'HABIT

Melles Joséphine Bouillé, Sœur St-Pierre-Claver ; Alice Paradis, Sœur Ste Marie de la Charité ; Lucie Frénet, Sœur St-Elzéar ; Mélanie Filteau, Sœur Ste-Augustine ; Marie Lamontagne Sœur Ste Marie du Bon Conseil ; Marie St Amant, Sœur St Lucien : Eugénie Marie, Sœur St-Prudent ; Georgiana Naud, Sœur St-Onésime ; Marie-Louise Gosselin, Sœur St-Philippe.

ENTRÉE AU NOVICIAT

Mlles Louise Bélanger, Radegonde Voyer, Belzimire Fréchette, Alice Gagnon, Marie-Laure Emond, Marie-Louise Desrochers, Joséphine Hudon, Célanire Blais, Lætitia Dion, Adèle Drolet, Lydia Drolet, Valéda Lambert, Anne-Marie d'Agneau, Aurélie Cliche, Julia Couture Eugénie Lachance, Philomène Gagné, Odile Poulin, Zélia Mercier, Catherine Dechêne, Anna-Marie Bédard.

Visite au Cardinal

Hier matin, M. J. E. Boild, qui est très lié avec lord Stanley de Preston, notre nouveau gouverneur-général, est allé présenter ses hommages à Son Eminence le Cardinal Taschereau, accompagnée de Son Honneur le maire.

Pilules d'Holloway

Irritabilité nerveuse : Il n'est pas de partie dans la machine humaine qui requert un soin plus assidu que le système nerveux, car notre santé et même notre vie en dépend. Ces Pilules renforcissent les nerfs, et sont les plus sûrs purificateurs du sang. La nausée, le mal de tête, l'étourdissement, et l'apathie de l'esprit cèdent devant elles. Elles éloignent sommairement les symtômes dyspeptiques, les douleurs de l'estomac, la distension abdominale, et régularise les appétits capricieux et les intestins irréguliers, qui sont les symptômes concomitants du défaut de tonicité des nerfs. Les Pilules d'Holloway sont particulièrement recommandées aux personnes aux habitudes studieuses et sédentaires, qui tombent graduellement dans un état nerveux et irritable.

AVIS AUX MERES

Le "syrop calmant de Mme Winslow, devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guerit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille.

Québec, 5 mai 1888. B

CAMPBELL'S
CATHARTIC COMPOUND

Est effectif à petites doses, agit sans irriter, ne donne pas de nausées, et ne produira pas de congestion comme la plus part des cathartiques administrés sous forme de pilules, &c.

Les femmes et les enfants ayant l'estomac très sensitive, prennent cette médecine sans trouble ou dérangement.

LE COMPOSÉ CATHARTIQUE DE CAMPBELL est spécialement adapté à la guérison de
Maladies du Foie et Désordres Causés par la Bile.
Estomac Acide et Perte d'Apétit.
Mal de Tête Bilieux et Dyspepsie.
Constipation Chronique ou autre.
Toutes Maladies résultant d'un Dérangement d'Estomac.

Cette médecine étant sous forme liquide, la dose peut être facilement réglée selon les besoins de chaque personne ; elle est ainsi aussi bonne pour les enfants que pour les grandes personnes. Embouteillée en bouteilles de trois onces, et vendue par tous les marchands de médecines pour les familles. SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS.

Prix de détail, • 25 centins.

ALLEN'S **LUNG BALSAM.**

LE remède pour guérir :—TOUX, RHUME, L'ASTHME, CROUP MALADIES DE LA GORGE, BRONCHITE, DOULEUR ou OPPRESSION DE L'ESTOMAC ou des POUMONS, RESPIRATION DIFFICILE, et TOUTES LES MALADIES DES ORGANES DES POUMONS.
On ne trouvera pas de meilleur remède pour la coqueluche.
ATTENTION. Ne tentez pas d'expériences avec des médicaments nouveaux qui n'ont pas été essayés, mais gardez toujours en main ce remède sûr et certain, LE BAUME D'ALLEN POUR LES POUMONS.
Mères, avez-vous des enfants délicats et faibles, qui contactent toujours du froid et qui sont sujets au croup? Souvenez-vous que tous les cas de croup ont leur origine dans un rhume.
Le BAUME d'ALLEN est votre remède.
Les médecins qui n'ont pas réussi à guérir leurs patients devraient essayer ce remède avant d'abandonner le cas, car nous savons que bien des vies précieuses ont été sauvées par l'essai de ce remède.
Ne désespérez pas parce que tous les autres remèdes ont failli, mais essayez celui-ci et vous ne serez pas déçus.
Il guerit ou tous les autres faillissent.
Le BAUME d'ALLEN est maintenant embouteillé de trois grandeurs.
Prix, 25c., 50c. et $1.00 la bouteille.
Les bouteilles de 25 cents sont pour l'accomadation de ceux qui désirent simplement un remède pour le rhume ou le croup. Ceux qui voudraient un remède pour la consomption ou aucune maladie des poumons devraient acheter les grandes bouteilles de $1.
En vente par tous les marchands de médecines.

SALSEPAREILLE
du Dr. CHANNING.
LE GRAND
Purificateur du Sang
ET MEDECINE DE PRINTEMPS.
Pour la guérison de :—
Scrofule, Herpès, Cancer, et toutes maladies de la peau ; Tumeurs, Engorgement du Foie et le *Spleen* ; Affections Rhumatismales, maladies des Rognons, de la Vessie, des Organes Urinaires ; Oppressions dans l'Estomac ou des Poumons ; Leucorrhée, Catarrhe, et toutes maladies résultant de la condition impure et dépravée du sang.
En vente par tous les pharmaciens.
PRIX, $1.00 LA BOUTEILLE

Québec, 26 mai 1888—lan2fps 803

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 5 septembre 1888.

Farine—Sup. extra, Baril, 196.	$ 5	25 *a*	5	50
Extra	4	80 *a*	5	00
Forte pour boulanger.	5	00 *a*	5	50
Extra du printemps...	4	50 *a*	4	60
Superfine No 2	4	30 *a*	4	40
Fine	4	10 *a*	4	20
Farines en poches, de 100 livres.	2	30 *a*	2	50

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 5 septembre 1888

Bœuf—1ère qualité, par 100 liv.	$9	50 *a*	10	00
2ème " "	7	25 *a*	8	50
3ème " "	6	25 *a*	7	00
Bœuf par livre	0	05 *a*	0	12½
Veau par livre	0	10 *a*	0	12
Mouton par livre	0	10 *a*	0	12
" du printemps, chaque..	2	50 *a*	4	00

Lards, Jambons, etc.

Québec, 5 septembre 1888.

Porc frais, par 100 livres	7	50 *a*	8	50
" " par livre	0	10 *a*	0	10
Salé, par livre	0	10 *a*	0	11
" par baril	18	50 *a*	19	00
Jambons frais, par livre	0	08 *a*	0	09
" fumés par livre	0	12 *a*	0	13

Volailles

Québec, 5 septembre 1888.

Volailles par couple	1	00 *a*	1	20
Poulets, do	0	40 *a*	1	00
Oies do	0	00 *a*	0	00
Dindes, do	2	00 *a*	4	00
Canards do	0	70 *a*	1	00

Provisions, Etc, Etc.

Québec, 5 septembre 1888.

Beurre frais par livre	$ 0	20 *a*	0	24
Beurre salé par livre	0	18 *a*	0	20
Patates par minot	0	50 *a*	0	60
Œufs par douzaine	0	18 *a*	0	20
Sucre d'érable par livre	0	07 *a*	0	08
Fromage par livre	0	09 *a*	0	10
Oignons par baril	5	00 *a*	5	00
Pommes par baril	3	30 *a*	3	00
Oranges par caisse	7	00 *a*	8	00
Citrons par caisse	2	50 *a*	3	00
Tabac canadien en feuille par lbs	00	10 *a*	00	00

Poissons.

Québec, 5 septembre 1888.

Poissons—Séché le quintal...	$ 3	00 *a*	4	50
Morue verte le baril..	4	00 *a*	4	50
Saumon No 1, baril de 200 livres..	17	00 *a*	17	50
Saumon No 1, la livre.	0	10 *a*	0	10
Hareng du Labrador par baril	4	50 *a*	5	00

Marché au Cuir

Québec, 5 septembre 1888.

Cuir espagnol à semelle, n. 1, par livre	$0	24 *a*	0	25
Do do no 2	0	21 *a*	0	23
Cuir à Semelle dit Slaughter n. 1	0	26 *a*	0	27
Cuir à harnais	0	28 *a*	0	31
Waxed Upper	0	35 *a*	0	40
Vache dite Buff et Pebbled, par pied	0	13 *a*	0	15
Vache à patente	0	15 *a*	0	17
Vache émaillée	0	15 *a*	0	17
Peaux de veau, lourd, par livre..	0	50 *a*	0	60
Do léger	0	60 *a*	0	75
Cuirs fendus, petits	0	24 *a*	0	28
Do grands	0	26 *a*	0	30

Marché au Bois

Prix par corde

Québec, 4 septembre 1888.

Erable de 3 pieds	$ 5	00 *a*	6	00
" 2½ "	4	00 *a*	5	00
Merisier, 3 "	4	00 *a*	4	50
" 2½ "	3	75 *a*	4	00
Merisier du Saguenay 3 "	3	25 *a*	3	50
Hêtres 3 "	3	00 *a*	0	00
Bouleau rouge 3 "	3	00 *a*	3	50
" 2½ "	2	75 *a*	3	00
" Blanc 3 "	2	50 *a*	2	75
Epinette rouge 3 "	3	00 *a*	3	50
" 2½ "	2	75 *a*	3	00
" grise 3 "	2	50 *a*	2	80
Cyprès 3 "	2	5 *a*	2	75
Pruche 3 "	2	00 *a*	2	50
Croute le voyage	1	00 *a*	1	20
Slabs "	1	00 *a*	1	10

Marché au Charbon

Whisbah pour engin	$6	00 *a*	6	50 par tonne
Sydney " "	5	50 *a*	6	00 " "
South New-Castle	5	50 *a*	6	00 " "
Anthracite américain	6	75 *a*	7	00 " "
A fonderies, Lehigh	6	75 *a*	7	25 " "
Pour grilles	6	25 *a*	6	50 p. chaudr
Coke	6	25 *a*	6	50 "

Marché de Montréal

Grains et Farines

FARINES

Montréal, 4 septembre 1888.

Patente d'hiver	$5	25 *a*	5	50
" printemps	5	00 *a*	5	25
Straight roller	5	00 *a*	5	70
Extra	4	90 *a*	5	00
Superfine	4	00 *a*	4	25
Forte de boulangerie	5	00 *a*	5	25
" américaine	5	25 *a*	5	50
EN SACS D'ONTARIO				
Extra	2	30 *a*	2	40
Superfine	1	90 *a*	2	10
EN SACS DE LA VILLE				
Par 196 lbs	5	00 *a*	5	25
Farine d'avoine	5	55 *a*	5	60
Farine d'avoine granulée	5	75 *a*	5	85
Avoine, le sac	0	95 *a*	1	10
Sarrazin "	1	50 *a*	1	60
Fèves, le minot	1	25 *a*	1	40
Pois, le minot	0	90 *a*	1	00
Blé d'inde	0	70 *a*	0	75
Graine de lin	1	40 *a*	0	00
Fleur par 98 lbs	2	40 *a*	2	50
Fleur de Sarrasin, par 100 lbs	2	00 *a*	2	10
Fleur d'Avoine, " "	1	55 *a*	1	65
Fleur de Blé d'inde " "	1	55 *a*	1	65
Moulée, par 100 lbs	1	25 *a*	1	60
Son. " "	0	85 *a*	0	90
Produits de la Ferme				
Beurre frais pain	0	21 *a*	0	22
Beurre frais, crèmeries	0	21 *a*	0	22
Beurre en tinette	0	18 *a*	0	21
Œufs frais la douzaine	0	16 *a*	0	19
Œufs en caisse	0	17 *a*	0	18
Fromage	0	10 *a*	0	11
Volailles et gibiers				
Oies, la pièce	0	65 *a*	1	00
Poules, le couple	0	85 *a*	1	10
Canards "	0	75 *a*	1	10
Pigeons, la doz	1	50 *a*	2	00
Dindes par couples	1	50 *a*	2	50
Poulets "	0	40 *a*	0	60
Canards noirs	0	00 *a*	0	00
Bécassines, la douzaine	0	00 *a*	0	00
Perdrix, la paire	0	00 *a*	0	00
Pleuviers, la douzaine	0	00 *a*	0	00
Poules de Prairies	0	00 *a*	0	00
Lièvres, la paire	0	00 *a*	0	00
Bécasses, la paire	0	00 *a*	0	00
Légumes				
Pommes de terres nouvelles le sac	0	70 *a*	0	80
Choux, la douzaine	0	30 *a*	0	40
Oignons douz. de bottes	0	08 *a*	0	10

Naissance

Le 23 août dernier, à Fall River, Mass., E. U., madame Gédéon Trottier, un fils.

Aux nouveaux Abonnés !

CONDITION :

$1.00—pour une—$1.00

PIASTRE

VOUS RECEVREZ LE

Journal des Campagnes

PENDANT DOUZE MOIS

Ainsi que TROIS VOLUMES mentionnés plus bas qui sont d'une très grande utilité.

Ne manquez pas de vous abonner au *Journal des Campagnes* qui se publie tous les **JEUDIS**, contenant 16 pages de matière à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MAGNIFIQUES VOLUMES consistant en :

Le Petit Mois du Sacré-Cœur,
Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,
Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

ELZEAR BEDARD

AGENT du *Journal des Campagnes*,

No 9, RUE BUADE, QUEBEC

Seul autorisé à donner les cadeaux.

Echos & Nouvell s

L'affaire Schynman

Le créancier qui a réussi à prendre les devants et à obtenir possession de ce qui restait du fond de magasin de R. Harris et compagnie, est M. Patrick Lynett, propriétaire de la manufacture de vinaigre, à St Sauveur. M. Lynett avait prêté $2,000 à Schynman, mais avait pris ses précautions. Les autres créanciers sont donc au désespoir.

Il appert qu'un des montréalais auxquels nous faisons allusion l'autre jour a réussi à arrêter en route pour près de $5,000 de marchandises consignées à Schynman.

Les autre créanciers n'aiment pas cette manière d'agir et en conséquence se sont mis à la recherche des marchandises subtilisées.

Terrible explosion

Burlington, Une collision a eu lieu hier après-midi sur la voie du Chicago, Burlington et Quincy, 60 milles à l'ouest d'ici. Un train extra allant à l'ouest tamponna un autre train employé à la réparation de la voie. L'engin du train extra et douze wagons furent complètement détruits, et la voie considérablement endommagée. Trois des employés furent tués sur le coup et plusieurs autres blessés, mais non gravement.

Emulsion-Scott

Une des raisons qui font que l'*Emulsion-Scott* a autant de vente, c'est parce qu'elle est la meilleure. Le Dr W. H. Cameron, Halifax, dit : " J'ai prescrit l'*Emulsion-Scott d'Huile de foie de Morue, aux Hypophosphites*, pendant les deux dernières années, et je l'ai trouvée plus agréable à l'estomac et obtenu de son usage des résultats supérieurs à toute toute autre préparation de même nature.

Vendue par tous les Droguistes, à 50c. et $1.00.

Lunch

M. le président et les officiers de l'association de tir à la carabine du Village Lauzon ont donné, hier, à une heure, au camp des Ingénieurs de Lévis, un lunch magnifique auquel ils ont eu l'obligeance d'inviter un représentant de notre journal.

Grave accident

M. Ferdinand Hamel, de cette ville, qui est en villégiature à St-Michel de Bellechasse, a failli, mercredi, être la victime d'un pénible accident.

Le vapeur *Montmagny* venait d'arriver de St-Michel et M. Hamel se disposait à prendre passage à bord de la barge qui vient chercher les passagers du bateau lorsqu'il fit un faux pas et tomba lourdement sur une barre de fer dans la barge. Quand on le releva, il était presque sans connaissance ; son état même s'empira durant la soirée et le prêtre et le médecin furent appelés.

Hier matin, M. Hamel était hors de danger.

Un nouveau miracle

Les guérisons miraculeuses se continuent au sanctuaire de Beaupré.

La dernière qui nous est rapportée a été opérée en faveur d'une personne bien connue, sœur Ste Hilarie, de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal, et fille aînée de l'honorable sénateur J. B. Guèvremont.

Depuis plusieurs mois, sœur Ste Hilarie était retenue au lit par une cruelle maladie, et plusieurs fois on crut que le dernier moment était arrivé pour elle.

Lundi de la semaine dernière, sœur Ste Hilarie ayant manifesté le désir d'aller en pèlerinage à Beaupré, on finit après beaucoup de supplication, par lui accorder cette insigne faveur. On la conduisit donc au sanctuaire de la grande thaumaturge.

Après s'être confessée et avoir communié, elle se sentit tout à coup parfaitement rétablie, et depuis elle se porte à merveille.

Un bossu en ribotte

Parmi les voyageurs qui étaient à bord du vapeur *Laprairie*, mercredi, se trouvaient un bossu portant l'humble livrée du travail. Contrairement au dicton qui veut qu'un bossu soit toujours gai, celui-ci était sombre et morose. Edouard Foulou, c'est le nom de notre homme, paraissait âgé d'environ 25 ans et souffrait des suites de libations copieuses. Il arpentait le pont du vapeur lorsque tout à coup il enleva son habit en disant : " Bonne sainte Anne, ayez pitié de moi ; mon père et ma mère sont morts et je suis abandonné de tout le monde."

Il s'élança ensuite pour enjamber le gardefou, mais il en fut empêché par les hommes de l'équipage. Pour le faire renoncer à son idée on dût le lier à un poteau. Notre bossu se mit à faire des contorsions horribles et la bouche frangée d'écume, il se mit à ronger les cordes qui l'attachaient. Il réussit à se dégager de ses liens et fit une nouvelle tentative pour se suicider. Heureusement l'équipage le surveillait de près et il fut rattaché plus solidement au poteau. Le malheureux débarqua à Laprairie et se rendit à pied à Longueil. Hier matin il traversait à bord du " Longueil " et vers dix heures il se promenait sur la digue, ayant apparemment abandonné l'idée d'aller boire à la grande tasse.

Nouvelle religieuse

Hier matin il y a eu une cérémonie religieuse au couvent de Sillery, présidée par Mgr Méthot. Il s'agissait de la prise du voile noir par cinq novices. Au nombre de ces jeunes filles était Mademoiselle Georgie Colfer, fille aînée de M. le lt.-col. Colfer, qui en religion portera le nom de Sœur Marie Ste-Adelaïde.

Mademoiselle Larue, fille de M. le notaire Gilbert Larue, a aussi pris le voile blanc, hier matin, ainsi que mademoiselle d'Amour, des Trois-Rivières.

Changement ecclésiastique

—M. l'abbé J. B. Dupuis, vicaire à St-Agapit, est nommé curé de St-Nérée, comté de Bellechasse.

—M. l'abbé C. Gagné, vicaire à Deschambault, est nommé professeur au Collège de Ste Anne.

Le mystère de St-Henri

A l'enquête qui a été faite sur le corps de M. Pierre Roy, cultivateur de Saint-Isidore, que l'on a trouvé mort dans un fossé à St-Henri, dimanche matin, les jurés ont prononcé un verdict de " mort accidentelle." Le défunt était âgé de 71 ans.

Le saindoux américain

Le département du revenu de l'Intérieur étant à peu près certain que le saindoux américain est adultéré avec de l'huile de coton, des échantillons de ce saindoux ainsi que du saindoux canadien seront soumis à l'analyse.

Pénible accident

Il est arrivé hier matin sur les Buttes à Neveu, au sud de la rue St-Louis, un un bien pénible accident qui aura probablement des suites fatales.

Selon son habitude, Mme. veuve Frs. Perrault qui demeure dans la rue Scott et qui est âgée de 70 ans environ, se rendait hier matin sur les plaines pour traire sa vache.

Elle avait à peine commencé son travail que deux autres vaches vinrent effrayer celle qu'elle trayait. La pauvre vieille femme fut renversée par terres et les deux bêtes à cornes lui passèrent sur le corps. Les cris de la malheureuse attirèrent l'attention des personnes qu'il y avait là et on vint à son secours. Elle avait une jambe cassée et souffrait beaucoup. On héla une voiture et on la transporta à son logis.

Un médecin fut tout de suite mandé, et il trouva l'état de Mme Perrault si grave qu'il ordonna de la faire transporter à l'Hôtel Dieu.

A part la fracture d'une jambe la pauvre malheureuse a reçu de nombreuses contusions, il est à craindre, vu son grand âge qu'elle ne puisse survivre au pénible accident dont elle a été la victime.

Suicide de M. Messier

VERDICT DES JURES

Nous avons rapporté samedi que M. Louis Messier, marchand de Kamouraska, a été trouvé mort dans sa chambre, vendredi soir, à l'ancien hôtel Blanchard.

L'enquête tenue samedi par M. le coroner Belleau a révélé que ce qu'on croyait être une mort subite a été beaucoup plus grave, et que le défunt s'était suicidé en absorbant une dose de strychnine qui avait dû le foudroyer instantanément.

Dans la journée de jeudi, M. Messier est allé dans une pharmacie faire remplir une commande pour le Dr Paradis, de Kamouraska qui demandait par écrit de lui expédier par le porteur une petite fiole de strychinne.

L'autopsie pratiquée par le Dr Chas Verge assisté du Dr Gosselin, a démontre que le défunt avait absorbé tout le contenu de la fiole dans de l'eau-de-vie dont on a trouvé la bouteille près du lit, et en conséquence les jurés ont rendu le verdict de " Suicide par la strychnine."

Les affaires commerciales de M. Messier étaient très embarassées, dit-on, et le découragement l'avait fait se livrer à l'intempérance. C'est probablement dans un moment d'aberration mentale découlant d'un excès alcoolique, qu'il a mis fin à ses jours.

Sa famille a été informée de suite du malheur qui vient de l'atteindre.

Concours de tir

A FRASERVILLE

Le 13me concours annuel de l'Association de tir à Fraserville a eu lieu vendredi dernier.

Parmi les plus habiles nous devons mentionner MM. J. Fraser, L. Levasseur, L. N. Pâquet et A. Fraser.

M. L. N. Pâquet a été déclaré champion.

A LÉVIS

Le 10me concours annuel de l'Association de tir du Village Lauzon a eu lieu hier à St-Joseph de Lévis.

Parmi les spectateurs on a remarqué Sir A. P. Caron, ministre de la milice, l'hon. J. Blanchet, les lieuts.-colonels Duchesnay et Taschereau, M. J. E. Mercier, éditeur du *Quotidien*, M. Chs. Darveau, avocat, etc., etc.

Ceux qui ont remporté les premiers prix sont le major Demers, I. N. Belleau et le capt. Martineau.

Trois prix ont été distribués à ceux qui ont fait le plus de points dans tous les concours réunies :

1er prix : médaille d'argent offerte par M. J. E. Mercier, décernée au major Demers qui a été déclaré le champion de l'Association pour le présent concours.

2me prix : sucrier en argent offert par l'Association, gagné par M. I. N. Belleau.

3me prix : marinadier en argent, offert par le Révd. M. Falard, curé de St-Joseph de Lévis, par le Capt. J. Martineau.

Vers deux heures, un lunch a été servi aux invités et aux membres de l'association, au camp des ingénieurs.

Petites nouvelles

—On dit que M. Denis Murray sera bientôt nommé juge de la cour de police conjointement avec le juge Chauveau.

—On nous informe que l'insecte connue sous le nom de la bête à tabac s'est attaquée au tabac canadien en culture dans les paroisses de Saint-Esprit, Saint-Alexis et Saint Jacques l'Achigan, la région productrice de la plante de Nicot dans la province de Québec. On dit qu'il n'y aura pas plus que le quart de la récolte qui sera sauvé.

— On rapporte que dans une paroisse voisine de Québec, certains débitants de boissons s'exercent à tirer vengeance de ceux qui les chassent et leur font payer l'amende pour ne point s'être conformés à la loi, en mettant le feu aux maisons des dénonciateurs ou en causant d'autres torts à la propriété.

C'est ainsi qu'il y a une quinzaine, dans la paroisse dont nous parlons, les vendeurs de boissons en contravention avec la loi ont fait flamber trois ou quatre maisons appartenant à ceux qui les dénoncent à l'autorité comme débitant des liqueurs enivrantes sans être munis de licences.

Si les coupables sont connus, il serait fort à propos que les autorités intervinssent pour les châtier avec toute la rigueur dont il est permis d'user pour punir un crime de la gravite de l'incendie criminel.

Ils mangèrent du tapioca et furent malades

Les châtiments infligés à la gourmandise ne semblent pas avoir ému deux gourmands, employés d'une manufacture de Montréal. Voici les circonstances et les suites de leur désobéissance aux ordres du médecin de santé :

Dernièrement, le steamship " Danish Prince " débarqua sur les quais une certaine quantité de caisses de vert de Paris, de sacs de tapioca et de clous de girofle. Caisses et sacs avaient été en contact pendant la traversée, au grand désavantage des derniers.

Le médecin de santé s'aperçut qu'il y avait un résidu de vert de Paris et d'arsenic sur les fruits dont il prohiba l'emploi comme aliment.

L'importateur du poison paya des dommages causés en vendant les trente-sept sacs de tapioca à une manufacture de tapis qui pourrait l'utiliser sans danger.

Quelques employés, remplis de bravade crurent qu'on pouvait se moquer impunément des décrets du bureau de santé et arrachèrent quelques feuilles de ce légume, qu'ils grugèrent. Le châtiment ne tarda pas. Les deux mangeurs furent pris de coliques et vomissements.

On les conduisit à leurs résidences, où pendant quelques heures ils crurent leur vie en danger.

Morale : Ne jamais désobéir au bureau de santé.

Echos de Sherbrooke

—Vendredi dernier, en la chapelle du Séminaire, Mgr. l'Evêque de Sherbrooke a conféré l'ordre du sous-diaconat au Révd. M. Joseph Ernest Simard, fils de notre concitoyen M. Elie Simard.

—Monseigneur Racine est parti hier pour aller bénir une cloche à Piopolis. Sa Grandeur est accompagné par M. le Grand Vicaire Dufresne et par M. l'abbé Séguin, curé de Ste Cunégonde, qui doit prêcher le sermon de circonstance.

M. l'abbé Séguin fut le premier missionnaire de Piopolis en 1871 et y fit construire la première chapelle. Il sera heureux de constater les progrès accomplis par son œuvre si bien servie par ses successeurs.

—Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Angers arrivera en cette ville lundi soir pour présider à l'ouverture officielle de l'Exposition le lendemain. Il arrivera par l'express du Grand-Tronc à 7.41. Une réception lui sera faite à la gare par les autorités et il sera escorté processionnellement jusqu'à la résidence de M. le Juge Brooks, dont il sera l'hôte pendant son séjour à Sherbrooke.

—L'Hon. M. Chapleau est arrivé en cette ville mardi soir et en repartira vendredi après-midi. L'Hon. Secrétaire d'Etat semble tout à fait dispos. Il nous fait plaisir de constater que Madame Chapleau est remise de l'indisposition dont elle souffrait depuis quelque temps.

—Notre Directeur. M. J. A. Chicoyne, est revenu d'une excursion à travers les colonies de la partie Est de Compton. Il est enchanté des progrès accomplis dans chaque paroisse et surtout de l'hospitalité des braves colons auxquels il a été si heureux de serrer la main.

—*Le Pionnier.*

Université Laval

Nous avons reçu le quatrième fascicule du Département vétérinaire de l'Université Laval. Neuf élèves ont suivi les cours durant l'année scolaire 1887-88. Sur ce nombre, deux ont reçu des diplômes : MM. G. W. A. Beaulieu et Alph. Lemoine.

La police provinciale

Le gouvernement Mercier a décidé de réorganiser la Police Provinciale. La force se composera de 15 hommes et sera stationnée à Montréal. Il y a eu deux applications de reçues pour la position de chef : une de M. Baylis, du département du revenu, et l'autre de M. E. G. Phaneuf.

Lecinquantième congrès

Le congrès actuel des Etats Unis est cemposé comme suit : Sénat.— 39 républicains ; 37 démocrates. Total 76.

Députés.— 152 républicains ; 169 démocrates ; 2 du parti du travail ; 2 indépendants.— Total, 325.

A la prochaine élection, on choisira une nouvelle chambre de représentants.

Le terme d'office de 26 sénateurs dont 13 républicains et 13 démocrates expirera le 3 mars 1889.

Un blessé

Samedi après-midi, on a transporté à l'Hôpital de Marine un matelot, employé à bord d'un bâtiment mouillé dans le port. Il s'était fait une sérieuse blessure à la jambe en tombant dans la cale du vaisseau.

Feuilleton du Journal des Campagnes

6 Septembre 1888—No 9

LES MYSTÈRES DU CHATEAU MAUDIT

(*Suite*)

— Non! Je sais bien que Lévi Reuben souhaite faire de moi sa femme, mais il m'est impossible de deviner s'il me préfère à ma dot, ou si ma dot lui semble plus désirable que moi.

— Riche, belle et jeune! que vous manque-t-il donc!

La Juive regarda Molda Komorn avec une expression étrange, puis elle répliqua :

—Vous souhaitez l'apprendre ?

— Oui, et croyez bien qu'il règne en ce moment dans mon esprit moins de curiosité que de désir de vous être utile si je le veux.

— Vous ferez déjà beaucoup pour moi si vous daignez m'enteudre...

— Parlez, Salomé, parlez... parlez...

Je suis juive e! répéta la jeune fill en appuyant sa main frêle sur les bras de Molda Komorn, juive par le sang qui coule dans mes veines, par l'éducation qui me fut donnée, les espérances qu'on m'a fait entrevoir. Juive dans le passé, juive dans le présent ! voilà ce qui fait que j'étouffe dans la vie, et ce qui m'entraîne vers la tombe.

—Oh ! pauvre enfant !

—Oui, vous avez raison de me plaindre, jamais vous ne me plaindrez autant que j'ai pleuré ! ...Croyez-vous à la transmission du sang à travers les races ? J'y crois, moi... Mais ce dont je suis encore plus absolument convaincue, c'est qne certaines idées, certaines affinités peuvent devenir héréditaires comme les instincts, la beauté, tout ce qui constitue l'être physique... Je n'ai jamais appris d'une façon complète l'histoire d'une femme qni fut ma bisaïeule... On la raconte tout bas,avec une sorte de crainte et de honte...Elle donna le jour à mon grand père Abraham ...Une fois, seule il m'a été permis de regarder son portrait...Je lui ressemble d'une façon frappante...Mais elle ne me transmit pas seulement les traits de son visage, elle me légua, héritage mille fois plus fatal que sa beauté, les pensées de son cerveau, les préférences de son cœur...Ma bisaïeule était chrétienne ! Par quel enchaînement d'événements devint-elle la femme de Jacob Zek, on ne me le raconta jamais. En l'épousant elle renia sa foi pour adopter celle de sa nouvelle famille...La passion l'entraînait, elle alla jusqu'à l'apostasie ...Mais à la fougue d'un amour dont elle vit bientôt la fin, succédèrent des regrets dont elle ne révéla le secret à personne. Si elle s'était montrée assez faible pour renier sonDieu, elle ne put supporter le poids de ses remords...Deux années suffirent pour la conduire à la tombe. Quand on l'ensevelit, on trouva sur elle un cilice à pointes aiguës...Evidemment elle avait crié miséricorde à Dieu... Elle laissait un enfant : Abraham Zek, mon grand-père. Celui-ci fut élevé d'un façon d'autant plus austère qu'on avait de graves raisons de douter de la fidélité de sa mère au culte adopté par elle. Mon grand-père ne se montra pas seulement israélite fervent, mais enthousiaste. Elevé par un rabbin très savant, il songea longtemps à se vouer à l'étude des livres saints d'une façon absolue. Ce fut le vieux Jacob Zek qui le supplia de prendre la suite de son commerce de pierreries. Une fois que mon grand-père eut essayé du négoce,la fièvre de l'or s'empara de lui comme elle prend tous ceux de notre race. A la soif du gain se joignit le désir de me voir riche dans l'espérance que je serais plus heureuse. Dès lors il travailia avec un zèle dont je m'attriste souvent. Quand le soir, las d'une journee passée à rogner des ducats ou à négocier des emprunts il prenait ses livres, et tentait de m'intéresser à de longues colonnes de chiffre, je soupirais en détournant la tête. Que me faisaient l'or entassé dans des tonnes, les bijoux remplissant les cassettes ; les obligations signées par des grands seigneurs, et qui, sans doute, faute d'être payées à échéance laisseraient entre les mains de mon aïeul des domaines, des forêts, des châteaux... J'avais lu dans un récit de l'antiquité que le châtiment d'un monarque avare, était durant une multitude de siècles dont il serait impossible à l'homme de supputer le nombre, de voir se changer en or tout ce que l'on présentait devant lui...Oh ! Molda ! que je fois j'éprouvai cette sensation terrible et décevante ! Il y a plus, derrière les monceaux de cet or je voyais les larmes qu'il coûtait, j'entendais les sanglots qui en déploraient la perte...Je voyais du sang sur les ducats. Je devinais des ruines, des crimes dans ces fortunes s'écroulant pour grossir la nôtre...Lorsque je tentais de persuader à mon aïeul qu'il devait se montrer compatissant, il se contentait de me répondre : "—Le trafic est le trafic, ma fille, et tu n'y entends rien ! " —Je crois même que sa voix s'abaissait jusqu'à la tristesse quand il me répétait cette phrase, résumant son code commercial. Il eut souhaité me causer plus de joie quand il énumérait ses bénéfices ou qu'il bâtissait des châteaux partout, même en Espagne !

Les soirées durant lesquelles il m'entretenait de calculs, d'intérêts, de toutes ces choses qui me restaient profondément étrangères me semblaient d'une mortelle longueur.

J'éprouvais la hâte de les voir finies Alors je rentrais chez moi, et de même que mon grand père se livrait incessamment au même calcul, je recommençais le même rêve monotone.

Remontant le passé, je me représentais celle que je n'avais point connue, cette chrétienne que la passion pour un homme ou l'amour de l'or jeta dans l'apostasie. Elle m'apparaissait bientôt sous une forme, tantôt sous une autre...Je la voyais quelquefois jeune et charmante sortant du temple où elle avait prié...

Puis dans l'ombre d'un pilier un œil sombre la suivait,l'œil fascinateur de l'ange des ténèbres. Elle tremblait, sa poitrine se soulevait ; lentement elle se tournait vers l'autel afin d'implorer la force dont elle avait besoin, puis elle descendait les degrés de l'église, et se perdait dans les dédales des rues sombres,...

Puis je l'entrevoyais penchée sur une cassette renfermant des diamants, jouant avec les escarboucles dont le rayonnement la fascinait ; ses regards brillaient autant que les saphirs ; ses lèvres empruntaient leur pourpre aux rubis. Après avoir admiré les gemmes elle les enlaçait à ses cheveux, les roulait autour de son cou, les suspendait à ses oreilles, en ornait les dentelles de son corsage...Tout à coup une tête surgissait de l'obscurité, toujours la tête du Tentateur... Mais la jeune femme ne regardait plus l'image qu'elle adorait dans l'église, elle ne voyait plus que les diamants et leurs prismes fascinateurs.

La vision changeait : un jeune homme de notre race se trouvait à côté de la chrétienne ; il lui parlait bas, et la jeune fille se troublait.

A l'expression de son visage je devinais tour à tour la colère, l'effroi, l'indécision... Puis elle joignait les mains, baissait la tête et pleurait.

Elle était vaincue... Et tandis que des larmes roulaient sur son visage, la physionomie du jeune homme exprimait une joie triomphante.

Souvent il m'arrivait de me croire transportée dans une forêt sombre et majestueuse, pas un bruit, pas un souffle... Si, je me trompe,une brise si faible qn'elle semblait le soupir d'un être humain ; un bruit pareil au murmure d'une source et qui peut-être n'était que l'écho d'un sanglot... La curiosité, la pitié m'attiraient vers l'endroit d'où venait les sons affaiblis de cette douleur... Alors assise sur une pierre, à demi ensevelie sous l'ombrage d'un hêtre au feuillage rouge, j'apercevais une forme drapée de noir, étendue au bord d'un étang aux eaux glauques. Elle pleurait, et ses larmes roulaient dans le petit lac, et il me semblait que ses larmes devaient couler, jusqu'à ce que l'étang débordât, et vint noyer la forêt entière... Oh ! combien elle regrettait sa lâcheté, son apostasie ! Avec quelle joie elle eut accepté un avenir plus malheureux encore, si elle avait gardé l'espoir de voir un jour sa faute rachetée...

Ces visions me hantaient,m'oppressaient. Comment avouer à mon aïeul ce qui se passait en moi. Etais-je malade ? Chaque nuit je tombais dans un nouvel accès de fièvre... Enfin l'apparition se fit plus terrible, plus effrayante.

Je considérai comme un supplice de la voir, et il me devint impossible de la chasser. Elle revenait. On eut dit qu'elle se collait à mon corps et faisait partie de moi-même...Comment vous la peindrais-je ? de quels mots me servir pour rendre l'effet produit sur moi par cette obsession épouvantable ? Je croyais voir une grande étendue enflammée, telle qu'on nous peint des savanes dans lesquelles court l'incendie. Ce brasier était clair, transparent pour ainsi dire, et au milieu se mouvait une figure que je reconnaissais bien ! Elle courait sans trêve moins pour échapper à la flamme que pour parvenir à saisir une croix au pied de laquelle coulait une source vive. Mais la croix reculait devant elle, car la même distance subsistait toujours entre l'infortunée et le calvaire.... Alors ces yeux se tournaient vers moi avec l'expression de la supplication.

Ce qu'elle ne pouvait faire, il m'était possible de l'accomplir... Je devinais qu'en prenant ma croix dans mes bras,en buvant l'eau de la source, je calmerais le supplice de l'infortunée—Jéhovah acceptait un mystique échange....Je devais croire ce qu'elle avait renié, pour la soulager dans le sein de la géhenne. Elle avait tant regretté, tant pleuré sa faute que le ciel se montrerait miséricordieux à la condition que j'expierais à sa place....

Peut-être trouvez-vous, Molda, que je vous raconte des choses inintelligible. Je ne saurais les traduire autrement. Les mots manquent pour des impressions de ce genre. Cependant à force de songer à ma bisaïeule, de m'environner d'objets lui ayant appartenu, j'en vins à croire que je devais obéir à ses ordres... Un jour, durant une absence de mon grand-père, nous nous trouvions alors à Vienne, j'entrai dans une église catholique... Je tremblais fort ! Il me semblait qu'on lisait ma race et mon culte sur mon front. Je me demandais si les anges agenouillés devant le tabernable n'allaient pas soudain prendre des glaives de flamme, et me chasser du sanctuaire ? Je me rassurai en voyant que tout demeurait paisible ...A l'autel un prêtre officiait au milieu d'un nuage d'encens.... Les cierges illuminait le tabernacle, une grande figure de femme soutenait un enfant dans ses bras. Sur les marches de l'autel se trouvaient des jonchées de roses.... Je respirais une atmosphère nouvelle. Je me sentais des ailes ; des voix chantaient en moi ! Une impulsion secrète me poussait vers cet autel pour m'y agenouiller ; vers ce prêtre pour lui dire : Instruisez-moi ! Je me demandais comment j'avais pu vivre jusqu'alors privée de cette vie à laquelle je me sentais appelée... Je sortis bouleversée du temple catholique, et j'y serais sans nul doute retournée,si le lendemain nous n'avions quitté Vienne...Mais le souvenir de l'impression subie ne me quittai plus.

Je me touvai partagée entre des sentiments divers, complexes, troublants qui, dévorant mon cœur et ma pensée, me jetèrent dans un état de souffrance et de langueur incroyables. Je manquais d'énergie pour accomplir ce que je regardais comme un devoir. Il m'était impossible de révéler à mon grand-père qu'en secret je reniais déjà mon culte et que l'ardeur de mon désir m'entraînait vers la foi chrétienne... Si mon aïeul chérit l'argent, il aime sa foi ; peut être mourrait il de regret si la ruine s'abattait brusquement sur lui, mais il subirait le plus épouvantable des supplices, plutôt que de renier son culte. Lui parler de me faire chrétienne était lui donner le coup de la mort, à lui, déjà si cassé, si vieux ; à lui qui a vécu près d'un siècle... Et cependant il m'est désormais impossible d'étouffer en moi le sentiment qui m'oppresse et me dévore... La chrétienne qui renia son Dieu me supplie chaque nuit d'embrasser le calvaire...Folle que j'étais d'abord, d'évoquer cette figure attristée ! Maintenant elle ne me quittera plus jamais ! jamais !

—Pauvre chère fille ! dit Molda.

—Vous me plaignez ?

—Beaucoup.

—Vous m'aimez ?

—Bien davantage ! vos désirs secrets ne vous rapprochent-il point de moi ?

—Que faire ? demanda la Juive en se tordant les mains, que faire ?

—Essayer d'abord de vous guérir

—Eh ! le puis-je ? Savez vous pourquoi nous sommes dans ce château ?

—Non, répondit Molda ; peut être votre père traite-t-il des affaires avec le comte.

—Vous vous trompez. Palma fait de l'or, il n'a donc nul besoin d'en emprunter au vieil Abraham...Il doit aussi composer des diaments avec du carbone bien qu'il ne l'avoue point encore... Mon grand-père veut obtenir ma guérison du comte Palma...

—Le comte a promis de vous sauver ?

—Oui, répondit, la Juive. Mais mon aïeul semble douter de sa parole, et nous resterons au château du Danube. jusqu'à ce que j'ai retrouvé mes forces.

Je ne nie point le savoir du comte, il a du reste opéré dans toute la Hongrie assez de prodiges pour inspirer confiance ; mais le mal dont je souffre, n'est point de ceux que soulage un élixir, que guérit un breuvage. Le corps est frêle, mais l'âme use l'enveloppe... Je me meurs de ne pouvoir prendre la résolution vers laquelle m'entraîne mon désir...Placée entre le vœu d'embrasser un culte qui me semble l'héritage d'une infortunée, et la crainte de frapper mon aïeul d'un coup mortel, je m'étiole et je m'éteins...

Ce fut avec l'entraînement de la sympathie et de l'amitié, que Molda pressa les petites mains de la Juive.

—Dieu ne nous a point rapprochées sans dessein, répliqua la fille du comte Komorn. Chacune de nous se sentait isolée ; chacune de nous portait le poids d'un secret.

— Vous aussi ! s'écria Salomé.

— Ah ! fit Molda, croyez-vous être seule à souffrir !

— J'espérais, je croyais que vous étiez heureuse !

— Je porte ma croix avec courage et j'attends tout de la bonté de Dieu. Mais aujourd'hui garderais-je le courage de me plaindre, quand je vous vois si triste, si délaissée. Je sais à qui confier mes peines Je m'adresse au Consolateur divin ; il y aurait trop d'ingratitude à pleurer sur moi-même, quand vous mourez de ne point connaître mon Dieu.

— Oui, reprit la Juive, ma vie s'écoule dans l'attente d'une révélation, dans l'espoir d'une miséricorde suprême. Je me regarde comme une créature égarée au milieu d'un désert, et qui, de loin verrait le mirage d'arbres chargés de fruits, de lacs rafraîchissants, de sources ombragées. Mais l'oasis recule toujours dans les régions lointaines ; et le lac se dessèche et coule à travers la plaine stérile quand je crois en approcher.

— Ne nous est-il point possible de retourner dans nos églises ?

— Mon grand-père ne me quitte plus. Lorsque nous sommes descendus à Buda, j'ai cru ne jamais quitter la chambre de l'hôtellerie.

— Et comment votre aïeul se trouve-t-il ici ?

— Il s'est adressé au comte en le priant de me guérir... Lors de sa première visite au château, il en rapporta un cordial qui me rendit une force inespérée. Vers le soir nous vînmes ici nous installer.

—Votre aïeul semble très lié avec le comte. Evidemment ils se connaissent d'ancienne date.

Les yeux de la Juive se lèvèrent sur Molda.

—Peut-être... En effet, mon aïeul parle au comte avec une sorte d'autorité... J'ai cru même comprendre qu'il avait presque imposé à Palma notre séjour au château.

—Aimez-vous le comte ?

—Il m'inspire un sentiment de terreur.

Comme moi, répondit elle à Molda. Toutes deux continuaient leur affectueux entretien, à l'ombre des arbres exotiques de la serre, au bruit d'une cascade légère tombant dans un bassin de marbre.

Heureuse d'oublier le monde frivole s'agitant autour d'elles, et de sentir naître au fond de leurs âmes ingénues une de ces tendresses douces et puissantes qui sont une consolations à toutes les peines.

Pendant ce temps, dans les salons du Château maudit, les invités se livraient à des plaisirs variés suivant les dispositions de leur caractère. Les uns au son des instruments disséminés sous les massifs de fleurs, se livraient au plaisir des danses nationales. A des tables de jeu on risquait des grosses sommes au jeu d'hombre. Les savants debout dans les embrasures des fenêtres discutaient sur l'évènement qui les préoccupait tous.

—Enfin, demanda uu naturaliste dont la réputation dépassait les frontières de la Hongrie, en s'adressant à un habile chimiste de ses amis, croyez-vous que le comte Palma tienne sa parole ?

—Non, répondit le naturaliste, non ! mille fois non ! Que l'homme doué primitivement d'une constitution robuste, et dont la vie reste pure de tous les écarts qui affaiblissent l'organisme, conserve plus longtemps l'élasticité de ses muscles, la vigueur de ses membres, et jusqu'à un certain point la beauté de son visage, j'en suis convaincu. Ceci est à la disposition de tous, comme l'hygiène et la gymnastique ; mais qu'un homme de soixante ans, dont les cheveux ont blanchi dans les veilles, dont le visage ridé porte les traces des fatigues de la science et du ravage des passions, redevienne tout à coup sous nos yeux jeune et fort, je ne le crois pas, je ne le croirai jamais.

—Eh ! mon cher savant ! fit un poète, niez le moyen âge tout entier ; faites plus, mettez en doute les souvenirs de l'antiquité la plus reculée. Les poètes nous ont transmis dans leurs odes, et les mages dans leurs manuscrits la preuve que de tout temps on a pratiqué l'art mystérieux auquel s'est voué Palma. C'est un homme échappé des temps antiques, un Egyptien du temps de Moise, enchanteur comme les prêtres de Pharaon et qui va lever pour nous les voiles de Neith. Avez-vous oublié les prédictions des filles inspirées par l'esprit de Python, les sorcières de Larisse, l'évocatrice d'Endor ?... Ne savez vous pas que certains êtres gardent avec la nature des affinités mystérieuses. J'ai relu dernièrement la vie d'Albertus, ce grand évêque qui fut l'homme le plus admirable de son temps ; il faisait ce que promet d'accomplir le comte Palma.

—Oh ! vous ! dit le chimiste, vous vivez de fictions !

—Et vous les niez sous prétexte que vous découpez les corps, et qu'une fiction ne s'analyse pas !

—Si nous demandions l'avis de Mathias Rath ? reprit le naturaliste.

Le gazettier ajoutait une note à celles qui gonflaient déjà son carnet.

—Etes-vous ému ? lui demanda le chimiste.

—Je ne le cache point, et j'observe la pendule avec unecertaine angoisse. Il me semble que je suis pour quelque chose dans le fait qui va s'accomplir. Ou Palma est le dernier des charlatans ou bien il faut convenir qu'il est un homme de génie.

—Nous saurons quel jugement porter sur lui dans une heure.

—Regardez-le ce soir, au milieu des invités encombrant ces salons, il ne semble pas même préoccupé de la bataille qu'il va livrer, et cependant, elle sera mortelle... Je crois connaître assez le caractère de Palma pour affirmer que s'il échoue, il ne survivra point à sa défaite. Ne pouvant rajeunir, il mourra.

— Oh ! il mourra !

—C'est ma conviction. Un tel homme doué d'une semblable dose d'orgueil, ne peut être vaincu. Il gagnera la partie, ou s'il la perd, c'est un beau joueur. Celui qui connaît assez l'emploi des minéraux et des sucs des plantes pour guérir les maladies les plus invétérées, sait aussi, croyez-le, trouver le moyen de cesser de vivre sans souffrir. Au surplus je comprends que la déception serait cruelle.

—Ne pourrait-il la recommencer ? demanda le poète.

—Ailleurs, peut-être, mais pas en Hongrie. Notre souverain, la cour, le vice roi l'ont comblé de présents et lui ont fait un accueil enthousiaste ; il doit fatalement tomber ou grandir.

Tandis qu'on supputait dans une partie des salons les chances de succès du comte Palma, celui-ci après avoir fait les honneurs de son palais à ses hôtes, et s'être montré autant homme d'esprit que grand seigneur, prit le bras de Komorn et l'entraîna vers l'embrasure d'une fenêtre.

—Eh bien ! comte, demanda Palma avec un sourire qui n'était pas sans raillerie, vous amusez-vous à cette fête ?

— Superbe ! mon ami, elle est superbe, et de tous points réussie. Repas délicieux, musique entraînante, un bal qui réunit les plus jolies femmes de Buda-Pesth...

— Oui, dit le comte, on en compte un grand nombre qui sont charmantes mais je n'en ai vu qu'une.

— Laquelle ? demanda le joueur.

— Est-il besoin de vous le dire...

Il promena son regard dans la salle de bal, puis se tournant vers Komorn.

— Je ne vois pas votre fille.

— Molda danse, sans doute.

— Elle a disparu après le festin... Où peut-elle être ?

— Peut-être avec les filles de la baronne Samper.

— Non, répliqua le comte.

— Je la chercherai tout à l'heure... Vous avez la bonté de vous informer si cette soirée me semble belle, gaie, inoubliable... Mais pour cela, mon cher comte, il faudrait que je sentisse les écus danser une sarabande au fond de mes poches. Et je vous jure qu'il n'en est rien... Une veine dont rien n'approche... Avez-vous quelques louis sur vous ?

—Je ne crois pas,demanda Komorn. Suis-je condamné à ne plus jouer de la soirée ? Comment demain acquitterai-je ma dette ?

— Demain, répliqua le comte, vous et moi nous serons peut-être morts.

Il demeura un moment silencieux, songeant à l'incertitude de son avenir. Vivre ? Mourir ? Quelle énigme ! Et les aiguilles marchaient sur le cadran, marquant déjà onze heures et demie !

— Je vous en prie, ajouta Komorn, une centaine de ducats seulement.

Palma fit un geste de colère. Quoi ! au moment où il allait tenter une expérience dont dépendait sa vie, Komorn ne songeait qu'à sa partie d'hombre ! Il fit un pas pour s'éloigner .

Alors le joueur ajouta tout bas :

— Pendant que je chercherai Molda pour la ramener ici, soyez assez bon pour me trouver deux cents ducats.

Le joueur partit à la recherche de sa fille

Il la trouva dans la serre, poursuivant avec Salomé son entretien d'âme à âme. La physionomie de Komorn était celle des mauvais jours,des heures de perte acharnée, que Molda connaissait si bieu.

Elle tressaillit d'angoisse, serra la main de la Juive et se leva.

—Venez, dit Komorn en lui prenant la main.

—Laisserai-je ici cette jeune fille ?

— Son père viendra la chercher.

— Où me conduisez-vous ?

—Dans le salon ; l'heure de la grande expérience. Il faut que vous soyez-là quand elle aura lieu.

Molda poussa un soupir et suivit son père.

Au moment où Komorn et sa fille pénétraient dans la vaste salle de bal, le comte Palma y revenait. Du premier regard il aperçut Molda.

Alors, avec un donble mouvement plein de grâce, il porta à ses lèvres la main de Molda, et remit une bourse à Komorn.

La jeune fille recula comme si un serpent l'eût piquée.

—Mademoiselle, fit le comte, ceux qui allaient jadis affronter les périls de cirque saluaient César avant la mort... J'ai souhaité vous voir la dernière, afin que vous me portiez bonheur, et que votre regard fut le dernier que je recevrai dans cette salle... Palma avec ses cheveux blancs, et un âge qui l'éloigne trop de vous, a voulu vous révéler un secret seulement connu de votre père... Je vous aime ! Et si j'aspire à une seconde jeunesse, c'est dans l'espoir de vous consacrer ma vie...

En ce moment l'horloge sonna onze heures trois quarts.

Le comte tressaillit, et Molda devint plus blanche que sa robe.

—Ecoutez-moi, l'heure est solennelle, mademoiselle ; je parle devant le comte Komorn, avec son autorisation... Depuis longtemps déjà il me laissait libre de vous révéler le secret de mon cœur... Mais comment oser vous offrir à vous si belle, dans la floraison de la jeunesse, d'unir vos seize ans à un vieillard pâli sur les livres de science et sur les creusets d'où sortent l'or vierge, et le philtre qui donne à l'homme presque autant que l'immortalité... Non ! non ! Je rêvais de redevenir pour vous le cavalier de vingt ans que j'étais jadis, de mettre à vos pieds des trésors inépuisables, de vous parer de diamants royaux et de vous supplier d'accepter avec mon nom une tendresse impérissable.

Molda se taisait, mais elle tremblait comme une feuille au vent.

—Un mot, un seul, je vous en supplie, reprit Palma.

—Ma parole vous est engagée, mon cher ami, fit le comte Komorn ; vous devez faire la part des timidités d'une jeune fille... Molda était loin de s'attendre à l'honneur que vous faites à notre maison ; croyez qu'autant que moi elle s'y montre sensible.

Palma serra les main de Komorn, puis s'inclinant :

—Pour toute la vie, répéta-il.

Une fois encore ses regards se fixèrent sur la pendule ; les aiguilles marchaient avec une rapidité fantastique.

Il ne restait à l'alchimiste que le temps de prendre congé de ses hôtes avant la transformation annoncée.

Il reprit subitement sur lui-même l'empire que l'émotion de cet entretien venait de lui enlever, et s'appuyant d'une sur le clavecin tandis que l'autre se perdait dans les dentelles de son jabot.

—Dans quelques minutes, dit-il, je quitterai ce salon ; je m'enfermerai dans mon cabinet, et je viderai le contenu d'un flacon dont l'absorption doit me rendre la jeunesse... Tous mes travaux ont eu pour but la recherche de ce breuvage. Si j'ai découvert l'essence même de la vie, si je puis à mon gré renouveler le sang dans les veines, assouplir les muscles, rendre l'éclat au regard, la fraîcheur aux lèvres, la force à l'organisme humain, j'aurai réalisé le plus grand, le plus admirable des prodiges..... Je crois pouvoir crier l'Euréka des anciens ! Mais point de milieu possible : ou le breuvage combiné avec tant d'art et de patience me rendra la juvénile beauté de mes vingt ans, ou la puissance du breuvage me foudroiera... Sans m'accuser de charlatanisme, considérez-moi seulement comme un de ces martyrs de la science qui expirent à l'heure où ils se croyaient victorieux, et qui lèguent à un plus heureux la gloire de la réussite... Mieux vaut encore tomber sur la brèche, en combattant pour la science, que de vivre inutile et méconnu... J'ai fait à la fois le testament de mon cœur, et celui de mes biens... Tout à l'heure je presserai les mains de mes amis.

Palma se tourna vers un portrait qui le représentait dans sa jeunesse.

—Voici, dit-il, la copie d'une peinture dont l'original se trouve dans mon cabinet de travail... J'étais ainsi, il y a de longues années, et c'est ainsi que vous allez me revoir... Afin qu'il vous devînt plus aisé de comparer et de me reconnaître, j'ai fait faire un costume absolument semblable... Même habit de velours rouge, même jabot de Malines, même émeraude au doigt ; quant à l'épée de bal, je l'ai conservée...

Palma tendit la main au baron Samper, au vice-roi, à Matthias Rath ; il adressa à chacun d'eux des paroles empreintes d'une certaine solennité.

En un moment il se trouva entouré de tous ceux qu'il avait conviés à cette fête, et de toutes les bouches, sinon de tous les cœurs, jaillirent des vœux pour la réussite de son expérience.

Le premier coup de minuit sonna et Palma, s'arrachant au cercle vi-

vant qui l'entourait, quitta brusquement le salon.

XII

LE PRODIGE

Au moment où il allait franchir le soleil de son cabinet une masse sombre s'agita, des sanglots soulevèrent une poitrine, et deux lèvres brulantes se posèrent sur ma main.

Bug ! mon fidèle Bug ! fit le comte.

Le noir ne pouvait parler, mais l'expression mobile de sa physionomie exprimait tout ce qui se passait dans son âme naïve et reconnaissante. Palma l'obligea à se lever, et avec une bonté touchante il lui tendit la main.

Ensuite d'un geste il congédia le noir.

Quand il entra dans son cabinet Paulus se leva. Il venait de se réfugier dans le dernier asile où il lui serait possible de voir un maître si cher. Il voulait entendre ses recommandations suprêmes ; et ne le quitter qu'à l'heure où Palma approcherait le flocon de ses lèvres. Le sentiment de tendresse dont l'âme du jeune homme débordait n'était point le seul qu'il ressentît à cette heure.

Une crainte indéfinissable le dominait en dépit de sa confiance dans la science prodigieuse de Palma... Trop pieux pour croire que Dieu permît à l'homme de corriger pour ainsi dire l'œuvre de la création, il doutait de la réussite de cette tentative, qu'il considérait comme orgueilleusement impie. Il lui semblait qu'en essayant de retrouver sa jeunesse évanouie, le comte Palma commettait le péché des Anges rebelles. Une dernière fois il voulut tenter de l'arrêter sur la pente d'un abîme au fond duquel il tremblait de le voir rouler.

—Mon maître, dit-il, mon mître et mon père, car vous êtes pour moi le maître qui enseigne, le père qui chérit et protège ! Je vous en supplie ne mettez pas encore votre projet à exécution... Vous allez tenter Dieu ! Tremblez qu'il vous châtie... Le savoir humain a des bornes, n'esayez point de le reculer au delà du possible. Je m'épouvante et je tremble à pensée de ce qui se passera ici dans quelques instants... Renoncez à une tentative imprudente. Qu'importe ce que pensera la foule... Ne courez-vons point un danger de mort en vidant cette fiole ? Laissez croire à tous que vous avez disparu, si vous ne voulez point révèler le secret d'une défaillance. Un mot, et je presse le ressort caché dans la moulure de cette porte, nous descendons ensemble l'escalier dérobé dont personne ici connaît l'existence. Une fois dans les souterrains du chêteau nous pouvons gagner l'entrée du Danube... Une barque y est amarrée par mes soins, nous fuyons cette nuit même. Demain je reparais ; grâce au testament écrit par vous, je prends possession de vos biens, je vends le château une partie de ce qu'il renferme, j'emporte le reste, et je vous rejoins dans quelque autre coin du monde...Puis, quand je vous sais en sûreté, je reviens seul ici... Je demande la main d'une jeune fille, et je vous prie de l'aimer comme vous m'avez aimé moi-même...

—Ton affection te crée des chimères, Paulus ! fit le comte. Sans doute je cours plus d'un danger en buvant l'Elixir de longue vie. Il peut me foudroyer, comme il peut me rendre la jeunesse ! Mais qu'importe ! Le succès que j'attends vaut cette alternative si terrible qu'elle puisse être ! Redevenir jeune ! jeune et beau comme toi ! Recommencer la vie, et qu'elle vie ! Jamais rêve plus magnifique ne fut fait par un homme. Et je reculerais à cette heure ? Non ! non ! quand je devrais mourir ! crois-tu donc que je tiens à l'existence si je dois traîner une horrible vieillesse comme Abraham Zek ou le Juif Moser qui m'enseigna l'alchimie ? Vienne le trépas subit, plutôt que la sénélité progressive ! Tu ne sais donc pas ce que s'est d'avoir vingt ans, Paulus ! Tu n'apprécies point le bonheur dont tu jouis ; tu gaspilles des trésors que tu pleureras plus tard. Mais non, tu ne les pleureras, jamais, car je serai là pour te transmettre le secret de ne jamais vieillir et d'être toujours aimé !

Paulus saisit la fiole et la regarda à la clarté opaline de la lampe.

—Voici cet élixir, dit il, on dirait du rubis en fusion ! Les esprits les plus subtils sont contenus dans ce flacon ; j'y ai concentré le feu vital, le fluide nerveux, la force suprême ! C'est mon sang, ma vie, mon immortalité ! Et maintenant, adieu, Paulus ; sépare-toi de celui qui remplaça ton père et que tu jures d'aimer sous son avatar nouveau. Au lieu d'un vieillard tu trouveras un jeune homme, compagnon de tes plaisirs, rêvant le même bonheur que toi-même... Tu lui amèneras la fiancée choisie, peut-être te révélera-t-il à son tour le secret d'un cœur rajeuni... Tu me chéris profondément, tu me chériras toujours ! Nous travaillerons ensemble ; nous chercherons le moyen de réaliser d'autres prodiges ; je te ferai traduire des manuecrits étranges rapportés de mon dernier voyage... Les scrupules qui jadis m'arrêtaient ne me retiendront plus... Tu partageras véritablement les secrets de mon esprit et de mon âme.

Palma étreignit Paulus sur sa poitrine avec une mâle énergie.

—Rentre au salon, lui dit-il.

Maître ! Maître !

—Je le veux ! ajouta Palma d'une voix brève.

Paulus passa rapidement la main sur ses yeux :

—J'ai peur ! fit-il, j'ai peur !

—Jamais je ne me sentis plus courageux.

—Eh bien ! tentez-la donc cette expérience fatale... mais devant moi, rien ne vous oblige à me renvoyer...

—Quand j'aurai vidé ce flacon je tomberai comme foudroyé.

—Raison de plus pour que je vous veille.

—Combien de temps durera cette catalepsie ? Une demi heure sans doute...

—J'épierai votre réveil, je le hâterai, si je le puis.

—Va-t'en ! fit le comte, l'heure passe...Si l'horloge sonnait une autre fois avant que l'expérience fût tentée, peut-être faudrait-il la recommencer... Ne crains rien, mais va-t'en ! va-t'en !

Cette fois, le jeune homme comprit qu'il ne pouvait plus insister, et les jambes tremblantes, les bras cassés, il quitta le cabinet de maître Palma.

L'alchimiste demeura seul.

Seul ! Il le croyait, du moins.

Et cependant cette scène avait eu un témoin invisible.

Après qu'il eut gagné avec une peine infinie le balcon du château dont les enroulements de fer touchaient les derniers rameaux de l'arbre grandi sur le bord du précipice, Mario demeura étendu sur le marbre du balcon, pendant un espace de temps qu'il lui eût été impossible de déterminer. Quand il rassembla quelques idées, il s'étonna d'abord de ne point se trouver sur la grande route. Un élancement qu'il sentit à l'épaule lui rappela sa blessure, et l'hospitalité forcée qu'il venait demander à son père.

Poussant les deux battants de la fenêtre, il se trouva de l'autre côté, protégé par un grand rideau rouge complètement tiré devant la croisée, et dont les plis lourds tombaient jusqu'à terre.

Mario n'entendait pas un bruit, pas un souffle. Il écarta doucement la tenture, et put inspecter la chambre à la clarté de la lampe. Il était bien seul. Avisant sur un plateau des pâtisseries et du vin d'Espagne, il se versa un grand verre de Malvoisie qui lui rendit des forces, puis il reprit tranquillement son poste d'observation.

De loin en loin un chant lui arrivait. ou la ritournelle d'instruments sonores. Le concert et le bal se poursuivaient dans les grands salons. Cependant il saisit un bruit de pas et de voix près de la porte de la chambre où il se trouvait, et puis une seconde après le comte et Paulus y entrèrent.

Il sut alors quelle tentative folle, téméraire, impie comme l'orgueil de Satan, allait risquer son père. Jusqu'alors il l'avait cru riche;mais brusquement il apprenait que Palma possédait les secrets les plus puissants de l'alchimie. Ce qu'il n'obtiendrait point du père irrité, ne pouvait-il tenter de l'arracher au savant dont l'œuvre était là, sous la forme d'une fiole de cristal,remplie d'une liqueur rouge, et qu'on pouvait briser dans un accès de vengeance.

Pas un des mots de Paulus ne fut perdu pour Mario. Il les notait dans sa mémoire avec un soin extrême. N'allait-il point s'en servir pour devenir à son tour puissant et riche ?

L'oreille collée au parquet, il entendait sans voir.

Quand la porte se ferma sur Paulus' il souleva le bas du rideau, et vit son père debout, tenant en main la fiole fatale.

—Mon Dieu ! fit Palma, ne m'imputez point à crime ce que je vais faire... De tous les trésors que vous avez départis, le plus magnifique est la jeunesse ! Rendez-la moi, cette jeunesse dont je n'appréciais point assez le prix ! Rendez-la moi, non pas seulement sur les traits de mon visage, mais dans le fond de mon âme, dans la fleur de mon intelligence, dans les lumières de mon esprit ! Ce que je vais essayer est coupable, affirme Paulus... Et cependant si vous m'avez départi des facultés puissantes, n'est-ce point afin que j'en fasse usage ! Est-il permis de laisser stériles et incomplets les travaux de ceux qui nous précédèrent ? Ai-je le droit de mettre la lumière sous le boisseau, lorsque comme vous je puis dire : " Fiat lux ,,

Non ! non ! je ne puis le croire. Si la face de l'homme reflète votre ressemblance divine, son âme la reproduit davantage... Vous lui permettez en ce monde de porter les mains en haut pour tenter de cueillir les fruits de l'arbre de la science. Ils sont assez amers pour que vous en laissiez la saveur à nos lèvres. Paulus parlait du péché des anges : l'orgueil ! Vous qui lisez au plus profond de ma concience, vous savez bien qu'à l'heure de livrer un combat sans merci, entre la vieillesse qui m'étreint, et la jeunesse que j'appelle, je songe moins à la vanité qu'à l'amour ...Etre élu par Molda, faire de Molda la compagne de ma vie, voilà le rêve, voilà le désir ardent, voilà le but !

Il saisit la fiole, et fit un mouvement pour la porter à ses lèvres ; mais alors il se vit dans la glace et recula.

—Comme je suis pâle, dit-il, pâle comme un mort !

Une minute il s'examina ; la fiole qu'il venait de replacer sur la table brillait comme du sang liquide sous les rayonnements de la lampe.

Jamais visage humain ne réfléta une anxiété plus grande. Le teint gardait la pâleur des cadavres ; les lèvres tremblaient ; les narines pincés, les sourcils froncés racontaient l'anxiété terrible de l'alchimiste. Il s'efforça cependant de dompter cette impression, et murmura :

—Allons donc ! Si mes invités me voyaient, ils croiraient que j'ai peur... Je bois à toi, Molda, cette pensée me donnera du courage... Vivre, mourir ? Quel problème !

Il allongea la main pour reprendre la fiole, mais avant qu'il l'eût saisie, des doigts plus glacés encore que les siens s'abattirent sur son poignet.

Palma recula, le front couvert d'une sueur glacée.

En reconnaissant son fils il poussa un cri de sourde rage.

—Vous ! encore vous !

—Et cette fois malgré moi, mon père !

—Espérez-vous me le faire croire ?

—Non ! les hommes ont coutume de douter de la vérité.

—Je vous ai donné de l'or pourtant.

—C'est vrai

—Que voulez-vous donc ? une somme plus forte ?

—Celle que je possédais me suffisait... provisoirement... Malheureusement votre fête se combinant avec la foire annuelle de Buda, n'a pas manqué d'attirer des brigands dans le pays. Ils savent que les aubaines seront fréquentes et fructueuses. Comme je quittais le château, monté sur mon maigre bidet, j'ai été assailli non par un brigand, mais par cinq. Je sais l'escrime, et je suis Italien ! Deux raisons pour bien savoir se battre, et, vive le diable ! j'ai fait mon devoir... si bien qu'en ce moment deux cadavres gisent au vent de la nuit sur le grand chemin .. Mais si j'ai troué des poitrines, je ne reste pas sans égratignures. Un coup de couteau à l'épaule, voilà pour ma part... Voyez le sang sur mon habit... J'ai pansé tant bien que mal la blessure... Que faire ? Demander l'entrée du château ? Il était trop tard ; vous auriez refusé de me recevoir, et cette fois je n'eusse peut-être pas eu la chance de monter les escaliers sans rencontrer quelqu'un. J'ai pris un chemin moins facile. Les branches d'un arbre m'ont servi d'échelle, et grâce à ce système aérien, je suis arrivé jusqu'ici... J'y suis resté longtemps évanoui... Que voulez-vous, on n'est pas de fer... Un bruit de voix m'a réveillé...Vous causiez avec Paulus... Celui-là est le véritable fils de votre cœur....

—Ainsi, demanda le comte, vous savez....

—Que vous allez risquer votre vie.

—Et à quel prix.

—J'ai tout entendu, vous dis-je.

—Je n'ai pas besoin alors de vous répéter que j'ai besoin d'être seul, absolument seul.

—Qu'allez-vous faire de moi ?

—Pourvu que vous sortiez, peu importe !

—De cette pièce, volontiers.

—Et du château.

—Jamais.

—Encore de la révolte !

—Vous êtes bien inhumain, vous ! Sortir ? N'avez-vous donc point compris que je suis blessé, dangereusement peut-être ? Si vous tenez à recouvrer votre jeunesse, je tiens, moi, à garder la vie dont je fais à mon sens assez bon usage...

Palma prit un flacon d'or dans sa boîte.

—Lavez la plaie avec cette eau, dit-il, dans trois jours elle sera cicatrisée.

Mario mit le flacon dans son habit ; puis il s'assit dans un fauteuil.

—J'en userai, soyez tranquille. Seulement, je suis ici, et j'y reste. Rien ne me fera désormais quitter ce château, rien, entendez-vous ! Et vous allez me jurer de m'y garder à jamais, de me rendre vos bonnes grâces, de me rétablir dans mes droits, comme si jamais je n'avais cessé d'être le meilleur et le plus tendre des fils.

(A suivre)

CANAL DU SAULT STE-MARIE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON recevra à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest, MARDI, le 23ième JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumissions pour le Canal du Sault Ste-Marie," pour la construction d'un canal du côté canadien de la rivière, à travers l'Ile Ste-Marie.

Les travaux seront divisées en deux parties : la première comprendra la formation du canal à travers l'île, et la construction des écluses : la seconde comprendra le creusement du chenal aux deux extrémités du canal et la construction des piliers

On pourra examiner le et après MARDI, le 9ième JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN, une carte de la localité avec les plans et devis, à ce bureau où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

On pourra aussi se procurer les mêmes informations, relativement aux travaux, au bureau de l'officier local dans la ville du Sault Ste-Marie, Ont.

Les soumissionnaires qui ont l'intention de faire des offres sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites strictement d'après les formules imprimées fournies et accompagnées d'une lettre déclarant que le ou les soumissionnaires ont examiné soigneusement la localité et la nature des matériaux trouvés dans les puits d'essai.

Dans le cas de soumission par des sociétés les soumissionnaires devront y joindre la signature actuelle de la raison sociale au complet, avec la nature de l'occupation et la résidence de chaque membre de la dite société ; et de plus chaque soumission pour la construction du canal et des écluses devra être accompagné d'un reçu de $20,000 de dépot de banque, et chaque soumission pour le creusement et l'élargissement du chenal aux deux extrémités et la construction des piliers devra être accompagnée d'un reçu de 7,500 de dépôt de banque. Ces reçus de dépot— des chèques ne seront pas acceptés—doivent être endossés par le ministre des chemins de fer et canaux, et seront confisqués si la personne qui soumissionne refuse d'accepter le contrat aux prix et conditions mentionnées dans l'offre soumise ;

Les reçus de dépot ainsi envoyés seront remis aux personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas cependant à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 8 août 1888.
Québec, 11 août 1888.—5s 1fps 837

Avis au Clergé
ET AU
PUBLIC

JE soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Cie., de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de mes vins, Claret (vin table), Port et vins de messe. Ces derniers sont approuvés par Messeigneurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling évêque de Peterborough, d'Ontario.

M. ARTHUR TOUSSAINT & CIE., seuls, ont un dépôt de mes Vins, ci-dessus.

Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernemeat et par le Révd M: Pagé. professeur de chimie à l'Université-Laval, Québec.

A. C. TOURNIER,
Viticulteur, à Sandwich, Ont.

Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette et un bouchon brûlé de la maison Tournier, doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiciers de première classe doit être mis en bouteilles.

Ce vin acheté en futaille ou au gallon dans les 24 heures que le fut est ouvert comme cela vous aurez un excellent vin, autrement il perdrait de sa saveur.

J'AI ANALYSÉ, POUR M. A. TOUSSAINT & Cie., deux échantillons de vin Porte (vin rouge, et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier.

Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins.

La proportion d'alcool, dans ces deux vins est de 10 pour cent.

Quont à la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin.

RÉVD. P. J. ED. PAGÉ,
Prof. de Chimie
à l'Université-Laval.

Québec, 8 octobre 1887.

Ces Vins sont en vente à la Cave Française, **111, rue St-Pierre**, ainsi que chez M. A. Grenier, épicier, rue St-Jean, Haute-Ville, chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. E. Asselin.

A. Toussaint & Cie
Marchands de Vins
No. 111 RUE ST-PIERRE

Québec, 10 Décembre 1887.—1an. 711.

Use Hop Bitters.

Cure All Diseases of the Stomach, Bowels, Blood, Liver, Kidney, Urinary Organs, Nervousness, Sleeplessness, Female Complaints, DRUNKENESS. ☛1,000 Reward paid for a case they will not cure.

La Véritable
EAU de FLORIDE
—DE—
Murray & Lanman.

LE PLUS EXQUIS
de tous les
Parfums pour la Toilette

Supérieure à "l'Eau de Cologne" par la délicatesse de son arôme et la fraîcheur et permanence de son parfum sur le Mouchoir.

DANS LE BAIN
elle rafraîchit le Corps et revivifie le Cerveau.

Se méfier des Contrefaçons.

LA
SALSEPAREILLE DE BRISTOL

EST UN REMÈDE INFALLIBLE
pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies invétérées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.

Le Remède de la famille par excellence.

GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC!
PURIFIEZ VOTRE FOIE!

LES PILULES DE BRISTOL
PUREMENT VÉGÉTALES

sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dispepsie.

Québec, 19 mars 1888 577

ON recevra à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le 17 SEPTEMBRE prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription, "Soumission pour Ascenseurs, etc., Nouvel Edifice des Ministères, Ottawa."

On pourra obtenir toute information nécessaire en s'adressant à ce Ministère, à partir de LUNDI, le 30 courant inclusivement.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque, fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics, pour une somme *égale à cinq pour cent* du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 14 août 1888.
Québec, 24 août 1888—6f 852

SANTÉ POUR TOUS
PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et régénèrent la source des Constitutions délabrées : elles sont ainsi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe Féminin de toute âge. Pour les Enfants et les Personnes âgées elles sont inappréciables

L'ONGUENT

est un remède infaillible pour les Maux de Jambes, ceux des Seins Blessures anciennes et Ulcères. Il est sans égal pour la Goutte et Rhumatisme

Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Également Glandulaires, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival et pour les membres contractés et parties raides il agit comme un charme

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant **533, OXFORD STREET,**

Et se vendent à 1s 1½d, 2s 9d, 4s 6d, 11s, 22 et 33s. le Pot ou la Boîte, et peuvent être obtenus dans toutes les Pharmacies de l'Univers

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, Londres, c'est de la falsification.

Québec, 3 septembre 1885

CANAUX DU SAINT-LAURENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et endossées : "Soumissions pour les Canaux du St-Laurent" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 25ème jour de SEPTEMBRE prochain pour la construction de deux écluses et le creusement et l'élargissement du niveau le plus élevé du Canal Cornwall. La construction d'une nouvelle écluse à chacune des trois stations intérieures des écluses du Canal Cornawall entre la ville de Cornwall et Maple Grove ; le creusement et l'élargissement du chenal du Canal ; constructions des ponts, etc.

Une carte de chacune des localités avec les plans et devis des travaux respectifs, peuvent être vus le et après MARDI le onzième jour de septembre prochain à ce bureau pour tous les travaux et pour les travaux respectifs aux endroits ci-dessous désignés :

Pour les travaux des Galops, à la résidence du gardien des écluses. Pour le creusement du niveau le plus élévé du Canal de Cornwall, à Dickinson Landing et pour les nouvelles écluses, etc., aux stations des écluses Nos 18, 19 et 20 dans la ville de Cornwall. Des formules de soumission imprimées peuvent être obtenues pour les travaux respectifs aux endroits mentionnés.

Dans le cas de sociétés les soumissions doivent être revêtues des signatures actuelles avec le nom en entier la nature de l'occupation et la résidnce de chacun des signataires et de plus un reçu de depôt de banque pour la somme de $600 devra accompagner la soumission pour les travaux du canal Galops et un reçu de dépôt de banque pour la somme de $2.000 pour chaque section de travaux sur le niveau le plus élevé du Canal Conwall ; et pour chacune des sections des écluses du Canal Cornwall un reçu de dépot de banque pour la somme de $4.000.

Les reçus de dépôt, respectif—les chèques ne seront pas accepté—devront être endossées par le ministre des Chemins de Fer et Canaux, seront confisqués si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat lorsqu'il en aura été requis aux termes et conditions offerts dans sa soumission.

Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées.

Le département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,
A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et canaux
Ottawa, 8 août 1888.
Québec, 14 août 1888.—5f1fps. 840

HOMMES.

NOTRE spécifique No 23 restaure d'une manière permanente les forces vitales épuisées, la virilité perdue et la débilité générale, quand tout autre traitement fait défaut. Envoyez 6 cents en timbres pour notre TRAITÉ et les DIRECTIONS en vue de la guérison à domicile.

TORONTO MEDECINE Co., 343, avenue.
SPADINA, TORONTO, ONTARIO.

Québec, 25 mai 1888—1an 801

A vendre.

HUIT BEAUX EMPLACEMENTS dans la plus belle partie du village de Saint-Jean Deschaillons, dont deux mesurent un demi-arpent de front sur quatre-vingt pieds de profondeur, et les autres cinquante pieds sur un demi-arpent. Les deux premiers se trouvent bornés par le chemin royal et font le coin de la rue. Ce serait un endroit superbe pour y bâtir un grand magasin. L'église est à proximité.

Ces emplacements seront vendus ou concédés en tout temps d'ici au premier de juin prochain. Le prix variera, suivant les conditions du marché, depuis deux cent cinquante à trois cent piastres. La paroisse de St-Jean Deschaillons donne beaucoup d'argent, vû qu'il y a des briqueteries et qu'il s'y fait un grand commerce de bois et d'écorces.

S'adresser
F. X. DESROBERT,
St-Jean Deschaillons.

Québec, 12 avril 1888—8f 767

A VENDRE

HISTORIQUE
DE L'ÉGLISE DE
NOTRE-DAME DES VICTOIRES
BASSE-VILLE DE QUEBEC.

Deuxième centenaire

1688-1888

Par N. E. DIONNE

PRIX.. .... **25 cts.**

Québec, 20 juillet 1888.

CONDITIONS
DU
JOURNAL
DES CAMPAGNES
EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—**UNE PIASTRE.**
POUR LA FRANCE :—**10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9. Québec